



GUINEE

Janvier 2022

CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET DEMANDE DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE — COMMUNIQUE DE PRESSE, RAPPORT DES SERVICES DU FMI, ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE, ANNEXE D'INFORMATION ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA GUINEE

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2022 au titre de l'article IV avec la Guinée, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les vues du conseil d'administration tels qu'exprimées le 22 décembre 2022 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec la Guinée.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration le 22 décembre 2022. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités guinéennes sur l'évolution et la politique économiques qui ont pris fin le 4 novembre 2022. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 8 décembre 2022.
- Une **analyse de viabilité de la dette** établie par les services du FMI et ceux de l'Association internationale de développement.
- Une **annexe d'information** rédigée par les services du FMI ;
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la Guinée.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations de nature à révéler prématurément les intentions de politique économique des autorités.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Guinée : le conseil d'administration du FMI approuve un financement d'urgence à hauteur de 71 millions de dollars et achève les consultations de 2022 au titre de l'article IV

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- La croissance devrait atteindre 4,7 % en 2022 et 5,6 % en 2023, tirée par la vigueur persistante du secteur minier, bien que les autres secteurs souffrent des chocs internationaux sur les prix.
- Le conseil d'administration a également approuvé un décaissement de 53,55 millions de DTS (environ 71 millions de dollars) en faveur de la Guinée, au titre du nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide.
- La Guinée est aux prises avec une situation délicate sur les fronts de l'économie et de la sécurité alimentaire. La priorité à court terme reste de contenir les effets des chocs sur les prix et d'en amortir l'impact sur la sécurité alimentaire.

Washington, le 22 décembre 2022. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV¹ avec la Guinée. La croissance devrait atteindre 4,7 % en 2022 et 5,6 % en 2023, tirée par la vigueur persistante du secteur minier, bien que les autres secteurs souffrent des chocs internationaux sur les prix.

Le conseil d'administration a également approuvé aujourd'hui un décaissement de 53,55 millions de DTS (environ 71 millions de dollars), au titre du nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide, afin d'aider la Guinée à répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements qui découlent de la crise alimentaire mondiale. L'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée dans le pays en raison du choc sur les prix internationaux des denrées alimentaires et des engrais. Selon l'édition 2022 du rapport mondial des Nations Unies sur les crises alimentaires (*Global Report on Food Crises*), la Guinée enregistre une crise alimentaire majeure, une grande part de sa population souffrant d'insécurité alimentaire aiguë et d'une malnutrition croissante. Le redressement vacillant du secteur non minier au sortir de la pandémie constitue aussi un problème pour les Guinéens.

À l'issue des délibérations du conseil d'administration, Madame Gita Gopinath, première directrice générale adjointe et présidente par intérim, a fait la déclaration ci-après :

« L'insécurité alimentaire chronique de la Guinée s'est considérablement aggravée en 2022 en raison du choc international sur les prix des denrées alimentaires et des engrais, menaçant ainsi la fragile reprise du secteur non minier après la pandémie. Avec la hausse des prix des carburants, les résultats sur le plan extérieur se sont probablement dégradés en 2022, entraînant une couverture des réserves de change inférieure au niveau souhaitable. L'inflation

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

reste élevée, en partie à cause des prix des denrées alimentaires. Une aide financière d'urgence au titre du nouveau guichet « chocs alimentaires » de la FCR contribuerait à répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et à atténuer les effets du choc alimentaire. Les autorités entendent utiliser ces appuis pour venir en aide aux couches les plus vulnérables de la population, en coordination avec le Programme alimentaire mondial, et pour fournir des engrais pour améliorer la prochaine récolte, une initiative que nous saluons. Il sera fondamental d'utiliser ces ressources de manière transparente et efficace.

« La mobilisation des recettes intérieures, notamment celles tirées du secteur minier, et l'amélioration de la qualité des dépenses, grâce à une diminution des subventions régressives et une meilleure gestion des investissements publics, contribueront à dégager des marges pour investir dans les infrastructures, l'éducation et la protection sociale, ce qui bénéficiera tant au potentiel de croissance de la Guinée qu'à la viabilité de sa dette.

« La Guinée reste exposée à un risque modéré de surendettement ; sa marge de manœuvre pourrait suffire à amortir d'éventuels chocs mais reste limitée pour contracter de nouveaux emprunts. Il sera crucial de veiller à ce que les nouveaux emprunts soient concessionnels dans la mesure du possible, d'exploiter les sources de financement intérieures, de renforcer la capacité de gestion de la dette et d'améliorer celle des investissements publics pour préserver la viabilité de la dette à moyen terme.

« Face à l'inflation, il est indispensable de continuer d'appliquer une politique monétaire stricte et de maintenir les prêts de la banque centrale à l'État en deçà des limites prévues. L'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation englobant l'ensemble du pays est une bonne chose. La banque centrale devra commencer à l'utiliser de façon progressive, conformément aux bonnes pratiques.

« La diversification économique sera indispensable pour entretenir la croissance et la rendre plus résiliente et inclusive. Il est prioritaire d'assurer une bonne exécution du projet d'exploitation du gisement de fer de Simandou, tout en remédiant aux lacunes sur le plan de la gouvernance. À cet égard, la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes de 2021, le renforcement de la gouvernance et des dispositifs anticorruption et l'amélioration du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme constitueront des avancées bienvenues. »

Guinée : principaux indicateurs économiques, 2020–23

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023
	Est.		Projection	
Production et inflation				
Croissance du PIB réel (variation annuelle en %)	4,9	4,3	4,7	5,6
Secteur minier (variation annuelle en %)	28,3	6,6	11,8	11,1
<i>Industries extractives (variation annuelle en %)</i>	1,6	-0,6	10,9	11,9
Secteur non minier (variation annuelle en %)	0,3	3,7	2,9	4,1
Inflation moyenne (variation annuelle en %)	10,6	12,6	12,2	11,4
Finances de l'administration centrale				
Recettes totales et dons	13,9	13,6	13,1	13,0
Charges et capacité de financement	17,0	15,3	14,4	15,3
<i>Dépenses courantes</i>	13,5	13,0	10,6	10,7
<i>Dépenses en capital</i>	3,5	2,3	3,7	4,5
Solde budgétaire global (dons inclus)	-3,1	-1,7	-1,3	-2,3
Solde budgétaire de base	-1,5	-0,7	0,1	-0,1
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes (y compris transferts officiels)	-16,1	-2,1	-7,4	-6,8
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	-16,9	-2,1	-7,4	-6,8
Balance globale des paiements	-0,9	2,4	-0,3	0,4
Réserves brutes disponibles (en mois d'importations)	2,5	2,7	2,5	2,4
Dette publique brute	47,1	40,4	34,9	35,3
PIB nominal (en milliards de GNF)	135 612	157 725	185 329	215 692

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.



GUINÉE

8 décembre 2022

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

RÉSUMÉ

Contexte. Après un coup d'État en septembre 2021 et une année marquée par des tensions sociopolitiques, la situation s'est stabilisée lorsque les autorités ont convenu avec la CEDEAO d'un calendrier de transition révisé et plus court (24 mois). Bien que le secteur non minier demeure affaibli par les chocs successifs — la pandémie, les incertitudes politiques, le choc mondial sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie et l'insécurité alimentaire qui en résulte — la croissance globale reste vigoureuse, portée par une production minière dynamique. L'inflation est restée proche de 12 % pendant la plus grande partie de 2021 et de 2022, en dépit de fortes pressions sur les prix internationaux. L'insécurité alimentaire est devenu plus sévère en 2022 sous l'effet du choc sur les prix et pourrait s'accroître l'an prochain.

Aide financière du FMI. Les autorités ont demandé un décaissement de 25 % de la quote-part (53,55 millions de DTS) au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide afin de couvrir les besoins urgents de financement de la balance des paiements et d'atténuer le choc alimentaire, notamment par un programme de distribution de denrées alimentaires (en concertation avec le Programme alimentaire mondial), des achats d'engrais et le renforcement des programmes de transferts monétaires en faveur des ménages vulnérables.

Recommandations. Les priorités à court terme sont d'aider les ménages vulnérables face au choc sur les prix par des mesures ciblées et de renforcer la protection sociale. La politique budgétaire et la politique monétaire doivent aussi soutenir les efforts de maîtrise de l'inflation. Il convient de poursuivre les efforts pour accroître les recettes, en particulier celles qui émanent du secteur minier, et améliorer l'efficacité des dépenses, investir dans les infrastructures et dans le capital humain et renforcer le cadre de politique monétaire. À moyen terme, les politiques doivent jeter les bases d'une croissance économique plus diversifiée et plus résiliente et d'une réduction de la pauvreté.

Politique budgétaire. Malgré un manque à gagner significatif résultant des subventions sur les carburants, l'orientation de la politique budgétaire devrait être plus stricte en 2022 qu'en 2021, en raison de la diminution des dépenses courantes et d'une sous-exécution des dépenses en capital. Les autorités réalisent des avancées considérables sur le front de la mobilisation des recettes, notamment grâce aux mesures visant à limiter les transferts de bénéfices dans le secteur minier. L'amélioration de la qualité des dépenses par une réduction des subventions régressives et des progrès dans la gestion des investissements publics permettront de dégager une marge supplémentaire pour investir dans les infrastructures, dans l'éducation et dans la protection sociale, ce qui augmentera le potentiel de la croissance tout en préservant la viabilité de la dette.

Politique monétaire. Le durcissement de la politique monétaire a empêché de nouveaux financements monétaires, ce qui, avec l'appréciation du taux de change, a contribué à maîtriser l'inflation, laquelle reste toutefois élevée. Les autorités doivent maintenir une politique monétaire restrictive, notamment en gérant activement la liquidité et en veillant à ce que tout prêt à l'État demeure dans les limites statutaires. L'élaboration d'un nouvel indice des prix à la consommation permettra de mieux mesurer et comprendre la dynamique de l'inflation, mais il conviendrait que la banque centrale réagisse progressivement à ce nouvel indice.

Réformes structurelles. La diversification de l'économie, des réformes visant à renforcer la gouvernance et la résilience, et l'amélioration du climat des affaires seront essentielles pour garantir une croissance inclusive et plus résiliente et de meilleurs indicateurs sociaux.

Approuvé par
Montfort Mlachila
 (département Afrique)
 et **Eugenio Cerutti**
 (département de la
 stratégie, des
 politiques et de
 l'évaluation)

Une équipe du FMI composée de M^{me} Mira (cheffe de mission), M^{me} Lyngaas, MM. Massara, Otero Nule et Medenou (tous du département Afrique), M^{me} Zuniga (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), M. Bidawi (département des finances publiques), M. Weber (département des marchés monétaires et de capitaux), M. Issoufou (représentant résident), M^{me} Diallo et M. Diallo (économistes locaux) s'est entretenue avec les autorités en ligne et en présentiel du 4 octobre au 4 novembre 2022. M. Sylla (administrateur) et M^{me} Bah (bureau de l'administrateur) ont pris part à certaines réunions. L'équipe Guinée souhaite également remercier les personnes suivantes : Gregory Legoff (département des statistiques) et Fahd N'Diaye (Afritag Ouest) pour l'assistance apportée sur les données et la réconciliation des comptes nationaux ; Brian Graf (département des statistiques) pour l'assistance sur les statistiques de prix ; Patrick Petit et Pierre Kerjean (tous deux du département des finances publiques) pour leur contribution à l'analyse des recettes minières ; Jean Pierre Nguenang, David Kamano et Aristide Karangwa (tous du département des finances publiques) pour leur assistance sur les questions de gestion des finances publiques ; Céline Thévenot (département des finances publiques) pour ses contributions sur la rationalisation des dépenses ; Nicolas Kacou (Afritag Ouest) pour son assistance sur les statistiques de finances publiques ; Nicolas Hiol et Rene Ossa (tous du département des finances publiques) sur les réformes relatives à l'administration des recettes ; David Amaglobeli, Emine Hanedar et Samir Jahan (tous du département des finances publiques) sur les réformes des subventions sur les carburants ; Dan Devlin (département des finances publiques) sur la politique de taxation de l'or et Alejandro Badel (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) sur les inégalités.

L'équipe a rencontré le ministre de l'Économie et des Finances, Moussa Cissé, le ministre du Budget, Lanciné Condé, le gouverneur de la banque centrale, Karamo Kaba, d'autres hauts responsables ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et de la communauté des partenaires du développement. M^{me} Manning a aidé à préparer ce rapport et M^{me} Ly (assistante au bureau local) à organiser les réunions virtuelles.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	6
ÉVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	9
PERSPECTIVES ET RISQUES	18

ENTRETIENS	19
A. Politique budgétaire	19
B. Politiques monétaire et financière	28
C. Diversification, résilience et gouvernance	31
MODALITES DE L'ASSISTANCE DU FMI	34
AUTRES QUESTIONS	35
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	36
ENCADRES	
1. Le Programme de référence intérimaire et le Plan de relance économique	9
2. Réforme des prix de transfert de la bauxite en Guinée	24
3. Développement de la mine de fer de Simandou	33
GRAPHIQUES	
1. Population en insécurité alimentaire aiguë	7
2. Prix et utilisation	7
3. Guinée : prix des produits pétroliers et subventions	8
4. Évolution du secteur réel	10
5. Guinée : indicateurs de genre	11
6. Inflation et politique monétaire	12
7. Évolution du secteur financier	13
8. Indicateurs des finances publiques et de la dette	15
9. Indicateurs du secteur extérieur	17
10. Indicateurs du filet de protection sociale	23
11a. Recettes fiscales/PIB	24
11b. Indicateurs réels du secteur minier	24
12a. Effet à long terme des réformes	26
12b. Effet à long terme sur la pauvreté	26
13. Décomposition historique de l'inflation	29
TABLEAUX	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2019-27	38
2. Balance des paiements, 2019-27	39
3a. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019-27	40
3b. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019-27	41

4. Comptes monétaires, 2019–27	42
5. Indicateurs de solidité financière, 2019–22	43
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2021–32	44

ANNEXES

I. Mise en œuvre des recommandations au titre de l'article IV	45
II. Évaluation du secteur extérieur	47
III. Matrice d'évaluation des risques de la Guinée	53
IV. Extraction d'or artisanal et tendances régionales	55
V: Le secteur de l'électricité en Guinée : contexte et réformes possibles	59
VI. Investir les recettes minières pour conforter le développement de la Guinée	62
VII. Inflation et politique monétaire — tendances récentes et perspectives	66
VIII. Soutenir la diversification des exportations en prêtant attention à la complexité	71
IX: Rôle de l'agriculture et du changement climatique dans la sécurité alimentaire	76
X. Renforcement des capacités	81

APPENDICE

I. Lettre d'intention	84
-----------------------	----

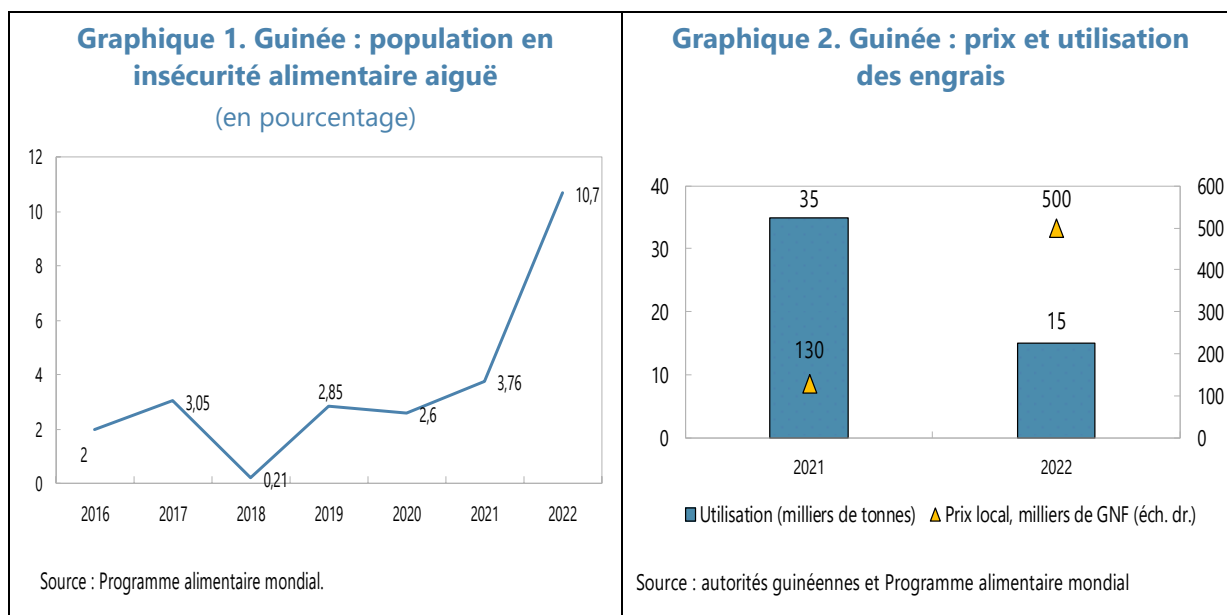
CONTEXTE

1. Le coup d'État survenu en septembre 2021 a engendré une période d'incertitudes sociopolitiques, qui se sont récemment stabilisées. L'armée guinéenne a renversé le président Condé, qui avait obtenu un troisième mandat controversé lors de l'élection d'octobre 2020. Par la suite, la junte militaire a approuvé une charte de la transition, nommé un gouvernement civil de transition et une assemblée législative, et annoncé un calendrier de transition de 36 mois jusqu'aux élections. Ce calendrier, jugé trop long, a été rejeté par la CEDEAO et l'opposition nationale. À la suite de sanctions ciblées prononcées par la CEDEAO en septembre 2022, un accord provisoire a été trouvé en octobre sur un calendrier de transition ramené à 24 mois, que les chefs d'État de la CEDEAO ont validé le 4 décembre 2022. Les chefs d'État ont demandé que la période de transition prenne effet immédiatement, exhorté les autorités guinéennes à ouvrir un dialogue inclusif avec l'ensemble des acteurs politiques et appelé les partenaires internationaux à soutenir le processus de transition¹. Les tensions politiques se sont apaisées depuis, mais l'ouverture du dialogue inclusif s'avère difficile.

2. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et le choc sur les prix mondiaux des denrées alimentaires, des carburants et des engrais qui s'en est suivi ont ralenti le redressement de la Guinée après la pandémie de COVID-19 et compromettent gravement la sécurité alimentaire. La COVID-19 a eu des conséquences plus importantes et plus persistantes sur le secteur nonminier qu'on ne l'envisageait au moment des consultations de 2021 au titre de l'article IV. L'évolution des prix à la consommation, en grande partie imputable à la hausse des prix des produits alimentaires et des transports associée aux perturbations des circuits d'approvisionnement causées par la COVID, demeure supérieure à 10 % depuis fin 2020. Bien que le choc sur les prix mondiaux ait également entraîné une hausse des prix des minerais — notamment l'or et la bauxite, les principales exportations de la Guinée — ces gains ont été annihilés par l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires, des carburants et des engrais. Le taux de vaccination contre la COVID-19 reste faible, comme le nombre de cas déclarés.

3. L'insécurité alimentaire est chronique en Guinée, mais le choc sur les prix mondiaux a accentué les difficultés. Le Programme alimentaire mondial (PAM) estime que la proportion de la population en insécurité alimentaire aiguë avoisine 11 % (1,2 million de personnes) et ce chiffre sera probablement revu à la hausse. La malnutrition a elle aussi augmenté et d'autres indicateurs sociaux, déjà faibles, se sont à nouveau dégradés. En outre, l'augmentation des prix des engrais locaux — de 300 % par rapport à 2021 — et leur rareté laissent à penser que la récolte pourrait être inférieure à la moyenne, ce qui pourrait encore diminuer l'offre de produits alimentaires l'an prochain (graphiques 1 et 2).

¹ https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/12/Fr_Communique-Final_62em-Sommet-de-la-CEDEAO_Rev.pdf



4. Face à la dégradation de la sécurité alimentaire, les autorités ont demandé un financement d'urgence au FMI au titre du guichet sur les chocs alimentaires du FMI. Elles prévoient d'utiliser les ressources comme une aide budgétaire pour atténuer l'impact du choc sur les plus vulnérables en effectuant des distributions de produits alimentaires (prises en charge par le PAM), en augmentant les transferts monétaires et en finançant des interventions qui améliorent l'offre d'engrais et soutiennent les agriculteurs.

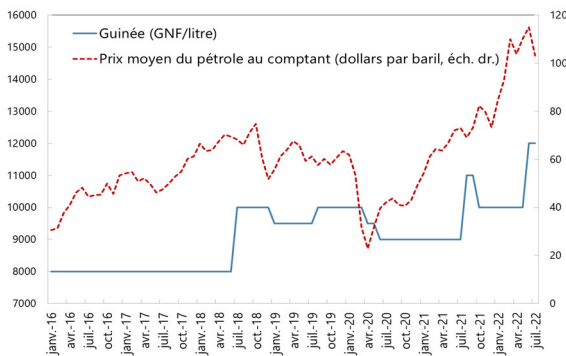
5. Les autorités prennent des mesures pour atténuer les conséquences des chocs. Lorsque les prix des carburants ont commencé à augmenter, elles ont supprimé les droits de douane et réduit la TVA sur les importations de carburant afin de protéger les consommateurs de la hausse des prix. Fin juin 2022, les prix des carburants ont été relevés de 20 % pour atténuer l'impact sur le budget, mais ils sont restés inchangés par la suite (graphique 3). Les droits de douane sur les denrées alimentaires essentielles (dont le riz, l'huile végétale, le sucre et la farine de blé) ont été également supprimés. Des efforts sont en cours pour accroître la participation du secteur privé à la production agricole, car la superficie des terres cultivables a été nettement revue à la hausse. Le gouvernement a également demandé des financements extérieurs à la Banque arabe pour le développement économique (BADEA) et à la Banque africaine de développement (BAD) afin d'acquérir des intrants et des semences agricoles.

Graphique 3. Guinée : prix des produits pétroliers et subventions

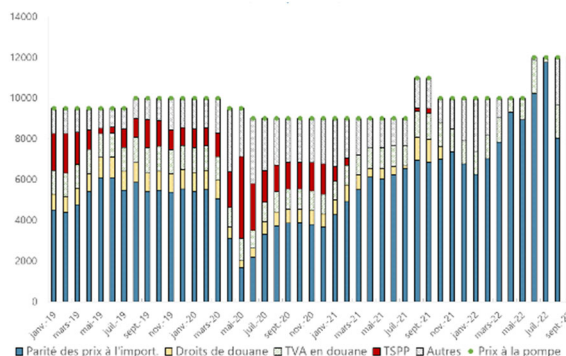
Les augmentations des prix internationaux des carburants n'ont pas été répercutées...

...hormis une hausse des prix à la pompe en juin 2022.

Évolution des prix des produits pétroliers (prix au litre, 2016-22)



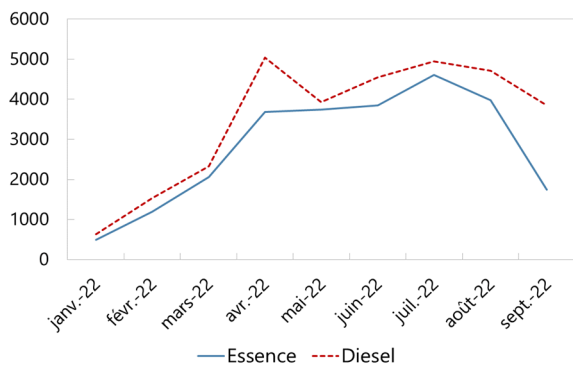
Structure des prix de l'essence, 2019-22 (en GNF par litre)



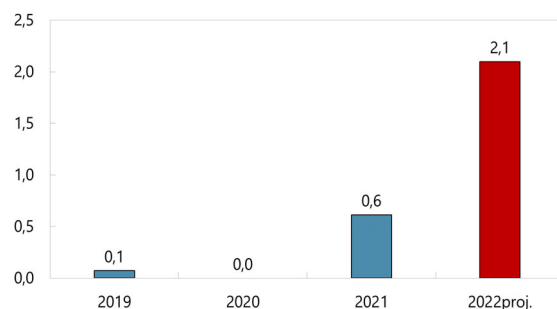
La suppression de plus de taxes a nettement augmenté les subventions...

...ce qui s'est traduit par un important manque à gagner pour le budget.

Subventions sur les carburants au litre en 2022 (en GNF/litre)



Total des subventions sur les carburants, 2019-22 (en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes, données sur les cours mondiaux du pétrole, AIE ; estimations des services du FMI.

6. Les nouvelles autorités terminent l'élaboration d'un programme de développement économique. Le Programme de référence intérimaire (PRI) établi par le gouvernement de transition recense les grands défis et les mesures à prendre pour y faire face. En outre, un plan de relance économique (PRE) servira de cadre pour l'exécution du PRI (encadré 1).

Encadré 1. Le Programme de référence intérimaire et le Plan de relance économique

Afin d'accompagner le retour des élections démocratiques en Guinée, les autorités de transition ont établi, en juin 2022, un programme national de développement appelé Programme de référence intérimaire (PRI) couvrant la période 2022-25. Le PRI, qui se décline en cinq piliers visant à répondre aux défis recensés, prévoit la mise en place : 1) des institutions nécessaires pour rétablir l'ordre constitutionnel, 2) du cadre macroéconomique et financier, 3) du cadre légal et de gouvernance, 4) des actions sociales pour l'emploi et 5) de l'infrastructure et de l'assainissement.

En octobre 2022, les autorités de transition ont établi le Plan de relance économique (PRE) destiné à servir de cadre d'exécution du PRI. Le PRE est un document programmatique de haut niveau dont les principaux objectifs sont les suivants : 1) améliorer la productivité, 2) diversifier les exportations et 3) augmenter le niveau de vie. Ses principales interventions portent sur l'amélioration de la productivité des activités du secteur primaire grâce à des investissements en infrastructure assurant une meilleure connexion entre les zones rurales et les zones urbaines, l'amélioration des pratiques dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture, la création de zones économiques spéciales ainsi que la promotion de l'industrie agroalimentaire et le développement des PME. Les objectifs généraux du PRE vont dans le bon sens, mais il gagnerait à être plus détaillé, et notamment à exposer les stratégies concrètes pour augmenter le niveau de vie en améliorant le filet de sécurité sociale de la Guinée.

Le PRI et le PRE maintiennent l'engagement de la Guinée à l'égard de sa Vision 2040, des objectifs de développement durable, de la Vision 2050 de la CEDEAO et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

7. Malgré l'environnement politique changeant, les autorités ont avancé dans la mise en œuvre des principales recommandations issues des consultations de 2021 au titre de l'article IV, mais des défis persistent (annexe I). Les autorités ont fait preuve de retenue sur le plan des recours aux avances de la banque centrale. Conformément à leur objectif d'augmentation des recettes, elles se sont attaquées à la question des prix de transfert de la bauxite. Elles ont en outre mené une politique budgétaire prudente, et des travaux sont en cours pour poursuivre le renforcement des procédures de gestion des finances publiques.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

8. Les chocs sur les prix des produits alimentaires et des carburants et les incertitudes politiques ont freiné la fragile reprise du secteur non minier après la pandémie, tandis que la croissance de l'activité minière est demeurée résiliente. La croissance en 2021 devrait atteindre 4,3 %, grâce à la résilience des activités minières — en particulier la production d'or formelle et artisanale². Cependant, le secteur non minier a pâti des incertitudes, d'une forte augmentation des arriérés intérieurs et du repli de l'aide extérieure après le coup d'État (graphique 4). La croissance globale devrait atteindre 4,7 % en 2022, soutenue par une hausse de la production de bauxite et d'or, bien que la forte inflation persistante, l'insécurité alimentaire et les incertitudes sociopolitiques

² Les exportations d'or artisanal ont atteint 83 tonnes en 2021, soit plus de 10 fois les exportations moyennes enregistrées au cours de la décennie qui a précédé la pandémie. Le cadre sous-jacent des services du FMI se base sur l'hypothèse qu'environ 40 % des exportations d'or artisanal auraient été passés en contrebande depuis les pays voisins pour être réexportés. L'Institut national de la statistique réalise une étude sur le secteur, ce qui pourrait conduire à une révision à la hausse.

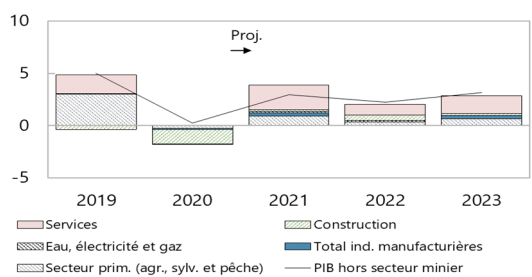
aient porté un coup au fragile secteur non minier et aux faibles indicateurs sociaux³. La pandémie, le choc sur les prix dû à la guerre en Ukraine et l'insécurité alimentaire ont sans doute particulièrement touché les femmes en Guinée, avec à la clé le risque d'une dégradation des inégalités de genre — qui sont déjà fortes par rapport aux pays comparables de la région (graphique 5).

Graphique 4. Guinée : évolution du secteur réel

L'économie non minière a beaucoup souffert de la pandémie en 2020 ainsi que du choc sur les prix des produits alimentaires et des carburants en 2022, mais elle devrait se redresser progressivement.

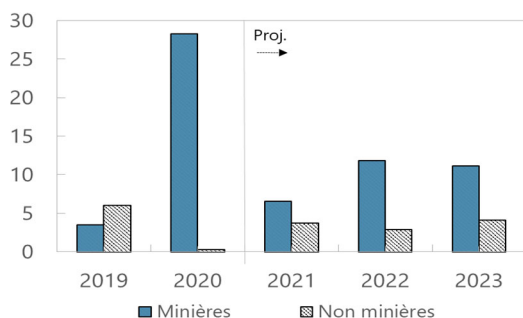
Après un recul en 2020-21, les arrivées de voyageurs ont repris et dépassent leur niveau antérieur à la pandémie — sans doute en raison d'une demande refoulée ; le déclin des autres indicateurs début 2022 met en lumière la fragilité de la reprise.

Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel non minier (en pourcentage)

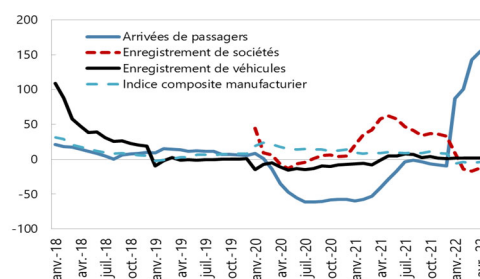


Le secteur minier devrait rester le moteur de la croissance globale...

Activités minière et non minière (taux de croissance)

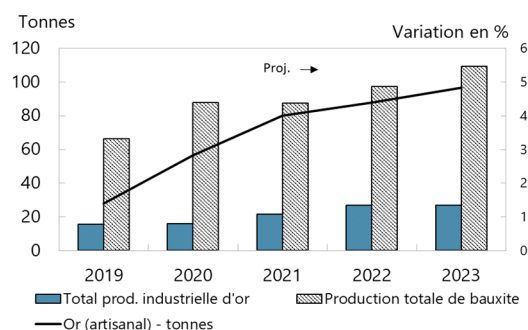


Principaux indicateurs non miniers (variation cumulée en pourcentage, glissement annuel)



...stimulé par une production vigoureuse de bauxite et d'or.

Production minière et croissance (en millions de tonnes ; variation en pourcentage)



Sources : autorités guinéennes ; calculs des services du FMI.

³ La guerre en Ukraine n'a pas eu d'effet sensible sur la production et les exportations minières de la Guinée. Bien que les exportations de bauxite d'une société aient temporairement pâti de la fermeture d'une raffinerie en Ukraine en mars 2022, ces exportations ont ensuite été redirigées vers une autre raffinerie.

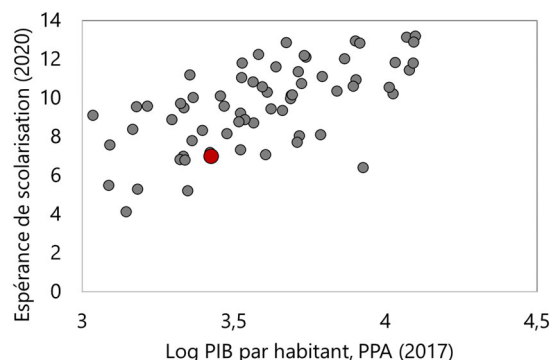
Graphique 5. Guinée : indicateurs de genre

En moyenne, les enfants guinéens sont scolarisés pendant 6,99 années...

...et seulement 89,9 % ont une chance de survivre jusqu'à l'âge de 5 ans, un taux figurant parmi les plus faibles des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

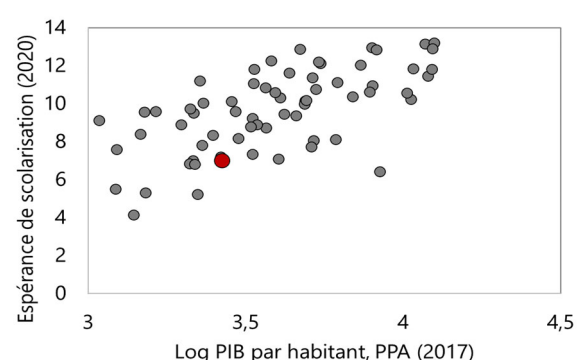
Espérance de scolarisation (2020)

(en années)



Probabilité de survie à l'âge de 5 ans (2020)

(en pourcentage)

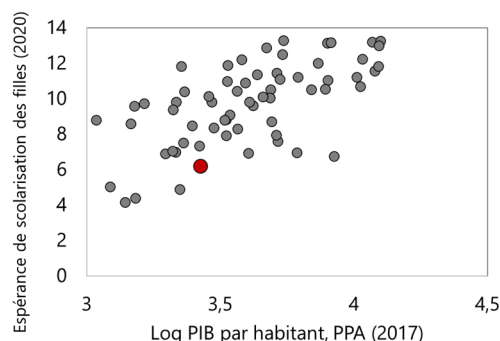


Ces résultats diffèrent en fonction du genre. En moyenne, une fille ne fréquente l'école que pendant six ans environ en Guinée...

...et elle a 90,4 % de chance de survivre jusqu'à l'âge de 5 ans.

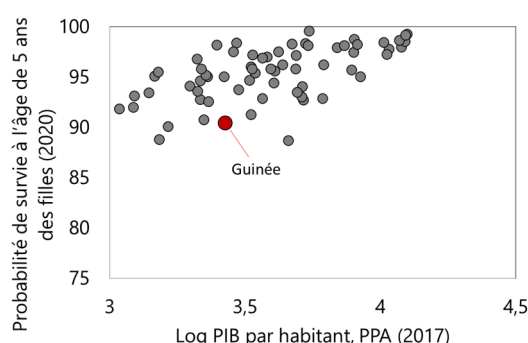
Espérance de scolarisation, filles (2020)

(en années)



Probabilité de survie à l'âge de 5 ans, filles (2020)

(en pourcentage)



Source : Banque mondiale, indice du capital humain, Indicateurs du développement dans le monde et calculs des services du FMI.

Note : Les graphiques comparent la Guinée aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

9. L'inflation reste élevée, bien qu'elle ait légèrement reculé en juillet 2022, sur fond de diminution des financements de l'État par la banque centrale et d'appréciation du taux de change. L'inflation moyenne a culminé à 12,6 % en 2021, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et des tarifs de fret international associée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la COVID (graphique 6). En dépit des fortes pressions dues à la guerre en Ukraine, l'inflation a légèrement reculé pour atteindre 12,3 % en juillet 2022, grâce à la hausse des prix à l'exportation et à une faible croissance de la monnaie centrale due à la diminution du financement du budget par la banque centrale, à l'appréciation de 15 % du franc guinéen (GNF)

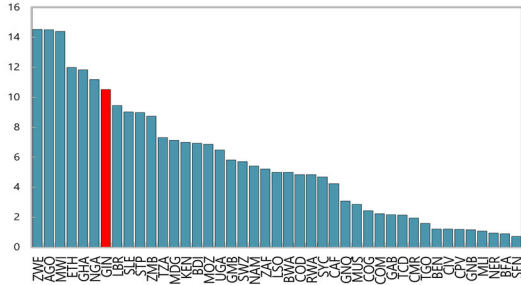
face au dollar enregistrée entre février 2021 et août 2022 et au prix intérieur fixe des carburants au premier semestre 2022.

Graphique 6. Guinée : inflation et politique monétaire

L'inflation moyenne en Guinée a été parmi les plus fortes en Afrique subsaharienne depuis 10 ans...

Inflation mesurée par l'IPC, 2010-19

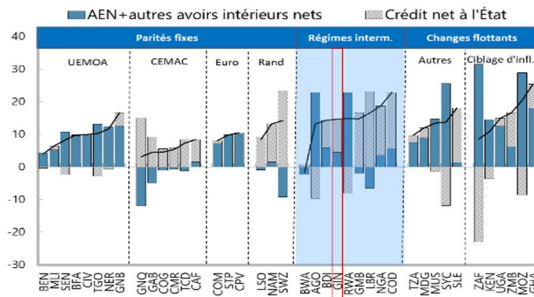
(en pourcentage)



La croissance de la monnaie centrale est traditionnellement forte en raison du financement monétaire...

Décomposition : croissance de la monnaie centrale

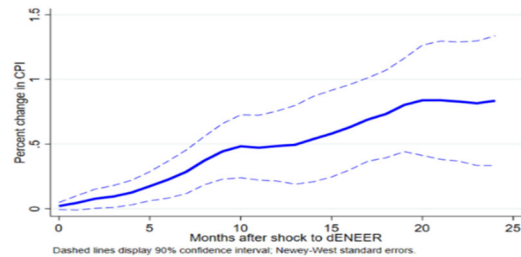
(contribution en pourcentage, 2010-19)



Avec une forte répercussion du taux de change sur l'inflation et la politique monétaire restrictive affectant le taux de change...

Répercussion du taux de change sur l'inflation

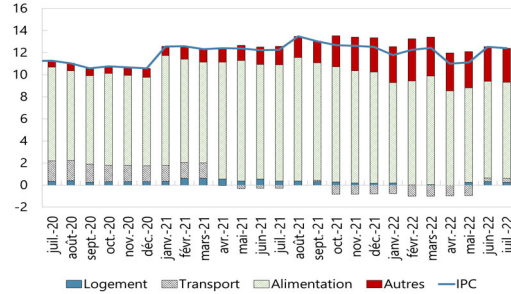
(variation de l'IPC après une variation de 1 % du TCEN)



...mais elle s'est stabilisée en 2022 malgré de fortes pressions sur les prix internationaux.

Contributions à l'inflation

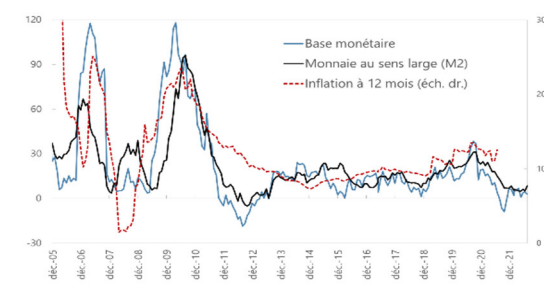
(en pourcentage, en glissement annuel)



...mais elle a été récemment maîtrisée car l'État a moins recouru aux avances de la banque centrale.

Agrégats monétaires et inflation

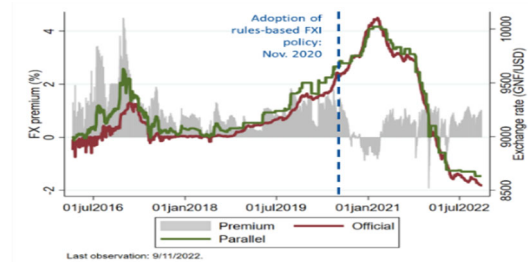
(en pourcentage, e glissement annuel)



...la récente appréciation du taux de change après l'introduction de la nouvelle règle d'intervention sur le marché des changes a permis de contenir l'inflation.

Taux de change officiel et parallèle

(éch. gauche = pourcentage, éch. droite = GNF par dollar)



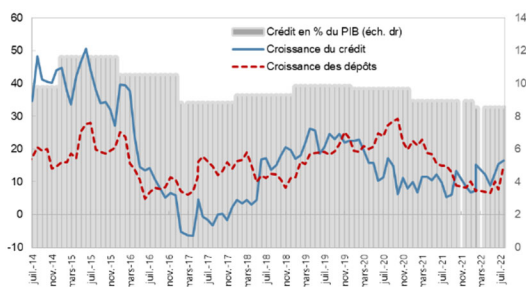
Sources : Autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Graphique 7. Guinée : évolution du secteur financier

Le crédit au secteur privé a crû plus lentement que le PIB en 2020-22...

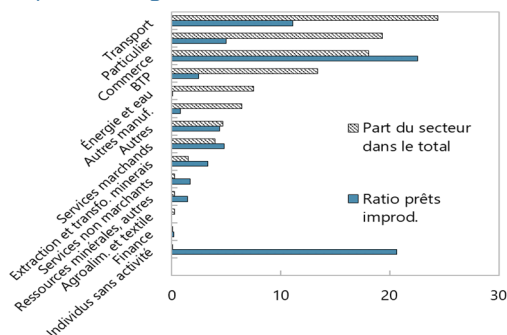
...tandis que les banques ont accru leurs expositions aux administrations, accentuant l'interdépendance entre les banques et les emprunteurs souverains.

Crédit au secteur privé et croissance des dépôts
(en pourcentage, en glissement annuel)



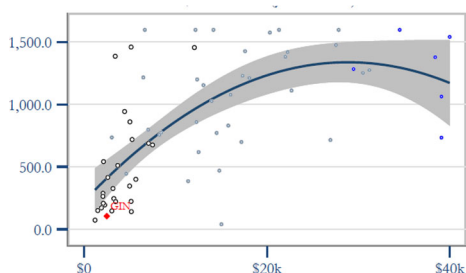
Une dégradation de la qualité des actifs s'est amorcée en raison des prêts improductifs, principalement dans deux secteurs.

Ratio de prêts improductifs par secteur
(en pourcentage)

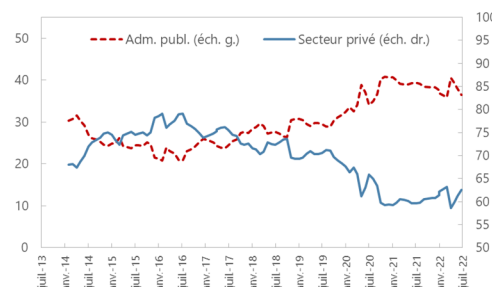


ce qui pourrait contribuer à un faible nombre de personnes titulaires de comptes bancaires de dépôt.

Dépôtsants auprès des banques commerciales
(nombre pour 1 000 adultes)

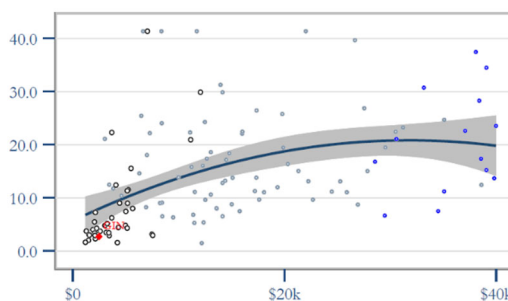


Répartition des prêts des banques commerciales
(en pourcentage du total)



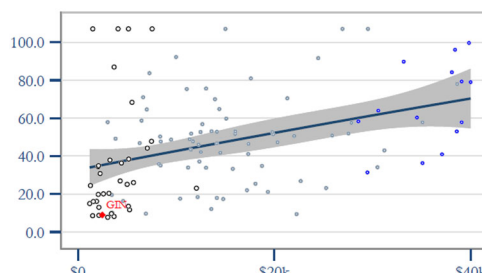
La profondeur financière du secteur bancaire formel mesurée par la pénétration des agences bancaires est faible par rapport aux pays comparables...

Succursales de banques commerciales
(nombre pour 100 000 adultes)



Les prêts à l'économie sont également faibles par rapport aux pairs, ce qui illustre la présence de plusieurs goulets d'étranglement et risques.

Encours des prêts des banques commerciales
(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes. ; Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale) ; enquête du FMI sur l'accès aux services financiers et calculs des services du FMI.

Notes : Pour les trois dernières pages : 1) Variable sur l'axe des abscisses : PIB par habitant, PPA (dollars internationaux constants de 2017)-moyenne 2016-2020. 2) Pays à faible revenu = cercles noirs ; pays émergents et pays en développement = cercles gris ; pays avancés = cercles bleu foncé.

10. Le secteur bancaire commercial peu profond s’adapte aux incertitudes liées à la pandémie et à la situation politique, mais des fragilités demeurent. Le ratio de prêts improductifs a augmenté de 1 point de pourcentage par rapport à 2019, atteignant 11 % au 2^e trimestre de 2022, sous l’effet du choc de la COVID et de l’application plus stricte de la classification des prêts problématiques après la normalisation de l’assouplissement temporaire des mesures prudentielles lié à la COVID. Les prêts se concentrent dans quelques secteurs, et le transport ainsi que le commerce sont les plus gros contributeurs au ratio élevé de prêts improductifs (graphique 7). Quelques banques peinent à satisfaire aux exigences de liquidité, ces difficultés tenant principalement à des contraintes opérationnelles⁴. En raison de l’augmentation des prêts improductifs, la rentabilité au premier semestre 2022 a baissé d’environ 1/4 par rapport aux chiffres antérieurs à la crise. Cependant, les coussins de fonds propres des banques demeurent robustes, grâce à l’augmentation progressive des obligations de fonds propres réglementaires en 2022 qui, sauf quelques exceptions, sont respectées partout. Le crédit au secteur privé, qui s’établissait à 8,8 % du PIB en décembre 2021, restait faible par rapport aux pairs — pâtissant de la conjoncture économique difficile et de l’éviction opérée par les besoins de financement du secteur public après le choc de la COVID. Une reprise s’est toutefois amorcée, une croissance moyenne de 13,6 % ayant été enregistrée sur la période janvier-août 2022. Les services d’argent mobile ont doublé depuis 2018, avec près de 3,2 millions de comptes actifs en 2020.

11. Le budget de 2021 a pâti du gel de l’aide des partenaires du développement et du doublement des subventions au secteur de l’électricité. Les dons ont été inférieurs d’un tiers à ce qui était prévu au moment des consultations de 2021 au titre de l’article IV, car les aides budgétaires ont été limitées après le coup d’État. Les recettes ont été un peu plus faibles que prévu, car les autorités ont décidé de baisser les prix des carburants en octobre 2021. La sous-exécution des dépenses en capital financées par des sources extérieures (de plus de 2 % du PIB) a largement compensé les dépassements des subventions au secteur de l’électricité ; la mise en service du nouveau barrage de Souapiti a imposé d’acheter la production convenue bien que la quantité d’électricité totale n’ait pas été produite (en raison de la clause d’achat ferme du contrat). En outre, les autorités ont temporairement gelé les comptes publics dans le sillage immédiat du coup d’État. De ce fait, le déficit devrait atteindre 1,7 % du PIB, soit environ un demi-point de pourcentage de moins que prévu lors de la dernière consultation au titre de l’article IV (graphique 8).

⁴ Lorsque leurs réserves excédentaires sont négatives, les banques doivent payer des amendes, qui sont supérieures au coût du recours au guichet de liquidité de la BCRG.

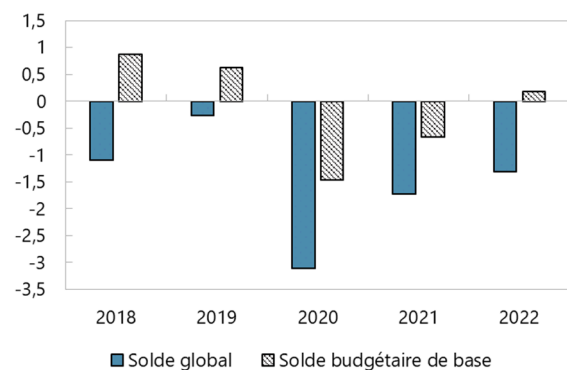
Graphique 8. Guinée : indicateurs des finances publiques et de la dette

Le solde global et le solde de base se sont améliorés en 2022...

... grâce à des recettes supérieures aux prévisions, la maîtrise des dépenses courantes et à la sous-exécution des dépenses en capital.

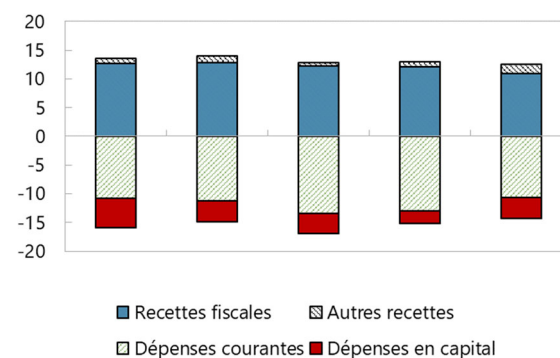
Solde global et solde budgétaire

(en pourcentage du PIB)



Recettes et dépenses

(en pourcentage du PIB)

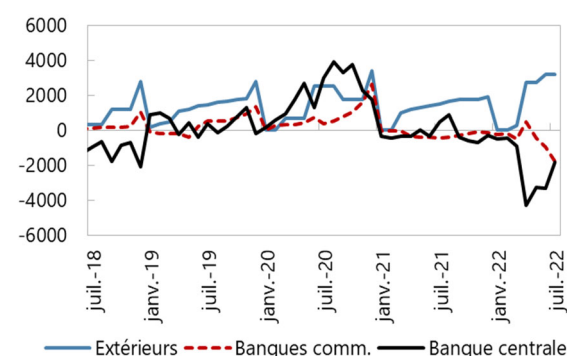


Cela a réduit les besoins d'emprunt et permis à l'État de rembourser les avances de la banque centrale...

... et, conjugué à la forte croissance nominale, a contribué à réduire les ratios d'endettement.

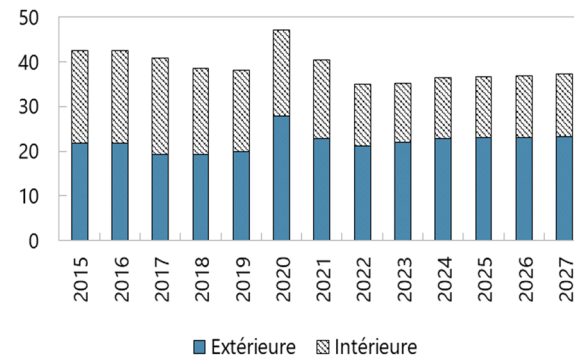
Emprunt public net (hors recapitalisation)

(en milliards de GNF)



Dettes contractées ou garantie par l'État

(en pourcentage du PIB)



Sources : autorités guinéennes ; calculs des services du FMI.

12. Les performances du commerce extérieur en 2021 ont été meilleures qu'attendu, mais la dynamique s'est nettement dégradée en 2022. La croissance des exportations a été vigoureuse en 2021, ce dynamisme tenant principalement à la production d'or et à une forte progression des exportations non traditionnelles (graphique 9). Le solde global positif a porté les réserves de change à 2,7 mois d'importations prospectives et, conjugué au resserrement de la politique monétaire, a entraîné une appréciation du taux de change effectif réel (TCER) de près de 3 % en moyenne. Cela étant, la flambée des prix internationaux des produits de base a eu des conséquences nettes négatives sur la Guinée en 2022 (tableau 1 du texte), tandis que le resserrement des conditions financières mondiales a pesé sur les flux financiers. Bien que la

Guinée ait remarquablement résisté à ce choc, essentiellement grâce à la forte croissance continue de la production minière, celui-ci a conduit à abaisser le ratio prévisionnel de couverture des réserves à 2,3 mois d'importations en 2022 et 2023 et déclenché un besoin de financement de la balance des paiements. Le GNF a continué de s'apprécier en 2022, mais il semble s'être stabilisé en termes nominaux ces derniers mois.

Tableau 1 du texte. Effets de la guerre en Ukraine sur la balance des paiements et canaux de transmission*

Effets positifs		Effets négatifs	
Augmentation prévue des cours de l'aluminium en 2022	10,9%	Augmentation prévue des prix moyens des denrées alimentaires	14,2%
Augmentation prévue des prix de transfert	2,2%	Augmentation prévue des prix moyens du pétrole	41,4%
Augmentation prévue des cours de l'or en 2022	1,1%	Augmentation subséquente des importations alimentaires (en millions de dollars)	63,0
Augmentation subséquente des exportations de bauxite (en millions de dollars)	71,5	Augmentation subséquente des importations de pétrole (en millions de dollars)	500,9
Augmentation subséquente des exportations nettes d'or (en millions de dollars)	41,2	Hausse de la facture d'importation d'engrais	31,9
dont production industrielle	15,2	Augmentation totale de la facture d'importation	595,8
dont production artisanale	26,0	Augmentation du rapatriement des bénéfices tirés des exportations de minerai	37,6
		Augmentation des flux sortants privés provenant des activités minières artisanales	13,0
Effet positif global sur la balance des paiements (en millions de dollars)	112,7	Effet négatif global sur la balance des paiements (en millions de dollars)	646,4
		Effet net global	533,7

* Sur la base de l'évolution prévisionnelle des prix internationaux en 2022

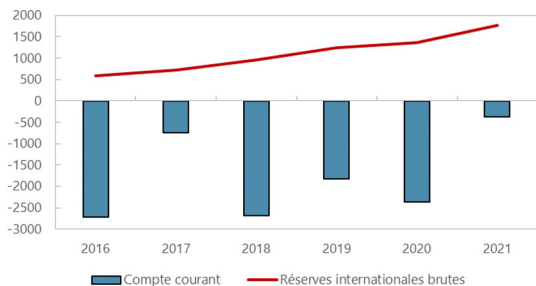
Source : calculs des services du FMI.

13. La position extérieure de la Guinée en 2021 a été inférieure au niveau que supposent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables (annexe II). Cette évaluation est conforme aux conclusions de la dernière évaluation du secteur extérieur. Les réserves de change ont augmenté en 2021 pour atteindre 2,7 mois d'importations prospectives, ce qui est jugé globalement adéquat dans une optique de précaution. Cependant, sans l'aide du FMI, ce ratio serait ramené à 2,3 en 2023. Compte tenu de la dépendance de la Guinée aux exportations de produits de base — qui représentent plus de 90 % des exportations — les services du FMI recommandent de poursuivre l'accumulation graduelle de réserves de change afin d'atteindre un ratio de couverture d'au moins 3 mois d'importations prospectives. Les réserves devraient continuer d'augmenter à un rythme modéré — la vigueur des exportations étant compensée par un volume élevé d'importations et de sorties de revenus — et atteindre 3 mois d'importations prospectives en 2028.

Graphique 9. Guinée : indicateurs du secteur extérieur

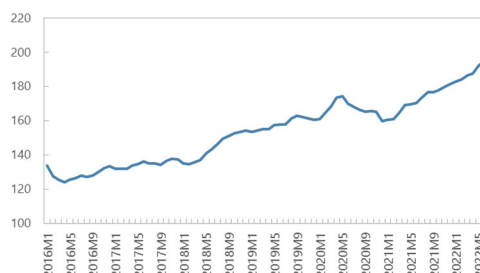
Le déficit courant a diminué en 2021 et l'accumulation de réserves s'est poursuivie.

Compte courant et réserves (en millions de dollars)



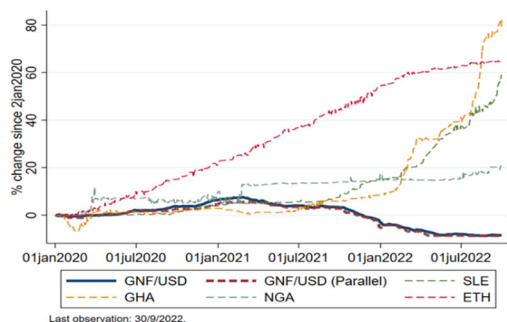
L'appréciation tendancielle du taux de change effectif réel a repris avec vigueur en 2021.

TCER (2010=100)



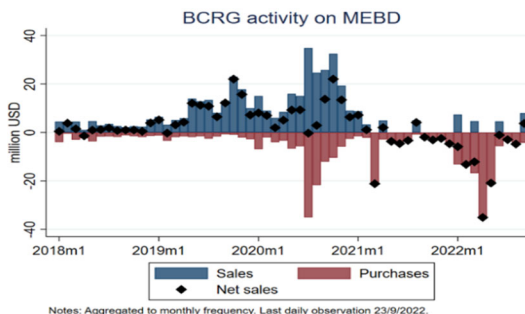
L'appréciation du GNF fait figure d'exception parmi les pays africains, avec des signes de stabilisation observés plus récemment.

Taux de change nominaux (en pourcentage)



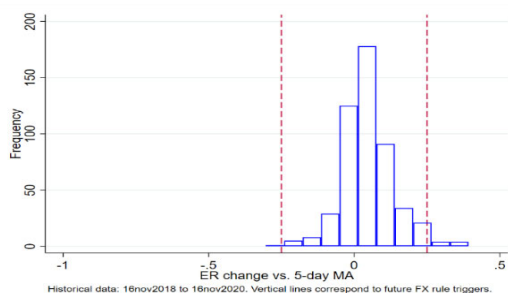
La BCRG a été acheteur net de devises sur le marché aux enchères en 2021, mais elle a vendu des réserves plus récemment.

Achats et ventes de devises par la BCRG sur le marché aux enchères (en millions de dollars)



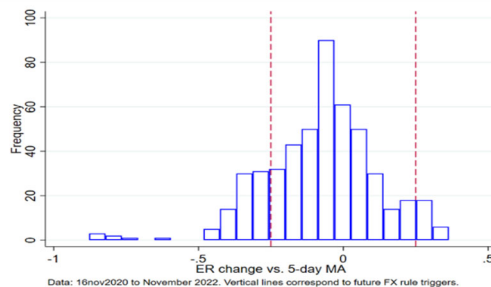
Avant l'introduction de la règle d'intervention sur le marché des changes, le taux de change variait très peu.

Histogramme : taux de change journaliers (2018–20) (axe des abscisses : variation en pourcentage, axe des ordonnées : fréquence)



Elle a nettement augmenté à fin 2021, avec l'introduction des règles.

Histogramme : taux de change journaliers (2021–22) (axe des abscisses : variation en pourcentage, axe des ordonnées : fréquence)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

PERSPECTIVES ET RISQUES

14. Malgré la lenteur de la reprise dans le secteur non minier, l'expansion de l'activité minière devrait soutenir la croissance globale en 2023, tandis que l'inflation devrait rester forte. La croissance du secteur minier devrait rester vigoureuse, grâce à une capacité de production accrue et aux investissements en cours dans de nouvelles mines, outre la forte demande chinoise de bauxite. Le secteur non minier devrait poursuivre sa reprise graduelle à mesure que les effets du choc sur les prix causé par la guerre en Ukraine se dissipent et que la situation politique se normalise. Avec quelques effets de second tour, l'inflation, qui était supérieure à 12 % en 2022, devrait progressivement diminuer pour passer au-dessous de 10 % d'ici 2024 avec l'atténuation du choc sur les prix internationaux, sous réserve que l'orientation prudente de la politique monétaire soit maintenue⁵. Cependant, l'inflation des produits alimentaires devrait rester supérieure à 12 % en 2023.

15. À moyen terme, les services du FMI anticipent une poursuite de la croissance, portée par le secteur minier, notamment par la production de bauxite (tableau 2 du texte). La production d'or artisanal, qui a fortement augmenté entre 2020 et 2022, devrait se stabiliser progressivement. Le secteur non minier devrait se redresser pleinement d'ici en 2024, sous l'effet d'une plus grande stabilité sociopolitique et d'une conjoncture internationale plus favorable.

Tableau 2 du texte. Guinée : principaux indicateurs économiques, 2021–27
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Est.			Projection			
Production et inflation							
Croissance du PIB réel (variation annuelle en %)	4,3	4,7	5,6	5,8	5,6	5,5	5,4
Secteur minier (variation annuelle en %)	6,6	11,8	11,1	9,3	6,3	5,1	6,3
Secteur non minier (variation annuelle en %)	3,7	2,9	4,1	4,8	5,4	5,6	5,1
Inflation moyenne (variation annuelle en %)	12,6	12,2	11,4	9,5	8,9	8,3	7,8
Finances de l'administration centrale							
Total des recettes et dons	13,6	13,1	13,0	13,9	14,7	15,0	15,3
Charges et capacité de financement	15,3	14,4	15,3	16,5	17,2	17,6	18,1
Solde budgétaire global (dons inclus)	-1,7	-1,3	-2,3	-2,6	-2,5	-2,6	-2,7
Solde budgétaire de base	-0,7	0,1	-0,1	-0,2	0,3	0,4	0,3
Secteur extérieur							
Solde des transactions courantes (y compris transferts officiels)	-2,1	-7,4	-6,8	-4,5	-3,0	-2,6	-1,9
Balance des paiements globale	2,4	-0,3	0,4	0,9	0,9	1,2	1,0
Réserves brutes disponibles (en mois d'importations)	2,7	2,5	2,4	2,4	2,6	2,7	2,8
Dette publique brute	40,4	34,9	35,3	36,5	36,6	36,9	37,3

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

16. Les risques restent élevés sur fond d'incertitudes accrues, en particulier sur le front extérieur (annexe III). Les perturbations des prix et de l'offre consécutives à l'invasion de l'Ukraine

⁵ Un nouvel indice des prix couvrant l'ensemble du territoire est en cours d'élaboration.

par la Russie et de possibles autres chocs sur les chaînes d’approvisionnement mondiales causés par la COVID risquent de prolonger la période d’inflation, d’accroître les besoins de financement budgétaire et de financement de la balance des paiements et d’aggraver l’insécurité alimentaire en 2023. L’augmentation des besoins de financement pourrait également inciter à recourir davantage au financement monétaire, ce qui compromettrait la stabilité des prix et du taux de change. Le choc sur les prix et le durcissement des conditions financières mondiales pourraient réduire la demande de bauxite, ce qui diminuerait les exportations et les recettes. Côté positif, l’avancement du projet de minerai de fer de Simandou pourrait s’accélérer, ce qui stimulerait la croissance ainsi que les exportations et les recettes. Des évolutions positives pourraient également intervenir si les réformes des recettes conduites par les autorités donnent des résultats plus rapides que prévu.

Point de vue des autorités

17. Les autorités sont plus optimistes quant aux perspectives. Les comptes nationaux pour 2020 devraient être finalisés fin 2022. Bien que les services du FMI aient incorporé une révision préliminaire à la baisse communiquée par les autorités qui indique que le secteur non minier a été gravement touché par la pandémie, ces chiffres pourraient être trop pessimistes. De même, les autorités prévoient un redressement plus rapide du secteur non minier après la pandémie et le choc causé par la guerre en Ukraine sur la période 2021–23. S’agissant de l’inflation, les autorités pensent qu’elle sera ramenée à 10 % en 2023 et au-dessous par la suite grâce à l’appréciation continue du GNF qu’elles anticipent, à une demande plus faible dans un contexte de discipline budgétaire et à un repli de l’inflation mondiale.

ENTRETIENS

Les principaux entretiens ont été consacrés au dosage des politiques budgétaire et monétaire à court terme qui permettrait de juguler l’inflation et de protéger les plus vulnérables tout en menant à bien l’ambitieux programme d’investissement des autorités. S’agissant des défis à moyen terme, les entretiens ont porté sur la nécessité de diversifier l’économie afin de rendre la croissance plus inclusive, d’accroître la résilience et d’améliorer le climat des affaires.

A. Politique budgétaire

18. Le déficit global en 2022 devrait être nettement inférieur à ce qui était prévu au moment des consultations de 2021 au titre de l’article IV et dans le budget des autorités. Le déficit prévisionnel de 1,3 % du PIB tient aux bonnes performances des recettes hors carburants, à la maîtrise des dépenses courantes et à une sous-exécution du programme national de dépenses en capital.

- Bien que les recettes non minières aient été inférieures aux prévisions — en raison du manque à gagner de plus de 2 % du PIB résultant des subventions sur les carburants et les denrées alimentaires — des initiatives visant à assurer un meilleur respect de leurs obligations par les contribuables et à promouvoir la dématérialisation des démarches fiscales, conjuguées au

paiement exceptionnel de redevances dans les secteurs des mines et des télécommunications, devraient partiellement compenser cet écart.

- Les autorités ont réduit la taille de la fonction publique en ramenant de 53 à 38 le nombre de ministères et d'agences et procédé à un nettoyage de la masse salariale, amenant le ratio prévisionnel dépenses courantes/PIB en 2022 à son plus bas niveau depuis plus de 10 ans.
- La sous-exécution du programme de dépenses en capital s'explique à la fois par des perturbations des financements extérieurs consécutives au coup d'État et par des difficultés de mise en œuvre dues à des capacités insuffisantes. Les dépenses en capital intérieures ne devraient atteindre que 60 % du montant envisagé dans la première loi de finances de 2022.
- La baisse des besoins de financement, conjuguée à l'allocation de DTS, a évité de recourir une nouvelle fois au financement monétaire — ce qui a contribué à maîtriser l'inflation — et de rembourser une partie des arriérés intérieurs accumulés en 2021⁶.

19. Pour le budget de 2023, les projets sont de mobiliser des recettes intérieures et de gérer les besoins de développement, en particulier des infrastructures. Selon la lettre de cadrage budgétaire du Premier ministre, le budget 2023, qui est en cours de préparation, consacrera environ un quart des dépenses aux investissements d'infrastructure, poursuivra les efforts d'augmentation des recettes intérieures et privilégiera l'agriculture, le développement rural, la santé et l'éducation. Il couvrira aussi les dépenses de préparation des élections. Selon la lettre de cadrage, le déficit pourrait être de 4,5 %, mais après les entretiens, les services du FMI pensent qu'il pourrait être plus proche de 3,5 %.

20. Le projet des autorités consistant à accroître les dépenses en capital en augmentant les recettes intérieures va dans le bon sens, mais il doit s'appuyer sur les financements disponibles. Les discussions préliminaires sur le budget 2023 indiquent que les projets des autorités donneraient une impulsion budgétaire positive, jugée nécessaire par les services du FMI pour accompagner la reprise du secteur non minier. Néanmoins, au vu de l'insuffisance des capacités de mise en œuvre et des financements disponibles prévisionnels, les services du FMI anticipent une accélération plus progressive des investissements d'infrastructure, ce qui produirait un déficit global plus proche de 2,3 % du PIB. Sachant que l'augmentation des dépenses serait consacrée aux investissements d'infrastructure — avec un fort contenu d'importations — son potentiel inflationniste devrait être modéré. Dans ce contexte, les services du FMI ont souligné qu'il importe de veiller à disposer des financements appropriés, y compris en évitant le financement par la banque centrale compte tenu de la forte inflation, et de veiller à ce que le recours aux financements par les banques commerciales — déjà élevé en perspective historique — n'évince pas le secteur privé. Il serait essentiel de maximiser le recours aux financements concessionnels.

⁶ La BCRG a converti l'allocation de DTS de la Guinée en dollars (284,5 millions de dollars) en janvier 2022 et a vendu l'actif et le passif à l'État. Les autorités allouent ces ressources au remboursement des avances, à des projets d'investissement et au remboursement des arriérés intérieurs accumulés en 2021, conformément aux recommandations des services du FMI.

Maîtriser le choc sur les prix des produits alimentaires et des carburants afin de protéger les plus vulnérables

21. Le décaissement demandé au titre du guichet pour les chocs alimentaires fournira un financement pour amortir le choc sur les prix. Cette aide contribuerait à financer la riposte des autorités à l'insécurité alimentaire et à maîtriser les pressions sur les prix intérieurs sans compromettre la disponibilité de financements intérieurs. Environ 30 % des ressources seront affectés à la distribution directe de produits alimentaires, gérée par le PAM. Environ 40 % seraient alloués aux transferts monétaires, tandis que le solde permettrait d'importer des engrais. Les services du FMI ont conseillé aux autorités de veiller à la transparence et d'assurer une coordination efficace entre les différentes entités intervenant dans la riposte au choc. En outre, il conviendrait que les ressources du guichet pour les chocs alimentaires contribuent au renforcement du système de protection sociale plus large.

22. Les subventions sur les prix des carburants ont amorti l'impact du choc mais elles ont opéré une ponction significative et non ciblée sur les ressources. Le coût du manque à gagner est estimé à environ 2 % du PIB. Les subventions sur les carburants sont donc non seulement coûteuses, mais elles sont aussi régressives : moins de 2 % de ces subventions bénéficieront directement aux 20 % les plus pauvres de la population, selon les calculs du FMI basés sur l'enquête de la Guinée auprès des ménages réalisée en 2018/19. C'est pourquoi les services du FMI ont recommandé d'établir un programme visant à progressivement supprimer les subventions sur les carburants et à adopter un mécanisme de tarification automatique assorti d'un système de lissage, conformément aux recommandations de la mission d'assistance technique du FMI, notamment en menant une bonne campagne de communication tout en bâtissant un système de protection sociale plus résilient.

23. Des programmes de protection sociale ciblés seraient plus efficaces pour protéger les personnes vulnérables, mais le système de protection sociale a besoin d'être renforcé. La Guinée est à la traîne par rapport aux pays comparables en matière de dépenses de protection sociale (graphique 10). En outre, ces faibles dépenses de protection sociale ont été historiquement inefficaces, avec des effets négligeables sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. L'agence publique chargée de la protection sociale, l'Agence nationale pour l'inclusion économique et sociale (ANIES), s'emploie à amplifier ses interventions et à renforcer ses capacités par un programme de transferts monétaires lié à la COVID, soutenu par la Banque mondiale. Il convient de poursuivre ces efforts afin d'établir un cadre viable de protection sociale adaptative en l'intégrant dans le cadre budgétaire à moyen terme — car actuellement, les transferts monétaires sont entièrement financés par les donateurs — et en assurant une meilleure coordination entre les ministères et agences compétents. La poursuite de l'élaboration d'un registre social complet est également critique pour cibler les transferts vers les populations vulnérables tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Point de vue des autorités

24. Les autorités conviennent qu'il est urgent de s'attaquer aux conséquences des chocs sur les prix des produits alimentaires et des carburants. Elles reconnaissent le coût élevé des subventions sur les carburants mais elles rappellent que leur suppression totale immédiate engendrerait des effets de second tour qui nuiraient à la croissance et à l'inflation à court terme et auraient des conséquences néfastes pour la population tout entière. Elles se sont déclarées intéressées par une collaboration avec le FMI dans ce domaine. Elles ont en outre demandé le soutien de la communauté internationale pour gérer les conséquences du choc sur les prix des produits alimentaires.

Augmenter les recettes

25. L'augmentation des recettes demeure une priorité cruciale pour la Guinée. Bien que la production de bauxite ait fortement augmenté en volume depuis 2015, les recettes minières n'ont pas progressé et ont même affiché un recul relativement à la production et à la valeur ajoutée du secteur, entraînant un déclin global du ratio recettes fiscales/PIB (graphiques 11a et 11b). Les contrats miniers ont souvent dérogé à l'excellent Code minier en accordant des privilèges fiscaux plus généreux. La résolution de ces problèmes, en particulier celui des prix de transfert dans les contrats de bauxite, pourrait fournir d'importantes ressources ; comme le montre le rapport sur les consultations de 2021 au titre de l'article IV, une réforme modeste pourrait permettre de mobiliser près de 4 fois l'équivalent du budget national de l'agriculture⁷.

26. Les autorités ont pris une mesure importante en vue de régler les problèmes de prix de transfert dans le secteur minier, mais d'autres travaux sont indispensables pour garantir sa mise en œuvre effective. En juillet 2022, les autorités ont signé un décret limitant les transferts de bénéfices résultant de prix de transfert erronés dans l'industrie de la bauxite. Cette réforme bienvenue fait suite à la mission d'assistance technique du FMI (encadré 2). Elle doit maintenant être soigneusement appliquée, notamment par des consultations et un processus participatif. Une autre mesure importante est celle des audits des grandes sociétés minières actuellement en cours, qui doivent être poursuivis et exécutés conformément au Code minier de 2013, dont la rédaction est satisfaisante. Les nouveaux contrats doivent respecter les dispositions du Code minier, et les exemptions et exonérations fiscales se limiter à celles qui y sont prévues. Le secteur de l'or artisanal — qui a enregistré une vive progression en 2021 et 2022 (annexe IV) — pourrait aussi fournir une source complémentaire de recettes. L'accord conclu en juin 2022 entre les autorités et le syndicat des orpailleurs — qui comprend une taxe à l'exportation de 200 dollars par kilogramme d'or brut — est un modeste premier pas dans le bon sens.

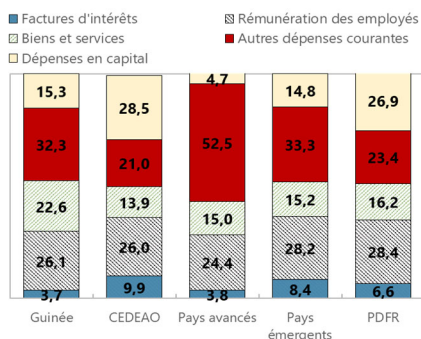
⁷ Document de la série des questions générales sur les recettes des industries extractives en Guinée, rapport du FMI n° 21/147.

Graphique 10. Guinée : indicateurs du filet de protection sociale

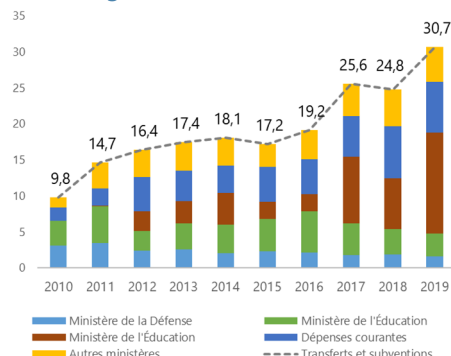
Les dépenses publiques de la Guinée sont plus concentrées en biens et services que celles des autres PFR, et près d'un tiers est dominé par d'autres dépenses courantes, qui comprennent les subventions.

Les dépenses en subventions à l'énergie, qui sont très régressives, ont pris progressivement le pas sur les autres transferts et subventions...

Composition des dépenses publiques, 2021 (en pourcentage)



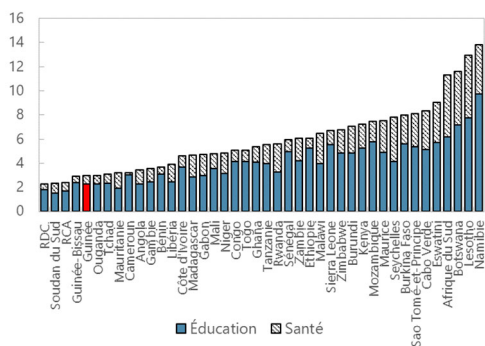
Transferts et subventions par ministère en pourcentage des dépenses totales, 2010-19 (en pourcentage)



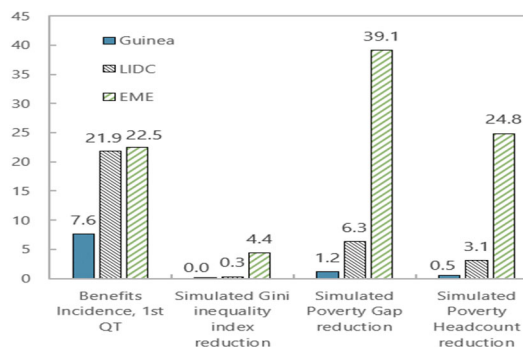
...tandis que les dépenses de santé et d'éducation de la Guinée restent inférieures à celles de ses pairs.

Dans une simulation, le pourcentage de prestations de protection sociale allant aux plus pauvres ne représentait que 7,6 % des dépenses totales en 2012, un chiffre très inférieur aux prestations moyennes observées dans les PDR et les PEPD.

Dépenses publiques moyennes d'éducation et de santé, 2016-19 (en pourcentage du PIB)



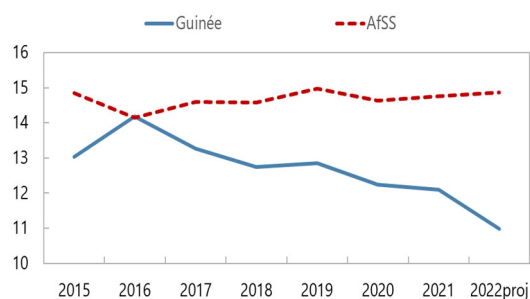
Effet simulé des dépenses de protection sociale, dernière année disponible (2012)¹ (en pourcentage)



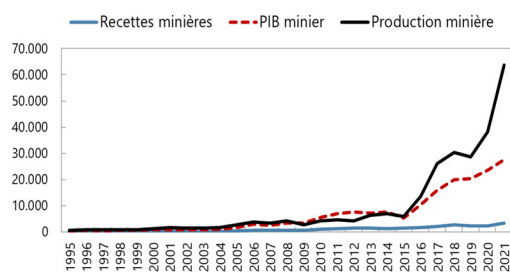
Source : Enquête des autorités guinéennes auprès des ménages réalisée en 2018/19 ; outil d'évaluation des dépenses du département des finances publiques, PEM du FMI, revue des dépenses publiques de la Guinée par la Banque mondiale, 2022, et calculs des services du FMI.

¹ Les indicateurs d'impact qualifiés de « simulés » signifient qu'un indicateur est mesuré en supposant l'absence des programmes de protection sociale et du marché du travail (répartition des richesses avant transfert). Variation exprimée en pourcentage, pas en point de pourcentage.

Graphique 11a. Guinée : recettes fiscales/PIB, 2015–21
(en pourcentage du PIB)



Graphique 11b. Guinée : indicateurs réels et budgétaires du secteur minier, 1995–2021
(en milliards de GNF)



Sources : données des autorités ; PEM du FMI et calculs des services du FMI.

Encadré 2. Réforme des prix de transfert de la bauxite en Guinée

Le problème des prix de transfert erronés dans le secteur de la bauxite doit être résolu au plus vite afin que la Guinée recueille sa juste part de son patrimoine de ressources naturelles. Bien qu'il représente 90 % des exportations de la Guinée et 21 % de son PIB, le secteur minier a généré à peine 2 % du PIB de recettes en 2021, cet écart tenant principalement aux transferts de bénéfices résultant des prix erronés fixés pour la bauxite.

En juillet 2022, les autorités ont pris un décret fixant une formule de calcul du prix de référence de la bauxite guinéenne, suivant ainsi les conseils du FMI et d'autres partenaires du développement.

Le prix de référence déterminerait le prix minimum auquel la bauxite guinéenne doit être vendue, à utiliser aux fins des déclarations fiscales produites par les sociétés. Il s'appliquerait aux sociétés qui vendent de la bauxite à leurs filiales et à celles qui ont des clients dans des États à faible fiscalité. L'indice des prix tiendrait compte des caractéristiques physiques et de la qualité, du marché et des autres coûts de transaction (comme les coûts de transport). Le prix administratif ferait office de régime de protection et ne serait donc pas obligatoire. Les entreprises désireuses de vendre à un prix plus bas seraient tenues de justifier leur décision en présentant un argumentaire économique et juridique à l'administration fiscale et de se soumettre à des audits réguliers.

Cette solution simplifiée est parfaitement conforme au Code minier et aux contrats en cours. Cette réforme de l'administration des recettes simplifie l'application de la disposition du Code imposant aux entreprises actives dans le secteur de la bauxite en Guinée de vendre leurs produits à des prix de pleine concurrence et elle devrait permettre de mobiliser une part des ressources — qui pourrait avoisiner 1 % du PIB.

27. Les efforts pour accroître les recettes non minières doivent être également poursuivis, en prenant appui sur les récents progrès et les résultats de la mission TADAT (outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale) conclue récemment. Le nouveau Code général des impôts, établi avec l'assistance technique du FMI, est entré en vigueur en janvier 2022 et devrait soutenir l'effort d'augmentation des recettes à partir du prochain exercice. Bien que sa mise en œuvre rencontre une certaine résistance, le nouveau code améliore la progressivité (en ajoutant une nouvelle tranche d'imposition de 20 % ; la plus élevée était précédemment de 15 %) et supprime les vides juridiques. La mission TADAT de septembre 2022 a relevé des améliorations en

matière d'administration des recettes, telles que la création d'un identifiant unique par contribuable et la dématérialisation des déclarations fiscales et du paiement des impôts. Elle a également souligné la nécessité de poursuivre la modernisation de l'administration des recettes suivant un plan stratégique pluriannuel. Au-delà de l'application progressive d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, les grandes priorités pour accroître les recettes sont les suivantes : i) étendre la gestion dématérialisée des impôts à tous les contribuables, ii) rapprocher les bases de données fiscales et douanières et iii) appliquer une approche basée sur les risques dans la détection des infractions. Une stratégie à moyen terme visant à donner la priorité aux réformes de l'administration des recettes est actuellement envisagée, avec l'appui technique du FMI.

Améliorer la qualité des dépenses

Questions relatives à l'énergie

28. Les subventions régressives consenties de longue date au secteur de l'électricité absorbent une part croissante du budget et doivent être maîtrisées (graphique 10 et annexe V). L'achèvement du barrage hydroélectrique de Souapiti en 2020 a fortement accru les capacités de production de la Guinée. Cependant, l'infrastructure de transport de l'électricité n'est pas encore achevée, ce qui contraint les autorités à continuer d'importer des produits combustibles coûteux et à payer pour la production totale convenue du barrage. Les tarifs, qui sont les plus bas de la région⁸, ne couvrent que la moitié du coût de fourniture et de distribution, tandis que les taux de recouvrement tournent autour de 60 %. L'alignement des tarifs sur les coûts est la réforme la plus pressante⁹. Il conviendrait également que les autorités achèvent dès que possible l'infrastructure de transport nécessaire pour pleinement exploiter Souapiti. Enfin, l'entreprise publique d'électricité, Électricité de Guinée (EDG), doit améliorer sa capacité de recouvrement, ce qu'elle pourrait réaliser en partie en recourant davantage aux compteurs prépayés. Ces réformes fourniraient une marge de manœuvre budgétaire dont la Guinée a tant besoin pour développer et renforcer le réseau, qui dessert actuellement moins de la moitié de la population.

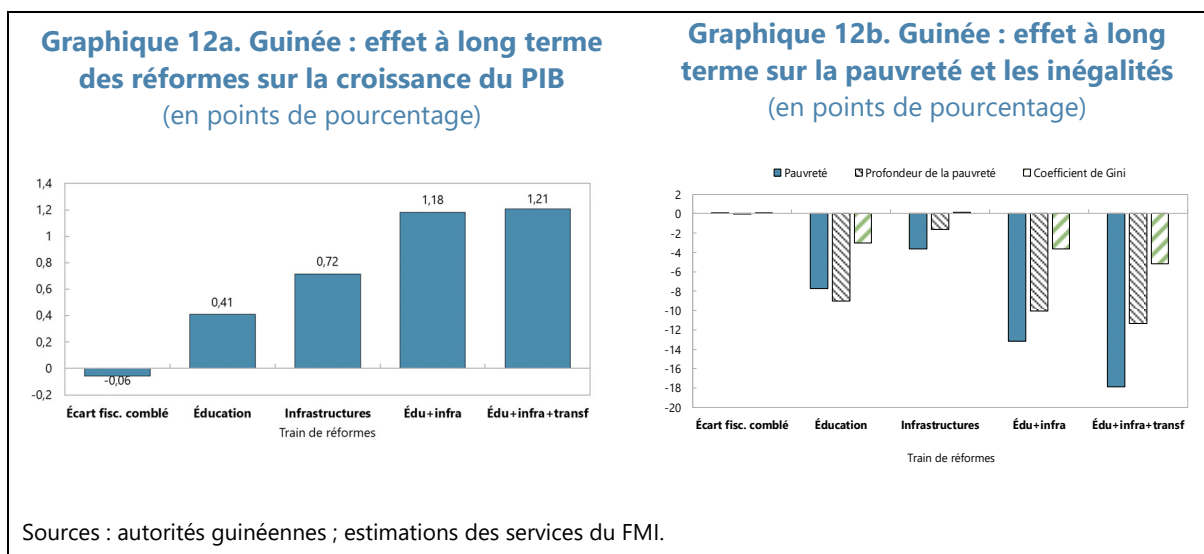
Accroître les dépenses en capital humain

29. La stimulation des investissements en capital humain et en infrastructures est le meilleur usage possible de la marge de manœuvre générée par l'augmentation des recettes et l'efficacité des dépenses. La persistance d'une pauvreté élevée peut s'expliquer en partie par le cycle de faible capital humain, qui engendre la pauvreté, laquelle freine l'accumulation de capital humain. Par conséquent, il conviendrait que les autorités privilégient les investissements d'infrastructure, en particulier en zone rurale, et qu'elles augmentent les dépenses d'éducation et les interventions de protection sociale ; les recherches des services du FMI montrent en effet que

⁸ Les tarifs appliqués aux ménages s'établissaient entre 0,01 et 0,03 dollar/kWh en 2020, pour un coût de fourniture moyen estimé à 0,19 dollar/kWh.

⁹ Diagnostic du secteur privé de la Guinée (*Guinea Country Private Sector Diagnostic*), IFC 2020. Pour prévenir toute incidence négative sur les ménages les plus pauvres, le tarif subventionné (tarif social) pourrait rester en place pour les clients faibles utilisateurs.

cette combinaison d'investissements aurait le plus d'impact sur la croissance, la pauvreté et l'équité (graphique 12 et annexe VI).



30. Le développement du capital humain nécessitera des investissements visant les principales disparités de genre. Le faible capital humain de la Guinée est accentué par les disparités d'accès aux services en fonction du genre, qui produisent des écarts persistants, en particulier dans les résultats en matière d'éducation et de santé. Les effets persistants de la pandémie devraient aussi toucher principalement les femmes. Enfin, en règle générale, l'insécurité alimentaire touche davantage les ménages dont le chef de famille est une femme. Par conséquent, les autorités devraient privilégier les dépenses de capital humain qui ciblent efficacement les femmes afin de résorber les disparités de genre, qui pèsent sur le potentiel de croissance du pays.

Gestion des finances publiques

31. Les progrès se poursuivent dans le domaine de la gestion des finances publiques, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires :

- L'amélioration de l'efficacité des investissements doit être une priorité afin de mieux gérer les importants besoins d'infrastructure du pays et la sous-exécution persistante. La rédaction du manuel de gestion des investissements publics entreprise avec l'assistance technique du FMI est une mesure positive, mais son achèvement a été retardé pendant plusieurs années et un réexamen complet du rôle et des responsabilités de la structure institutionnelle est désormais nécessaire. Il faut également veiller à l'efficacité de la budgétisation pluriannuelle et de l'engagement des projets d'investissement. Une prochaine mission d'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA) et une mission conjointe climat-PIMA devraient soutenir ce travail.
- Le recensement et l'apurement du stock d'arriérés intérieurs, ainsi que la prévention d'une nouvelle accumulation, constituent un autre domaine critique de réforme. Un audit des arriérés

de dépenses couvrant la période 2014-2020 est en cours avec l'appui de l'AFD ; l'achèvement de cet audit et l'adoption d'un plan d'apurement sont de premières étapes importantes sur la voie de la réduction du stock. Des améliorations dans le domaine de l'enregistrement des arriérés de dépenses, de la gestion de trésorerie et des contrôles de dépenses sont indispensables pour prévenir de nouveaux arriérés.

- Le cadre budgétaire à moyen terme 2023-25 établi par les autorités a suivi un processus transparent et participatif et a été débattu par le parlement de transition.
- Les autorités ont avancé dans la modernisation de l'information financière et la mise en œuvre du compte unique du Trésor, sa couverture étant désormais élargie à 80 % des entités publiques autonomes à Conakry.

32. Des travaux sont en cours pour améliorer la gestion de la dette, après les premières adjudications d'obligations à 5 ans et 3 ans intervenues respectivement en avril et en août 2022. Bien qu'elle ait été globalement fructueuse, l'expérience a montré qu'il est important d'établir un calendrier d'émission précis et de bien communiquer les intentions du gouvernement. L'absence de calendrier aurait pu limiter la participation des banques commerciales aux enchères dans un contexte d'incertitude relative aux futures options d'investissement. Les autorités travaillent avec l'assistance technique du FMI pour établir un plan d'action visant à renforcer ces domaines, et notamment à améliorer la coordination entre les principales parties prenantes, qui est indispensable pour garantir un financement approprié du budget. D'autres efforts visant à développer un marché secondaire seraient également utiles à moyen terme.

33. Le renforcement de la gestion des finances publiques et le développement des capacités de gestion de la dette peuvent appuyer les efforts pour concevoir et mettre en œuvre un ancrage budgétaire adapté à la stratégie de développement à moyen terme spécifique à la Guinée. Les autorités appliquent actuellement la règle du déficit global basée sur les critères de convergence de la Zone monétaire ouest-africaine aux fins de la budgétisation à court terme (c'est-à-dire un déficit dans compris n'excédant pas 3 % du PIB). Le maintien d'un risque modéré de surendettement est aussi un principe directeur essentiel. Une amélioration des rapports budgétaires, associée à des réformes visant à accroître l'efficacité des investissements et à mieux gérer la dette, faciliterait l'adoption d'un ancrage budgétaire plus adapté, qui pourrait être préparé avec l'assistance technique du FMI.

Évolution à moyen terme et viabilité de la dette

34. L'augmentation des recettes devrait contribuer à financer l'accélération prévue des investissements d'infrastructure à moyen terme. Grâce aux efforts déployés, les recettes fiscales devraient progresser d'environ 2,8 % du PIB sur la période 2022-27. Un recul des dons est anticipé en raison de l'orientation vers des prêts à long terme de l'enveloppe allouée à la Guinée au titre de l'IDA 20. Les dépenses d'infrastructure augmenteraient, mais plus modestement qu'on ne le prévoyait avant la pandémie, ce qui engendrerait un déficit global de 2,4 % du PIB en moyenne sur la période 2023-27, avec des excédents budgétaires de base de 0,2 % du PIB en moyenne.

35. La Guinée reste exposée à un risque modéré de surendettement ; sa marge de manœuvre pourrait suffire à amortir des chocs mais elle reste limitée pour contracter de nouveaux emprunts. Les ratios de dette publique et de dette extérieure ont diminué en 2021, s'établissant respectivement à 40,4 % du PIB et 22,8 % du PIB, après leur vive progression liée à la COVID. Ce déclin résulte d'une interruption temporaire de l'aide apportée par les principaux partenaires de financement dans le sillage immédiat du coup d'État et de l'appréciation du taux de change. Les décaissements ont été également modérés en 2022. On observe une évolution vers des prêts extérieurs assortis de conditions moins concessionnelles, et la dette reste sensible à des risques élevés. En conséquence, il reste indispensable de maintenir une enveloppe réaliste pour les projets d'investissement financés sur ressources extérieures afin de conserver la notation de risque modéré de surendettement. Il sera essentiel dans ce contexte de maximiser les recours aux emprunts concessionnels.

Point de vue des autorités

36. Les autorités souscrivent dans l'ensemble aux principaux conseils en matière de politique budgétaire. En ce qui concerne les recettes, elles soulignent l'importance du nouveau décret sur les prix de transfert et l'expansion du recouvrement dématérialisé des impôts. Elles entreprennent une enquête sur le secteur de l'or artisanal. Elles soulignent également les efforts pour rationaliser les dépenses et maintenir l'élan de la réforme de la gestion des finances publiques. En ce qui concerne la question du genre, elles mettent en avant les solides politiques et lois sur le genre qui, néanmoins, n'ont pas été pleinement mises en œuvre, associées à une forte volonté de progresser dans ce domaine tout en relevant que les ressources insuffisantes sont une forte contrainte. Enfin, les autorités conviennent qu'il est important de rechercher des financements concessionnels afin de maintenir le risque modéré de surendettement. Néanmoins, elles relèvent que ce type de financement n'est pas disponible à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins considérables du pays en matière d'infrastructures.

B. Politiques monétaire et financière

37. La politique monétaire en 2022 résiste bien dans une conjoncture difficile. Quoique structurellement élevée, l'inflation est restée maîtrisée, à environ 12 % en 2022 — un niveau similaire à celui de 2021. Les principaux facteurs à l'origine de cette performance positive sont les suivants : i) l'orientation monétaire suffisamment restrictive, soutenue par le recul du crédit net de la banque centrale à l'État, qui a maintenu la monnaie centrale au-dessous des moyennes historiques (graphique 13), ii) l'application de la règle d'intervention sur le marché des changes récemment adoptée, qui a permis d'améliorer la transmission de la politique monétaire en augmentant la flexibilité du taux de change¹⁰ ; iii) l'introduction de contrôles des prix face au choc sur les prix des produits alimentaires et des carburants et iv) l'allocation de DTS — qui a allégé les

¹⁰ La règle d'intervention sur le marché des changes a été adoptée fin 2020 et a été depuis globalement respectée. Selon cette règle, publiée et connue de tous les opérateurs, la BCRG peut décider d'organiser une enchère d'achat ou de vente de devises à la clôture de la séance si le cours de référence du jour s'écarte de plus de 0,25 % de sa

(suite)

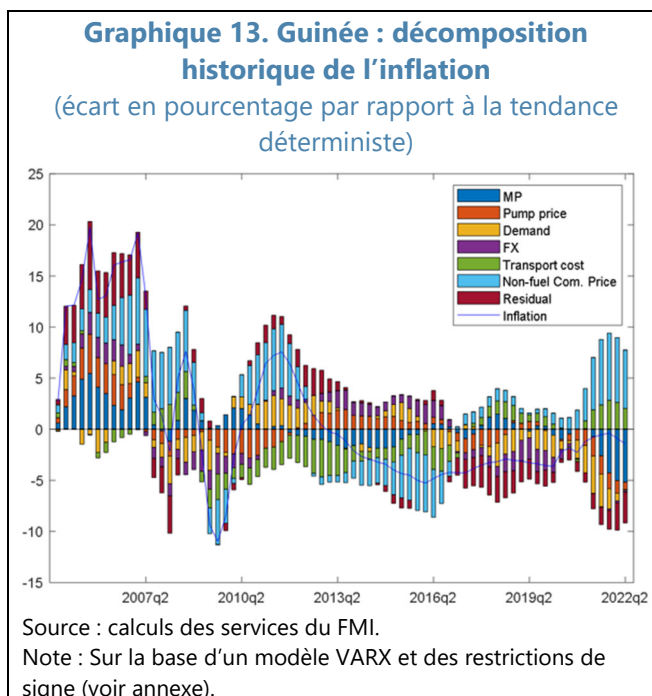
pressions de financement pesant sur les autorités. Cependant, la banque centrale a réduit les exigences de réserve de 16 à 15 % en mars 2022. Les banques commerciales ont utilisé les liquidités pour fournir d'autres financements à l'État. Les services du FMI se félicitent de la décision prise en septembre 2022 par le Comité de politique monétaire de maintenir l'exigence de réserve et les principaux taux de référence inchangés, à respectivement 15 % et 11,5 %, étant donné la baisse seulement graduelle de l'inflation et les risques entourant les perspectives.

38. La politique monétaire doit rester restrictive afin de résister à l'impact de répercussions retardées et de pressions de second tour sur les prix. Les effets de

l'augmentation de 20 % des prix des carburants en juin 2022 ne sont pas encore dissipés et il existe des risques de second tour en raison des chocs sur l'offre mondiale. En outre, un renversement potentiel de la tendance à l'appréciation du GNF alimenterait l'inflation. Dans ce contexte, il serait important : i) de veiller à ce que les prêts à l'État ne dépassent pas les limites statutaires et à ce que les avances soient rémunérées et remboursées dans les délais ; ii) de gérer activement la liquidité afin de maintenir une orientation globalement restrictive de la politique monétaire, surtout lorsque l'orientation de la politique budgétaire deviendra plus expansionniste ; iii) de reporter de nouvelles diminutions de l'exigence de réserve imposée aux banques jusqu'à ce que les risques liés aux pressions internationales sur les prix se dissipent et iv) de s'en tenir à la politique d'intervention sur le marché des changes basée sur des règles, qui a amélioré la transparence et la cohérence des interventions. Il conviendra de choisir le moment opportun pour réformer les subventions sur les carburants afin de ne pas accentuer l'inflation.

39. Les travaux en cours pour rebaser l'IPC et étendre sa couverture sont opportuns et il conviendrait que l'introduction du nouvel indice suive les meilleures pratiques. L'Institut national de la statistique (INS) a entrepris des travaux en vue d'étendre l'IPC au-delà de Conakry et d'actualiser à 2019 ses pondérations qui dataient de 2002, en utilisant les méthodologies harmonisées de calcul de l'IPC définies par l'UEMOA et AFRISTAT. Les services du FMI ont conseillé aux autorités de procéder par étapes à l'introduction du nouvel indice, en commençant par le nouvel indice global de Conakry et ses principales composantes, puis en passant à l'indice national lorsqu'on disposera de données suffisantes pour calculer les variations annuelles. Il est également important de veiller à la fiabilité des méthodes de compilation et des données sous-jacentes. Le

moyenne mobile sur 5 jours. Dans les autres cas, elle n'intervient pas. Le montant de devises achetées ou vendues lors de l'enchère est plafonné à 8 millions de dollars par jour.



FMI est prêt à continuer d'accompagner ce processus, notamment en fournissant une assistance technique.

40. Les efforts en cours pour limiter le financement monétaire du déficit et améliorer la transmission de la politique monétaire ouvriront la voie au ciblage de l'inflation à moyen terme. Même avant la guerre en Ukraine, l'inflation en Guinée était élevée et figurait parmi les plus persistantes en Afrique subsaharienne (annexe VII). Les autorités souhaitent passer de l'actuel ciblage de la monnaie centrale à un cadre dont l'instrument opérationnel est le taux d'intérêt. Les services du FMI ont conseillé d'établir une feuille de route détaillée pour guider ce processus. Les grandes étapes seraient les suivantes : i) une réduction durable du financement monétaire du déficit budgétaire ; ii) des prises de décision de politique monétaire transparentes afin de guider les anticipations ; iii) une couverture élargie des données et leur communication au public (par exemple, mesures d'activité infra-annuelles et informations sur les taux d'intérêt) ; iv) une plus grande flexibilité du taux de change (éventuellement en relevant le seuil de déclenchement des interventions sur le marché des changes) ; et iv) une réduction progressive des exigences de réserves afin de réduire les coûts d'intermédiation et de faciliter l'approfondissement financier.

41. Une accélération de la mise en œuvre des recommandations émises à l'issue de la revue de stabilité du secteur financier (RSSF) est en cours. Les opérations monétaires sont renforcées par l'élaboration d'un cadre régissant l'apport de liquidités d'urgence. La révision de la loi bancaire est envisagée à court terme et les travaux en vue de la modification des statuts de la banque centrale ont repris¹¹. Une mission d'assistance technique concernant l'adoption des normes IFRS et du cadre Bâle II/III est en cours, complétée par une mission d'assistance technique portant sur les tests de résistance réalisés par les autorités de contrôle, qui aidera la BCRG à cerner les risques auxquels le secteur bancaire est exposé.

42. Il conviendrait que les autorités adoptent une approche séquentielle, basée sur les risques, pour le programme de réforme du secteur financier. Priorité devrait être donnée à l'achèvement de la loi bancaire, au renforcement de la capacité de contrôle et aux mesures incitant les banques à mieux gérer la liquidité. Il conviendrait également d'établir un cadre juridique et opérationnel pour le traitement des banques fragiles (par exemple, celles qui ont un ratio élevé de prêts improductifs). Des mesures facilitant le recouvrement rapide auprès des débiteurs non viables ou insolubles, au moyen de procédures en justice accélérées sont indispensables. Il conviendrait ensuite de poursuivre les travaux de mise en place d'un filet de sécurité financière et de plans d'urgence. Afin de préserver l'indépendance de la banque centrale et son efficacité, il convient de résoudre rapidement les insuffisances relevées lors de l'évaluation des sauvegardes de 2021 qui ne sont pas encore résorbées. Le règlement du litige en cours avec Affinor, un raffineur belge, portant sur les produits de trois tonnes d'or des banques centrales demeure également essentiel. À moyen

¹¹ Les recommandations de la RSSF étaient les suivantes : modifier la loi bancaire et les statuts de la banque centrale afin de préciser son mandat en matière de contrôle bancaire et de surveillance macroprudentielle ; insérer des dispositions spécifiques pour résoudre les préoccupations relatives à la banque de développement (y compris céder la participation de la BCRG dans la banque de développement) et conforter la base légale et les outils à la disposition de la BCRG pour le régime de résolution des crises bancaires.

terme, des avancées sont nécessaires en ce qui concerne le renforcement de l'inclusion financière, le développement des marchés de la dette et des marchés secondaires, ainsi que la résolution des obstacles à l'amélioration du crédit au secteur privé (par exemple, progresser sur la question des registres des garanties et du crédit).

43. Les mesures en cours pour approfondir le crédit au secteur privé et améliorer le climat des affaires sont opportunes. Grâce au remboursement partiel des arriérés dus par les administrations en 2022, les banques ont pu octroyer de nouveaux crédits. Le nouveau tribunal de commerce et le fonds de garantie des prêts aux PME devraient accroître la sécurité juridique et permettre une intermédiation du crédit plus généralisée et à plus long terme. Grâce aux outils d'analyse des risques et au registre du crédit qui sont prévus, les prêts bancaires devraient devenir moins risqués et donc moins coûteux. Cependant, tant que ces initiatives ne sont pas pleinement opérationnelles, l'absence de marchés secondaires de la dette, les incertitudes juridiques et l'absence de garanties appropriées freinent l'expansion du crédit, en particulier aux secteurs où les services bancaires sont moins répandus — comme l'agriculture — qui pourrait être vitale pour la diversification. En outre, d'autres travaux sont nécessaires pour que le système d'information sur le crédit soit pleinement opérationnel, ce qui contribuera à la mise en œuvre du bureau d'information sur le crédit et à une meilleure gestion des risques. Les ratios de fonds propres des banques demeurent solides, mais la récente augmentation des prêts improductifs (surtout nets de provisions) requiert aussi une attention accrue de l'autorité de contrôle afin de suivre de près la qualité des actifs.

Point de vue des autorités

44. Les autorités souscrivent globalement aux conseils relatifs à la réforme de la politique monétaire et du secteur financier. Elles conviennent que l'orientation de la politique monétaire doit rester prudente jusqu'à ce que l'inflation repasse au-dessous de 10 %, moment auquel les taux pourraient être ajustés pour soutenir l'expansion du crédit accordé par les banques commerciales. Elles considèrent que la transformation numérique, l'investissement dans les systèmes de paiement et l'interopérabilité des banques continueront à favoriser l'approfondissement financier. Elles estiment que l'assistance technique est essentielle pour gagner en résilience et renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Enfin, elles considèrent que le développement du marché intérieur de la dette est une priorité nationale. Elles souhaiteraient adopter le nouvel IPC dès que possible car en général, il affiche des taux d'inflation plus faibles.

C. Diversification, résilience et gouvernance

45. La diversification de l'économie et la gestion du risque lié aux concentrations doivent rester prioritaires. La dépendance de la Guinée aux exportations minières est un risque pour la stabilité extérieure ainsi que pour les perspectives de croissance à long terme et l'inclusion. Il reste donc indispensable de poursuivre la diversification pour la croissance du pays. L'analyse des services du FMI montre que la Guinée aurait intérêt à examiner les possibilités de diversification dans l'agriculture, dans les services et dans les activités qui ont des liens non seulement en aval,

mais aussi des liens plus complexes en amont avec le secteur minier concurrentiel (annexe VIII). Il conviendrait également que la Guinée constitue des réserves suffisantes pour maîtriser les risques que posent les fluctuations des prix ou de la production dans ses exportations très concentrées pour la viabilité extérieure.

46. La crise en Ukraine a souligné la nécessité d'accroître la résilience aux chocs externes, que le changement climatique pourrait exacerber (annexe IX). Pour mieux atténuer les répercussions, il conviendrait que les autorités privilégient les investissements dans l'adaptation au changement climatique qui exploitent la richesse naturelle du pays. L'accélération du raccordement complet du barrage hydroélectrique de Souapiti au réseau serait nécessaire pour recueillir les fruits de sa production. Sur le front alimentaire, la Guinée dispose d'abondantes capacités pour développer sa production agricole et réduire ainsi sa dépendance aux importations tout en donnant l'urgent coup de pouce dont les revenus ruraux ont besoin. La modernisation de l'aménagement du territoire et du suivi de l'occupation des sols, outre la mise en relation des agriculteurs avec les services bancaires et d'assurance, favoriserait une expansion des investissements dans l'agriculture. Enfin, les autorités devraient veiller à la réduction progressive des émissions du secteur minier, conformément à la Contribution déterminée au niveau national de la Guinée de 2021 dans le cadre de son engagement à l'égard de l'Accord de Paris¹².

47. La bonne mise en œuvre du projet de Simandou devrait être une priorité. Le projet d'exploitation du gisement de fer de Simandou a connu une accélération en 2022, car les autorités ont réuni les deux principaux concurrents pour codévelopper les mines (encadré 3). La présence d'un régime fiscal satisfaisant dans les contrats en cours de négociation — garantissant que l'État recueille sa juste part des recettes tout en respectant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance — pourrait radicalement changer la donne pour la Guinée.

48. Bien que des réformes soient en cours sur le front de la gouvernance, des travaux complémentaires sont nécessaires pour renforcer le système de lutte contre la corruption. Les autorités ont créé la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), pour poursuivre les détournements de fonds, la corruption et d'autres infractions financières. La CRIEF poursuit également l'ex-Premier ministre et d'autres anciens dignitaires, accusés d'avoir détourné plus de 40 millions de dollars des fonds alloués à la riposte à la pandémie. Pour avancer encore dans le domaine de la gouvernance, il conviendrait que les autorités confèrent une base légale plus ferme pour l'établissement de l'Agence nationale de lutte contre la corruption. Il importerait également d'accroître le nombre de juges spécialisés au sein du Tribunal de commerce car ils ne sont que quatre pour l'ensemble du pays, ce qui entraîne de longs délais dans la résolution des affaires. De manière générale, il serait important de renforcer le système judiciaire, notamment en formant les juges et en construisant des infrastructures judiciaires. Le coup d'État a ralenti les efforts de réforme appuyés par le FMI concernant le régime de déclaration de patrimoine, qui se trouve aujourd'hui dans une impasse juridique.

¹² La Guinée s'est engagée à placer le secteur minier sur une trajectoire net zéro émissions à l'horizon 2040.

Encadré 3. Développement de la mine de fer de Simandou

Après plus de dix ans de retards liés à des aspects légaux et à la corruption, le développement du plus grand gisement mondial de minerai de fer, et de meilleure qualité, avance enfin¹³. En mars 2022, un contrat-cadre a été signé par Rio Tinto, WCS et l'État guinéen aux fins du codéveloppement du projet de Simandou. Ce contrat prévoit le développement de quatre sites miniers et la construction d'une voie ferrée multi-utilisateurs, ainsi qu'un nouveau port en eau profonde, pour un coût annoncé d'environ 15 milliards de dollars. Une nouvelle coentreprise baptisée « Compagnie du TransGuinéen » sera chargée du codéveloppement des infrastructures ferroviaires et portuaires. L'État détiendra une participation gratuite et non diluable de 15 % dans les mines et la coentreprise chargée des infrastructures.

Bien que les autorités fassent pression pour que la construction soit achevée en 2024 et que la production puisse commencer dès 2025, les analystes du secteur estiment que ce calendrier pourrait être trop ambitieux et que 2027 serait plus réaliste. WCS a néanmoins avancé en 2021-22 dans la construction des infrastructures, notamment des bâtiments, des voies ferrées et des routes. La société s'est engagée à respecter les normes en matière d'ESG. Les contrats nécessaires sont encore en cours de négociation, notamment le pacte d'actionnaires.

Le projet de Simandou devrait changer radicalement la donne pour la Guinée. En effet, une fois opérationnel, il pourrait produire plus de 100 millions de tonnes de minerai de fer chaque année, d'une valeur voisine de 10 milliards de dollars — plus de la moitié du PIB 2021 du pays — qui multiplieraient les exportations par deux.

Le projet n'est pas actuellement pris en compte dans les perspectives à moyen terme. En raison du manque d'informations précises et des incertitudes relatives aux négociations en cours, Simandou n'est pas incorporé dans les prévisions macroéconomiques du scénario de référence¹⁴, mais il pourrait considérablement améliorer les perspectives à moyen terme et ses chances de réalisation sont de plus en plus fortes.

49. Des travaux complémentaires sont également nécessaires pour renforcer le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Les autorités préparent un recueil des règlements en matière de LBC/FT ainsi qu'un manuel de procédure à l'intention des autorités de surveillance. Afin d'améliorer le cadre juridique, elles sont encouragées à poursuivre l'harmonisation des lois et des règlements conformément au plan national de LBC/FT, et à prendre les décrets d'application de la loi de LBC/FT de 2021. D'autre part, il serait également important d'accroître les ressources et les capacités de la BCRG et de la cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs missions. La Guinée a déjà résolu d'importantes carences présentes dans le cadre de LBC/FT, avec l'appui du FMI, notamment au niveau de la conformité technique. Cependant, d'autres améliorations sont requises, en particulier au niveau de l'efficacité de la mise en œuvre. Dès lors, un effort concerté des autorités serait nécessaire pour renforcer le régime de

¹³ Le projet de Simandou est divisé en quatre blocs d'exploration. Les blocs 1 et 2 sont détenus par le consortium SMB-Winning (désormais appelé Winning Consortium Simandou, ou WCS, 90 %) et l'État guinéen (10 %). Les blocs 3 et 4 sont détenus par SIMFER, une coentreprise entre Rio Tinto (45,05 %), Chinalco (39,95 %) et l'État guinéen (15 %). On estime que chaque moitié du gisement contient environ deux milliards de tonnes de réserves de minerai de fer de haute qualité.

¹⁴ Les projections macroéconomiques du scénario de référence des services du FMI ne comprennent qu'une fraction des IDE et de la croissance liés à la construction d'une voie ferrée et d'un port.

LBC/FT dans la perspective du prochain processus d'évaluation mutuelle du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

50. La mise en œuvre des recommandations de la précédente évaluation des sauvegardes avance lentement. Les principales recommandations non encore exécutées sont le respect des délais d'établissement des états financiers aux normes IFRS, le renforcement de l'indépendance du comité d'audit et l'achèvement des plans de renforcement des capacités des services chargés de la comptabilité, de la gestion des risques et de l'audit interne. Il est également indispensable de pourvoir les postes vacants dans ces services et de céder la Banque nationale d'investissement de Guinée. Les services du FMI poursuivront le dialogue avec la BCRG afin d'accélérer la mise en œuvre de toutes les recommandations résiduelles.

Point de vue des autorités

51. Les autorités mettent en avant leur ambitieux programme de réformes structurelles exposé dans leur PRI et leur PRE et relèvent plusieurs réussites récentes. Mais surtout, elles soulignent leurs efforts pour prendre une forte position dans le projet de Simandou et la législation sur le contenu local récemment approuvée. En ce qui concerne le climat, elles relèvent la publication, en 2021, de leur Contribution déterminée au niveau national afin de planifier les investissements dans l'adaptation au changement climatique et son atténuation. Les autorités axent principalement les efforts de diversification sur les liaisons aval du secteur minier, en particulier le raffinage d'alumine. Elles conviennent aussi que les réformes visant à renforcer la lutte contre la corruption et l'état de droit sont prioritaires.

MODALITES DE L'ASSISTANCE DU FMI

52. La demande d'assistance au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la FCR, qui représente 25 % de la quote-part (53,55 millions de DTS), vise à répondre à un besoin urgent de financement de la balance des paiements associé à une situation d'insécurité alimentaire aiguë consécutive aux chocs mondiaux sur les prix des denrées alimentaires et des carburants Selon le rapport mondial sur les crises alimentaires (*Global Report on Food Crises*), la Guinée est confrontée à une crise alimentaire, plus de 1,2 million de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë (c'est-à-dire en situation « de crise ou pire »). Les ressources fournies par le guichet pour les chocs alimentaires permettraient aux autorités de déployer une meilleure riposte au choc alimentaire tout en contenant le déclin du ratio de couverture des importations à 2,5 mois d'importations en 2022 et 2,4 mois en 2023, contre 2,4 mois en 2022 et 2,3 mois en 2023 sans aide du FMI — ce qui serait très inférieur au ratio de couverture de 3 mois recommandé. En outre, le besoin de financement de la balance des paiements ne peut être traité par un programme donnant accès aux tranches supérieures de crédit à ce stade, compte tenu de son caractère urgent et du délai plus long qui serait nécessaire pour négocier un tel programme avec une large adhésion des différentes parties prenantes dans le contexte d'une situation politique difficile. Les autorités travaillent avec les partenaires du développement, notamment la BAD et les partenaires bilatéraux, afin de trouver d'autres financements.

53. Les autorités ont l'intention d'utiliser l'aide du guichet sur les chocs alimentaires comme une aide budgétaire, pour répondre aux besoins tout en évitant d'évincer le secteur privé ou de recourir au financement monétaire. À ce titre, le financement devrait permettre d'atténuer les pressions inflationnistes et de soutenir la croissance du crédit au secteur privé. Un protocole d'accord entre le ministère de l'Économie et des Finances et la banque centrale a été établi afin de définir les responsabilités du service des obligations financières à l'égard du FMI ; il sera signé avant la rétrocession.

54. La capacité à rembourser le FMI est adéquate et le risque de surendettement est jugé modéré. L'encours total de crédit basé sur les tirages réalisés et prospectifs auprès du FMI devrait s'établir à environ 167 % de la quote-part à fin 2022, soit 5 % des exportations et environ 27 % des réserves officielles brutes (tableau 6). Les politiques budgétaire et monétaire prudentes, doublées du solide historique de la Guinée en matière d'exécution de ses obligations à l'égard du FMI, contribuent à réduire le risque relatif à la capacité de remboursement. En outre, les risques liés à la viabilité de la dette demeurent modérés, avec une certaine marge de manœuvre pour absorber les chocs.

55. Les autorités se sont engagées à faire une utilisation transparente et efficiente des ressources du guichet pour les chocs alimentaires. Afin de bénéficier des connaissances et des canaux de distribution du PAM et dans un souci d'efficacité et de plus grande transparence, 20 millions de dollars seront gérés par le PAM et utilisés pour la distribution de denrées alimentaires. En outre, les autorités créeront un sous-compte de dépenses au sein du compte unique du Trésor et veilleront à l'application de procédures et de contrôles appropriés des dépenses, notamment de procédures normales de passation des marchés publics, et publieront tous les contrats y afférents. Au fil des dépenses, les autorités acceptent de publier des rapports d'exécution complets mensuels, trimestriels et annuels, et à effectuer fin 2023 un audit complet de l'utilisation des ressources d'urgence. Elles ont également accepté d'exécuter les recommandations formulées par la Cour des comptes, qui préconise de régler rapidement les vulnérabilités en matière de gestion des finances publiques recensées lors de l'audit du plan de riposte à la COVID-19, et établiront un plan d'action d'ici au 30 juin 2023. Enfin, les autorités ont convenu d'actualiser leur évaluation des sauvegardes après le décaissement du guichet pour les chocs alimentaires.

AUTRES QUESTIONS

56. La communication de données est globalement adéquate aux fins des activités de surveillance, mais d'importantes lacunes sont relevées. Les autorités continuent d'améliorer leurs statistiques avec l'appui du FMI. Les axes d'amélioration prioritaires comprennent l'achèvement de la transition au Manuel de statistiques des finances publiques (MSFP) 2014, le changement de base des données des comptes nationaux et l'amélioration des données relatives à la dette et au secteur extérieur. Les autorités sont également invitées à poursuivre le renforcement des capacités afin d'améliorer leur cadre macroéconomique avec l'assistance technique du FMI.

57. La Guinée reste un important utilisateur de l'aide au renforcement des capacités du FMI. Les priorités en la matière consistent à augmenter les recettes intérieures, surtout dans le

secteur minier, à accroître l'efficacité des dépenses publiques, à réduire les risques budgétaires, à conforter le cadre de politique monétaire tout en améliorant le contrôle bancaire, à mieux gérer la dette et à améliorer la collecte et la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières (annexe X).

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

58. L'économie guinéenne a subi plusieurs chocs graves au cours des deux dernières années. Alors que le pays n'était pas encore remis des conséquences de la pandémie, l'envolée des prix des produits de base déclenchée par la guerre en Ukraine a aggravé les difficultés et l'insécurité alimentaire. La situation sociopolitique a également engendré des incertitudes ainsi qu'une attitude attendiste dans le secteur privé et des troubles civils. Néanmoins, le secteur minier a bien résisté.

59. Les autorités ont engagé plusieurs initiatives en vue de mieux gérer les ressources économiques, parmi lesquelles la rationalisation des dépenses, des efforts pour augmenter les recettes — notamment par une courageuse réforme des prix de transfert de la bauxite, l'introduction d'un nouvel IPC rebasé et le lancement de la première émission obligataire. La persévérance, la transparence et une mise en œuvre appropriée de ces réformes — progressive pour certaines — seraient essentielles pour obtenir les résultats attendus.

60. Les efforts de gestion prudente du budget 2022 consentis par les autorités semblent porter leurs fruits. De moindres besoins de financement et la substitution d'emprunts auprès des banques commerciales aux avances de la banque centrale ont contribué à maîtriser l'inflation. Les récents efforts pour accroître la part des financements intérieurs et en allonger l'échéance sont positifs ; néanmoins, il convient de poursuivre les travaux d'amélioration de la gestion de la trésorerie afin de garantir un financement fluide du budget, notamment en améliorant la coordination entre les principales parties prenantes, en développant les marchés obligataires et en limitant l'accumulation des arriérés intérieurs. En outre, l'apurement du stock d'arriérés intérieurs audités doit s'inscrire dans une stratégie exhaustive de gestion de la dette.

61. Les subventions à l'énergie, qui constituent toujours une ponction importante et régressive sur le budget, doivent être traitées. En l'absence de solides filets de protection sociale, les subventions sur les carburants sont une bonne mesure de second choix, et les services du FMI ont conseillé d'établir un programme visant à les supprimer progressivement et à adopter un mécanisme de tarification automatique, assorti d'un système de lissage. Il convient de reprendre la réforme des subventions à l'électricité, qui a été partiellement retardée par la pandémie. Associée aux mesures visant à accroître les recettes, une réduction des subventions à l'énergie peut permettre de dégager une marge de manœuvre pour les besoins d'investissement critiques dans les infrastructures, le capital humain et la protection sociale — l'ensemble de mesures le plus efficace et le plus efficient pour une croissance durable, selon les recherches des services du FMI — sans compromettre la viabilité de la dette.

62. Il faut poursuivre les efforts pour garantir la maîtrise de l'inflation. Les interventions de politique monétaire ont été opportunément restrictives. Les travaux de l'Institut national de la

statistique en vue de la création d'un IPC actualisé et rebasé, non limité à la capitale sont les bienvenus. Les services du FMI pensent que l'adoption du nouvel indice doit être progressive et qu'il est essentiel que la nouvelle politique monétaire ne réagisse que graduellement aux nouvelles informations, en veillant, dans l'intervalle, à maintenir l'orientation restrictive. Lorsque les subventions à l'énergie seront supprimées, il sera également important de coordonner la politique budgétaire et la politique monétaire afin de maîtriser l'inflation.

63. Les ambitions de montée en puissance des investissements d'infrastructure doivent s'accompagner des capacités correspondantes d'absorption et de mise en œuvre et tenir compte de la viabilité de la dette.

Il reste indispensable de renforcer la gestion des investissements publics. Bien que l'analyse de viabilité de la dette montre qu'il existe une marge d'absorption de chocs, les tests de résistance indiquent que les vulnérabilités en matière d'endettement augmenteront en cas de choc négatif. Par conséquent, les autorités sont invitées à maximiser le recours aux financements concessionnels et à poursuivre la mise en œuvre de politiques prudentes en matière d'emprunts extérieurs afin de préserver le risque modéré de surendettement.

64. Le renforcement de la protection sociale demeure une priorité cruciale. Étant donné la vulnérabilité de la Guinée et le niveau élevé de pauvreté, la poursuite des efforts pour renforcer le système de protection sociale est un pas dans la bonne direction, qu'il faut continuer. Les ressources du guichet pour les chocs alimentaires devraient permettre de renforcer les systèmes et procédures en place, dans le cadre d'une stratégie de protection sociale plus générale et plus viable.

65. Des efforts de diversification de l'économie pour une croissance plus résiliente et inclusive sont nécessaires à moyen terme. Afin de réduire les expositions aux chocs sur le secteur minier et de créer des sources de croissance plus pérennes, les autorités devraient réfléchir aux possibilités d'exploiter le potentiel de la Guinée dans l'agriculture, la chaîne de valeur de l'industrie minière et les services, tout en développant le capital humain et les infrastructures.

66. Dans ce contexte, les services du FMI souscrivent à la demande des autorités au titre du guichet pour les chocs alimentaires et à leur projet d'utiliser les ressources pour atténuer l'impact du choc pour les plus vulnérables. L'intervention urgente consistant à distribuer des produits alimentaires et à accroître les transferts monétaires, tout en mobilisant les engrais, aiderait les plus vulnérables à un moment difficile et améliorerait les perspectives du secteur agricole. La collaboration avec le PAM faciliterait la mise en œuvre rapide et efficiente de ces mesures.

67. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV pour la Guinée suivent le cycle habituel de 12 mois.

Tableau 1. Guinée : principaux indicateurs économiques et financiers, 2019–27

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Eff.	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Variation annuelle en pourcentage									
Comptes nationaux et prix									
PIB à prix constants	5,6	4,9	4,3	4,7	5,6	5,8	5,6	5,5	5,4
Secteur minier	3,5	28,3	6,6	11,8	11,1	9,3	6,3	5,1	6,3
<i>Activités minières industrielles</i>	28,2	1,6	-0,6	10,9	11,9	9,5	6,7	5,2	6,6
Secteur non minier	6,0	0,3	3,7	2,9	4,1	4,8	5,4	5,6	5,1
Déflateur du PIB	9,4	4,7	11,5	12,2	10,2	8,8	8,5	7,6	7,7
PIB aux prix du marché	15,5	9,8	16,3	17,5	16,4	15,1	14,6	13,5	13,5
Prix à la consommation (moyenne)									
Moyenne	9,5	10,6	12,6	12,2	11,4	9,5	8,9	8,3	7,8
Fin de période	9,1	10,6	12,5	12,9	10,0	9,0	8,7	7,8	7,8
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets ¹	10,5	8,6	6,5	5,9	3,6	4,6	5,3	7,0	6,5
Avoirs intérieurs nets ¹	12,4	16,2	0,3	4,4	14,0	12,8	11,7	7,0	9,3
Créances nettes sur l'État ¹	4,0	19,3	-0,4	0,8	7,1	8,3	6,0	5,0	4,8
Créances nettes sur l'État ¹ , hors recapitalisation	4,0	17,4	-1,3	-0,1	6,3	7,6	5,3	4,3	4,2
Crédit au secteur non public ¹	8,9	3,2	3,0	4,2	4,1	6,6	7,9	9,2	11,6
Monnaie centrale	16,6	19,2	6,1	3,2	11,7	7,1	19,0	13,6	13,9
Monnaie au sens large (M2)	22,9	23,0	8,4	10,2	17,6	17,4	17,0	13,3	13,2
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Finances de l'administration centrale									
Total des recettes et dons	14,7	13,9	13,6	13,1	13,0	13,9	14,7	15,0	15,3
Recettes	14,0	12,8	13,0	12,6	12,8	13,7	14,6	14,9	15,3
<i>Dont : Recettes non minières</i>	12,1	11,1	10,8	10,5	10,5	11,4	12,1	12,3	12,5
Dons	0,7	1,1	0,6	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Total des dépenses et prêts nets	15,0	17,0	15,3	14,4	15,3	16,5	17,2	17,6	18,1
Dépenses courantes	11,2	13,5	13,0	10,6	10,7	11,2	11,0	10,9	10,9
<i>dont : Paiements d'intérêts</i>	0,5	0,7	0,6	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,1
Dépenses en capital et prêts nets	3,7	3,5	2,3	3,7	4,5	5,2	6,1	6,6	7,1
Solde budgétaire global									
Dons compris	-0,3	-3,1	-1,7	-1,3	-2,3	-2,6	-2,5	-2,6	-2,7
Dons non compris	-1,0	-4,3	-2,3	-1,8	-2,5	-2,7	-2,6	-2,7	-2,8
Solde budgétaire de base	0,6	-1,5	-0,7	0,1	-0,1	-0,2	0,3	0,4	0,3
Secteur extérieur									
Solde des transactions courantes									
Transferts officiels compris	-15,5	-16,1	-2,1	-7,4	-6,8	-4,5	-3,0	-2,6	-1,9
Hors transferts officiels	-15,7	-16,9	-2,1	-7,4	-6,8	-4,5	-3,0	-2,6	-1,9
Balance globale des paiements	1,9	-0,9	2,4	-0,3	0,4	0,9	0,9	1,2	1,0
Exportations, fàb (Variation annuelle en %, base dollar)	-0,8	126,4	14,6	-4,6	2,8	4,0	6,0	6,7	7,2
Importations, fàb (Variation annuelle en %, base dollar)	-7,5	56,9	6,7	8,7	0,9	-1,6	-2,8	5,3	6,3
Taux de change effectif moyen (- = dépréciation)									
Indice nominal	2,4	-2,3	-6,1
Indice réel	9,3	5,5	2,8
Postes pour mémoire :									
Exportations de biens et de services (en millions de dollars)	4.041	8.996	10.266	9.792	10.069	10.472	11.095	11.840	12.695
Importations de biens et de services (en millions de dollars)	5.649	10.113	8.754	9.574	9.726	9.635	9.444	9.946	10.568
Balance globale des paiements (en millions de dollars)	258	-121	388	-72	97	227	262	347	321
Avoirs extérieurs nets de la banque centrale (en millions de dollars)	828	876	1.042	1.325	1.393	1.591	1.835	2.134	2.412
Réserves disponibles brutes (en mois d'importations) ²	2,1	2,5	2,7	2,5	2,4	2,4	2,6	2,7	2,8
Dette publique extérieure, FMI compris (en % du PIB)	20,0	27,9	22,8	21,2	21,9	22,9	23,0	23,2	23,4
Dette publique totale, FMI compris (en % du PIB)	38,2	47,1	40,4	34,9	35,3	36,5	36,6	36,9	37,3
PIB nominal (en milliards de GNF)	123.458	135.612	157.725	185.329	215.692	248.234	284.565	322.860	366.399

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ En pourcentage du stock de monnaie au sens large en début de période.

² En mois d'importations des années suivantes, hors importations liées à l'or artisanal. Les précédents rapports des services du FMI présente un ratio de couverture calculé à partir des importations nettes des biens d'équipement.

Tableau 2. Guinée : balance des paiements, 2019–27

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Eff.	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Compte des transactions courantes									
Transferts officiels compris	-2.085	-2.288	-340	-1.570	-1.612	-1.149	-828	-762	-612
Hors transferts officiels	-2.109	-2.392	-344	-1.570	-1.612	-1.149	-828	-762	-612
Exportations, f.à.b.	3.945	8.931	10.239	9.765	10.042	10.444	11.066	11.811	12.665
Produits miniers	3.519	8.385	8.572	9.006	9.186	9.488	10.040	10.715	11.490
Autre	427	546	1.667	759	856	956	1.026	1.095	1.175
Importations, f.à.b.	-4.799	-7.527	-8.029	-8.727	-8.804	-8.667	-8.425	-8.872	-9.430
Produits alimentaires	-390	-436	-566	-807	-889	-936	-988	-1.053	-1.124
Autres biens de consommation	-512	-635	-969	-1.055	-1.120	-1.199	-1.284	-1.371	-1.467
produits pétroliers	-743	-579	-1.209	-1.620	-1.441	-1.429	-1.435	-1.455	-1.485
Biens intermédiaires et d'équipement	-3.154	-2.986	-3.004	-3.474	-4.060	-4.366	-4.718	-4.994	-5.355
Biens importés pour réexportation /3	0	-2.892	-2.282	-1.770	-1.296	-736	0	0	0
Balance commerciale des services	-755	-2.521	-697	-820	-895	-940	-990	-1.044	-1.108
Exportations de services	95	65	27	27	27	28	28	29	30
Importations de services	-850	-2.586	-724	-847	-922	-968	-1.019	-1.073	-1.138
Solde des revenus	-576	-1.459	-2.273	-2.318	-2.502	-2.544	-3.047	-3.234	-3.326
<i>Dont : Intérêts sur la dette publique</i>	-20	-23	-41	-61	-82	-107	-130	-144	-160
Transferts	98	288	421	530	547	558	568	578	588
Transferts privés nets	75	185	417	530	547	558	568	578	588
Transferts officiels	24	104	4	0	0	0	0	0	0
compte de capital	131	63	103	268	50	52	34	34	34
Transferts publics	41	57	95	103	40	42	24	23	23
Compte d'opérations financières	2.213	2.104	625	1.231	1.659	1.324	1.056	1.075	898
Publiques (moyen et long terme)	235	849	136	178	641	688	475	585	613
Prêts liés à des projets	153	888	133	253	801	868	670	768	819
Financement au titre du programme	152	41	64	55	0	0	0	37	37
Publiques (court terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement échu	-70	-81	-61	-130	-160	-180	-195	-220	-243
Investissements directs et autres investissements privés à moyen et long termes (net)	1.946	1.025	635	1.041	917	448	696	565	116
<i>dont: entrées d'IDE</i>	1.946	1.359	1.696	2.222	2.212	2.287	2.670	2.671	2.375
Privées (court terme)	32	230	-439	11	101	188	-115	-74	169
Autres (allocation de DTS)	0	0	293	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	258	-121	388	-72	97	227	262	347	321
Financement	-258	121	-388	0	-97	-227	-262	-347	-321
Utilisation des ressources du FMI (net)	24	160	-60	-29	-46	-50	-51	-69	-62
Décaissements	23	219	0	0	0	0	0	0	0
Variation des réserves officielles brutes (- = augmentation)	-281	-120	-410	20	-22	-147	-193	-278	-259
<i>Dont : Allocation de DTS</i>			293						
Allègement de dette /1	0	82	81	10	-30	-30	-17	0	0
Variation des arriérés (- = réduction)	-1	-1	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	0	-71	0	0	0	0	0
Guichet « chocs alimentaires » de la FCR	0	0	0	69	0	0	0	0	0
Écart de financement résiduel	0	0	0	-2	0	0	0	0	0
Postes pour mémoire :									
Solde des transactions courantes (en % du PIB)									
Transferts officiels compris	-15,5	-16,1	-2,1	-7,4	-6,8	-4,5	-3,0	-2,6	-1,9
Hors transferts officiels	-15,7	-16,9	-2,1	-7,4	-6,8	-4,5	-3,0	-2,6	-1,9
Solde global (en % du PIB)	1,9	-0,9	2,4	-0,3	0,4	0,9	0,9	1,2	1,0
Ratio exportations/PIB (en %)	30,1	63,5	63,5	46,0	42,2	40,6	40,1	40,1	40,1
Ratio importations/PIB (en %)	-42,0	-71,3	-54,2	-45,0	-40,8	-37,4	-34,1	-33,7	-33,4
Ratio IDE/PIB (en %)	14,5	9,6	10,5	10,4	9,3	8,9	9,6	9,0	7,5
Réserves brutes disponibles (en millions de dollars)	1.245	1.365	1.774	1.755	1.776	1.923	2.116	2.394	2.653
/2	2,1	2,5	2,7	2,5	2,4	2,4	2,6	2,7	2,8
PIB nominal (en millions de dollars)	13.443,1	14.177,8	16.155
(moyenne)	9.184	9.565	9.763

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Don au titre de l'allègement du service de la dette arrivant à échéance entre le 14 avril 2020 et le 13 avril 2022.² En mois d'importations des années suivantes, hors importations liées à l'or artisanal. Les précédents rapports des services du FMI présente un ratio de couverture calculé à partir des importations nettes des biens d'équipement.³ Montants supposés d'or artisanal importé des pays voisins.

Tableau 3b. Guinée : opérations budgétaires de l'administration centrale¹, 2019–27
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Eff.	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	14,7	13,9	13,6	13,1	13,0	13,9	14,7	15,0	15,3
Recettes	14,0	12,8	13,0	12,6	12,8	13,7	14,6	15,0	15,3
Recettes fiscales	12,9	12,2	12,1	11,0	11,6	12,5	13,2	13,5	13,8
Secteur minier	1,9	1,7	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	2,7
Secteur non minier	10,9	10,5	10,0	8,9	9,4	10,2	10,8	11,0	11,1
Impôts directs	2,1	2,2	1,9	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Impôts indirects	8,9	8,4	8,0	6,8	7,3	8,1	8,7	8,8	9,0
Taxes sur les biens et services	6,1	6,1	5,6	5,0	5,2	5,5	5,8	6,0	6,1
Taxes sur le commerce international	2,7	2,3	2,5	1,8	2,1	2,6	2,9	2,9	2,9
Recettes non fiscales	1,2	0,5	0,9	1,6	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4
Recettes de la centrale hydroélectrique de Souapiti ³	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Dons	0,7	1,1	0,6	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Dons-projet	0,3	0,4	0,6	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Appui budgétaire	0,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dons affectés
Dépenses et prêts nets	15,0	17,0	15,3	14,4	15,3	16,5	17,2	17,6	18,1
Dépenses courantes	11,2	13,5	13,0	10,6	10,7	11,2	11,0	10,9	10,9
Dépenses primaires courantes	10,7	12,8	12,4	9,8	9,9	10,2	9,9	9,9	9,8
Traitements et salaires	3,6	4,5	4,0	3,5	3,6	3,9	3,9	3,9	3,9
Biens et services	3,4	3,7	3,5	2,2	2,1	2,5	2,2	2,3	2,3
Subventions et transferts	3,7	4,5	4,9	4,1	4,1	3,8	3,8	3,6	3,5
EDG	1,7	2,2	2,8	1,9	1,6	1,3	1,1	1,0	0,9
Subventions	1,7	1,9	2,8	1,9	1,6	1,3	1,1	1,0	0,9
Fonds de garantie	0,1	0,3
Autres subventions et transferts	2,0	2,3	2,1	2,2	2,5	2,5	2,6	2,7	2,7
Intérêts sur la dette	0,5	0,7	0,6	0,9	0,9	1,1	1,2	1,2	1,1
Dette intérieure	0,3	0,6	0,3	0,5	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6
Dette extérieure	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Dette en lien avec la centrale hydroélectrique de Souapiti	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépenses en capital	3,7	3,5	2,3	3,7	4,5	5,2	6,1	6,6	7,1
Financées sur ressources intérieures	2,2	0,9	0,9	2,0	2,3	2,9	3,6	3,9	4,5
Investissement (exéc. du budget central)	2,2	0,9	0,9	2,0	2,5	3,0	3,6	3,9	4,5
Fonds de développement local	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Transferts en capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financées sur ressources extérieures	1,4	2,6	1,4	1,7	2,3	2,4	2,5	2,7	2,7
Prêts nets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Solde budgétaire de base²	0,6	-1,5	-0,7	0,1	-0,1	-0,2	0,3	0,4	0,3
Solde global									
Dons non compris	-1,0	-4,3	-2,3	-1,8	-2,5	-2,7	-2,6	-2,7	-2,8
Dons compris	-0,3	-3,1	-1,7	-1,3	-2,3	-2,6	-2,5	-2,6	-2,7
Instances de paiement	0,5	-0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement	0,6	3,1	1,8	1,3	2,0	2,6	2,5	2,6	2,7
Financement intérieur	-1,1	-4,0	0,7	-0,8	-0,5	0,1	0,8	0,7	0,9
Financement bancaire	1,0	3,3	-0,1	1,0	1,3	1,6	1,1	1,0	1,1
Position nette à la banque centrale	-0,1	1,3	-0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	-0,2	-0,1
Amortissement (convention)	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Autre	0,1	1,5	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	-0,1
Banques commerciales	1,1	2,0	0,0	0,9	1,1	1,5	1,0	1,1	1,2
Financement non bancaire	-0,9	-1,4	-1,1	-0,4	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,0
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunt/amortissement de la dette intérieure (net)	-1,0	-1,0	-1,1	-0,4	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,0
Autres/recettes exceptionnelles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursement d'autres emprunts non bancaires	...	-0,4
Variation des arriérés	-1,2	-1,8	2,0	-1,4	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1
Souapiti : réduction des stocks d'actifs intérieurs ³	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Souapiti : rétrocession de fonds à l'entité spécialisée ³	...	-4,1	0,0	0,0	-1,3	-1,2	0,0	0,0	0,0
Financement extérieur (net)	1,7	7,1	1,1	2,1	2,5	2,5	1,7	1,9	1,8
Tirages	2,3	2,5	1,2	1,4	2,1	2,2	2,4	2,7	2,7
Projet ⁴	1,1	2,2	0,8	1,2	2,1	2,2	2,4	2,6	2,6
Programme	1,1	0,3	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Amortissement échu	-0,5	-0,6	-0,4	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,8
Amortissement du prêt pour la centrale hydroélectrique de Souapiti ³	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Décaissements en lien avec la centrale hydroélectrique de Souapiti ³	...	4,1	0,0	0,0	1,3	1,2	0,0	0,0	...
Allègement de la dette	0,0	0,0	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Allocation de DTS	1,3
Variation des arriérés en capitaux (- = réduction)	-0,0	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés en intérêts (- = réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement de la dette hors Club de Paris	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement lié à l'initiative PPTE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Décaissement FCR ⁴	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements au FMI	0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Déficit de financement	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement anticipé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guichet « chocs alimentaires » de la FCR	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement résiduel	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Postes pour mémoire :</i>									
Dépenses de santé dans le contexte des épidémies de COVID-19 et d'Ebola	...	1,6	0,4
Solde budgétaire primaire	0,2	-2,4	-1,1	-0,4	-1,5	-1,5	-1,3	-1,5	-1,6
PIB nominal (en milliards de GNF)	123.458	135.612	157.725	185.329	215.692	248.234	284.565	322.860	366.399

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Sur la base du MSFP 1986 en raison d'insuffisances des données disponibles.

² Recettes totales hors dons, moins les dépenses à l'exception des intérêts sur la dette extérieure et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

transaction entre l'entité spécialisée liée à la centrale hydroélectrique et un créancier non résident, et donc comme ne relevant pas des comptes budgétaires.

Les services du FMI considèrent à présent que ce contrat d'emprunt lie un créancier non résident (China Exim Bank) et l'administration centrale guinéenne, qui a par la suite rétrocédé les fonds à l'entité spécialisée.

⁴ Conformément à la pratique courante, les décaissements prévus au titre de la FCR, comptabilisés en tant que financements anticipés dans le rapport des services du FMI établi au moment de l'approbation de la FCR, ont été reclassés en financements extérieurs dans le cadre du programme au titre de la FEC et des projections actuelles.

Tableau 4. Guinée : comptes monétaires, 2019–27¹
(en milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	Eff.	Prél.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Situation monétaire									
Avoirs extérieurs nets	9.563	12.179	14.620	17.026	18.615	21.031	24.280	29.336	34.651
Avoirs intérieurs nets	20.853	25.792	25.912	27.686	33.947	40.696	47.925	52.998	60.693
Créances sur l'administration centrale	14.613	20.478	20.323	20.631	23.824	28.205	31.897	35.488	39.455
Créances sur le secteur privé	12.044	13.009	13.887	15.541	17.344	20.753	25.552	32.154	41.639
Autres postes, net (actifs +)	-5.804	-7.695	-8.524	-8.642	-8.618	-10.123	-9.961	-10.434	-10.434
Monnaie au sens large (M2)	30.416	37.421	40.582	44.711	52.562	61.727	72.205	82.334	95.344
Circulation fiduciaire	8.817	11.542	12.072	12.966	14.192	13.580	15.885	16.467	20.976
Dépôts	21.599	25.879	28.510	31.745	38.371	48.147	56.320	65.867	74.368
banque centrale									
avoirs extérieurs nets	7.780	8.747	9.493	11.624	12.965	15.819	19.490	23.989	28.689
Avoirs intérieurs nets	6.025	7.708	7.964	6.383	7.155	5.739	6.157	5.148	4.490
Créances nettes sur l'administration centrale	9.203	11.567	11.623	10.210	10.952	11.564	12.318	12.283	11.774
<i>Dont : pour le Trésor (TPN 1)</i>	9.520	11.766	11.896	12.118	12.485	12.691	13.007	12.499	11.990
<i>Dont : Avances</i>	1.284	3.347	4.148	2.734	3.477	4.089	4.843	4.807	4.299
Créances sur le secteur privé	89	92	92	42	47	49	51	51	51
Engagements envers les banques créatrices de monnaie (-)	0	-275	25	25	25	-500	-1.000	-1.500	-1.650
Autres postes, net (actifs +)	-3.267	-3.676	-3.776	-3.894	-3.869	-5.375	-5.213	-5.686	-5.686
Monnaie centrale	13.805	16.455	17.457	18.007	20.120	21.557	25.647	29.137	33.179
Circulation fiduciaire hors banques	8.817	11.542	12.072	12.966	14.192	13.580	15.885	16.467	20.976
Réserves bancaires	4.654	4.594	4.980	4.632	5.516	7.561	9.320	12.229	11.761
Dépôts	3.874	3.830	4.262	4.117	5.029	7.097	8.910	11.819	11.351
Banques créatrices de monnaie									
Avoirs extérieurs nets	1.783	3.432	5.127	5.402	5.650	5.213	4.790	5.347	5.961
Crédit intérieur	17.365	21.828	22.722	26.076	31.566	39.206	45.517	51.098	59.302
Crédit à l'État (net)	5.411	8.911	8.700	10.421	12.872	16.640	19.579	23.206	27.681
Créances sur le secteur privé	11.955	12.917	13.795	15.388	18.383	22.208	25.528	27.428	31.094
Engagements envers le secteur privé (dépôts)	21.265	25.560	28.105	31.337	37.958	47.730	55.878	65.425	73.927
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
<i>Postes pour mémoire :</i>									
Avoirs extérieurs nets	37,3	27,4	20,0	16,5	9,3	13,0	15,4	20,8	18,1
Avoirs intérieurs nets	17,3	23,7	0,5	6,8	22,6	19,9	17,8	10,6	14,5
Crédit intérieur	13,6	25,6	2,8	5,5	17,2	19,4	13,9	9,6	12,1
Créances nettes sur l'État	7,2	40,1	-0,8	1,5	15,5	18,4	13,1	11,3	11,2
Crédit au secteur privé	22,4	8,0	8,5	11,2	19,4	20,7	14,9	7,5	13,3
Monnaie au sens large (M2)	22,9	23,0	8,4	10,2	17,6	17,4	17,0	13,3	13,2
Monnaie de réserve	16,6	19,2	6,1	3,2	11,7	7,1	19,0	13,6	13,9
Multiplicateur monétaire (M2/base monétaire)	2,2	2,3	2,3	2,5	2,6	2,9	2,8	2,8	2,9
Vitesse de circulation (PIB/moyenne M2)	4,5	4,0	4,0	4,3	4,4	4,3	4,2	4,2	4,1
Prix à la consommation (fin de période)	9,1	10,6	12,5	12,9	10,0	9,0	8,7	7,8	7,8

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Fin de période

Tableau 5. Guinée : indicateurs de solidité financière, 2019–22
(fin de période, sauf indication contraire)

	T1 2019	T3 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T3 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T3 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T3 2022
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	18,27	16,12	14,65	15,41	15,15	15,40	15,04	14,02	16,75	16,60	18,99	18,47	18,43	16,48
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)/actifs pondérés en fonction des risques	17,51	15,90	14,42	15,11	14,95	15,19	14,83	13,82	16,55	16,48	18,87	18,37	18,32	16,38
Ratio prêts improductifs moins provisions/fonds propres	19,03	20,41	21,16	17,16	13,45	13,90	14,58	14,75	15,71	17,14	14,57	12,12	18,61	19,67
Ratio prêts improductifs/total des prêts bruts	11,47	12,10	11,48	9,90	9,96	10,42	9,06	9,38	10,38	10,71	10,21	9,21	11,00	10,89
Rentabilité des actifs	2,68	3,21	3,48	3,78	3,73	3,90	4,14	4,25	3,60	3,70	2,94	3,99	2,46	3,06
Rentabilité des fonds propres	14,03	17,07	18,80	20,54	21,31	22,54	25,02	25,15	22,23	22,46	16,23	24,66	13,53	17,71
Ratio marge d'intérêt/revenu brut	43,79	42,08	42,01	41,76	39,21	36,65	33,07	35,38	36,45	36,01	38,43	36,22	39,94	39,38
Ratio charges hors intérêts/revenu brut	65,86	63,90	63,87	62,53	67,58	67,90	70,28	68,59	72,20	70,43	74,10	68,02	72,49	71,59
Ratio actifs liquides/total des actifs	48,21	49,41	47,16	48,16	50,13	54,03	52,67	54,90	56,58	56,90	55,49	54,98	54,56	55,03
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	78,06	81,90	78,68	78,17	83,59	87,70	86,03	91,23	91,53	92,32	88,81	88,90	90,75	96,18
Ratio position ouverte nette en devises/fonds propres	79,59	112,68	116,17	138,53	154,73	143,61	112,14	86,80	106,96	120,39	114,91	100,17	99,24	117,41

Source : autorités guinéennes.

Tableau 6. Guinée : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2021–32
(au 17 novembre 2022 ; en millions de DTS, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	Eff.											
							Projections					
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants /1												
Encours de crédit	324,97	303,09	268,75	231,18	193,13	142,10	96,58	54,51	19,32	0,00	0,00	0,00
Pourcentage de la quote-part	151,71	141,50	125,46	107,93	90,16	66,34	45,09	25,45	9,02	0,00	0,00	0,00
Remboursement du principal	36,41	1,84	34,35	37,56	38,06	51,03	45,52	42,08	35,19	19,32	0,00	0,00
Commissions et intérêts	0,27	0,00	7,13	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14
<i>dont : Commissions sur DTS</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations envers le FMI au titre de futurs tirages												
Encours de crédit	0,00	53,55	53,55	53,55	53,55	53,55	53,55	42,84	32,13	21,42	10,71	0,00
Pourcentage de la quote-part	0,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	20,00	15,00	10,00	5,00	0,00
Remboursement du principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,71	10,71	10,71	10,71	10,71
Commissions et intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des obligations sur base crédit existant/prospectif												
Encours de crédit	324,97	356,64	322,30	284,73	246,68	195,65	150,13	97,35	51,45	21,42	10,71	0,00
Pourcentage de la quote-part	151,71	166,50	150,46	132,93	115,16	91,34	70,09	45,45	24,02	10,00	5,00	0,00
Pourcentage des réserves extérieures brutes disponibles	26,09	27,36	24,14	19,82	15,70	11,08	7,72	4,58	2,21	0,84	0,39	0,00
Remboursement du principal	36,41	1,84	34,35	37,56	38,06	51,03	45,52	52,79	45,90	30,03	10,71	10,71
Commissions et intérêts	0,27	0,00	7,13	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14	7,14
Total paiements au FMI	36,68	22,28	34,89	38,10	38,60	51,57	46,06	42,62	35,73	19,86	0,54	0,54
Pourcentage des exportations de biens et de services	0,51	0,31	0,46	0,49	0,47	0,59	0,49	0,43	0,33	0,17	0,00	0,00
Pourcentage du service de la dette publique extérieure	26,76	14,02	16,65	15,91	14,74	17,16	14,09	11,76	9,41	5,13	0,12	0,10
<i>Postes pour mémoire :</i>												
Exportations de biens et de services, millions de dollars	10.266	9.792	10.069	10.472	11.095	11.840	12.695	13.581	14.555	15.597	16.699	17.877
Réserves disponibles brutes (mois d'importations)	2,8	2,6	2,5	2,5	2,6	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1	3,1	3,1

Sources : Autorités guinéennes et projections des services du FMI.

¹ Le crédit existant comprend l'accord FEC et le prêt FCR.

Annexe I. Mise en œuvre des recommandations au titre de l'article IV

1. **Politique budgétaire.** Les autorités ont récemment signé un décret fixant un prix de référence pour la bauxite, qui devrait permettre d'encaisser d'importantes recettes minières. Pour aider les ménages vulnérables, les travaux d'élargissement du nombre de bénéficiaires de transferts monétaires se poursuivent. Les dépenses non prioritaires sont contenues, bien que la gestion des investissements publics continue de poser des difficultés, ce qui se traduit par une sous-exécution continue des investissements publics. Les autorités restent déterminées à maintenir la notation de risque modéré de surendettement, mais un programme d'investissement public plus ambitieux pourrait compromettre la viabilité de la dette si de nouveaux prêts non concessionnels sont contractés.
2. **Politique monétaire.** Les autorités continuent d'appliquer la politique d'intervention sur le marché des changes basée sur des règles et ont normalisé les mesures prudentielles qui avaient été assouplies lors de la pandémie. La BCRG a en outre évité d'accorder de nouveaux financements monétaires en 2022.
3. **Secteur financier.** La stratégie nationale d'inclusion financière 2020-23 a été adoptée en juillet 2021 avec l'appui de la Banque mondiale. Afin de renforcer le cadre de stabilité du secteur financier, les autorités ont récemment achevé la nouvelle législation sur le ratio d'adéquation des fonds propres conforme au cadre de Bâle avec l'assistance technique du FMI. La croissance continue des services d'argent mobile a amélioré l'accès au financement.
4. **Réformes structurelles et climat des affaires.** Les autorités ont continué d'améliorer le climat des affaires en Guinée par des travaux de transformation numérique visant à soutenir le secteur privé, et des mesures pour atténuer les problèmes juridiques commerciaux et financiers. Un portail numérique pour le commerce extérieur et un guichet unique pour l'immatriculation des entreprises sont pleinement opérationnels. En outre, le Code général des impôts et le Code des procédures fiscales de 2022 représentent un pas important dans l'amélioration du climat des affaires. La mise en service du guichet unique pour les enregistrements fonciers, créé en 2015-16, continue de poser des difficultés car les conditions préalables de numérisation s'avèrent pesantes. Cependant, un guichet unique pour les permis de construire est désormais opérationnel. La fiabilité de la fourniture d'électricité demeure problématique, mais les autorités continuent d'avancer en investissant dans la production et la distribution d'électricité¹.
5. **Gouvernance.** Des progrès ont été accomplis sur le front de la gouvernance, mais des difficultés persistent. Les autorités ont exécuté la totalité de leurs engagements pris en 2020 au titre

¹ Un centre de formation professionnelle a récemment été raccordé au réseau grâce à l'ouverture d'une sous-station électrique à Boke (carrefour minier), ce qui a donné un accès de 24h/24 à la ville et à ses alentours à l'électricité produite par le complexe hydroélectrique de Kaleta-Souapiti. Cette action s'inscrit dans la volonté des autorités guinéennes de rehausser le taux d'électrification du pays, et notamment de raccorder de nombreux centres de formation aujourd'hui dépourvus d'électricité.

de la FCR. En outre, la junte militaire a établi un tribunal spécialisé dans les infractions économiques et financières, qui pourrait contribuer à réduire l'impression d'impunité. Toutefois, la gouvernance demeure fragile, et le changement de régime a entravé les efforts de réforme concernant les déclarations de patrimoine. Une nouvelle loi de LBC/FT a été adoptée en 2021, mais les décrets d'application ne sont pas encore publiés.

Annexe II. Évaluation du secteur extérieur

Évaluation globale : la position extérieure de la Guinée en 2021 a été inférieure au niveau que supposent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. Cette évaluation, qui est conforme aux conclusions de la dernière évaluation du secteur extérieur, repose sur l'analyse du compte courant, du TCER, des flux financiers et de l'adéquation des réserves. La méthodologie EBA-lite 3.0 indique en particulier un déficit du compte courant de 2,6 % du PIB et une surévaluation du TCER de 8 à 35 % (respectivement sur la base des modèles de compte courant et de TCER). Les services du FMI considèrent que cette évaluation est globalement valable pour 2022 compte tenu de l'ampleur comparable du déficit courant prévisionnel (après prise en compte des facteurs temporaires en 2021) et d'une nouvelle appréciation du TCER. L'insuffisance de données ne permet pas d'effectuer une analyse complète du bilan du secteur extérieur, mais l'AVD contient une analyse des risques non négligeables entourant la viabilité de la dette extérieure, en particulier dans les scénarios de choc et historique. Bien qu'un certain surfinement du compte courant par les IDE indique une accumulation d'actifs extérieurs privés, il est probable que ceux-ci diminueront avec l'avancement des projets miniers.

Mesures possibles : les déséquilibres extérieurs devraient progressivement se réduire sous l'effet conjugué des mesures suivantes : i) mise en œuvre de la nouvelle politique de prix de transfert, qui devrait rehausser la valeur des exportations de bauxite, ii) exploitation des ressources naturelles, notamment le minerai de fer, qui devrait encore accroître les exportations minières et iii) la consolidation budgétaire graduelle à long terme. Le respect continu de la politique d'intervention de la BCRG sur le marché des changes basée sur des règles, qui permet une plus grande flexibilité des taux de change, contribuerait à éviter une nouvelle surévaluation du TCER et préserverait les réserves face à la dépréciation de la monnaie. Les autorités devraient également envisager des objectifs de réserve à moyen terme plus ambitieux.

A. Compte courant

1. Contexte. Le déficit courant de la Guinée a été ramené à 2,1 % du PIB en 2021, grâce à la vigueur des exportations minières et à la normalisation du déficit de la balance des services après son augmentation liée à la COVID. Le solde courant en 2021 ayant lui aussi nettement bénéficié d'une forte hausse ponctuelle des exportations non minières (qui était sans précédent et semble s'être estompée en 2022), les services du FMI anticipent un creusement du déficit courant pour l'année en cours et la suivante, suivi d'une amélioration les années suivantes due au dynamisme des exportations minières et aux solides termes de l'échange. Les exportations de biens et de services ont augmenté, passant de 24 % du PIB en moyenne sur la période 2010-15 à 48 % du PIB en 2021 et, après la normalisation des exportations non minières en 2022, elles devraient avoisiner 40 à 45 % du PIB sur la période 2022-26. Le secteur minier a été le contributeur majeur à la croissance des exportations enregistrée ces dernières années et devrait le rester en 2022. En raison de la forte participation étrangère dans la production minière, plus de 50 % des recettes minières industrielles nettes sont rapatriées par le biais des dividendes. Étant donné la forte concentration en or et en bauxite du panier d'exportations de la Guinée, des revers dans les prix ou la production de ces deux produits de base constituent les principaux risques pour le compte courant.

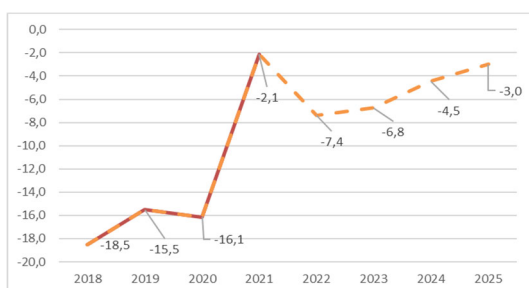
2. Évaluation. Conformément au modèle EBA-Lite 3.0 du compte courant (tableau 1), les services du FMI estiment une norme du compte courant de -4,3 % du PIB, pour un compte courant corrigé des variations cycliques de -6,9 % du PIB, ce qui produit un déficit de -2,9 % du PIB. Les services du FMI ont ajusté le solde courant de 4,3 % du PIB pour tenir compte d'une partie de l'augmentation ponctuelle des exportations de produits non miniers. La norme de compte courant reposant uniquement sur les fondamentaux serait de -8,7 % du PIB. Ce chiffre est modéré par un écart de politique économique relatif de 4,4 % du PIB, qui reflète une politique budgétaire relativement austère après correction des variations cycliques, des dépenses publiques relativement faibles correspondant à des filet de protection sociale insuffisants et peut-être un taux d'épargne plus élevé, ainsi que l'accumulation de réserves dans le contexte d'une mobilité imparfaite des capitaux, qui tous auraient dû favoriser un solde courant plus élevé. Les services du FMI considèrent que cette évaluation est globalement valable pour 2022 compte tenu du déficit courant prévisionnel comparable (après prise en compte des facteurs temporaires en 2021).

Tableau 1. Guinée : estimations modélisées pour 2021

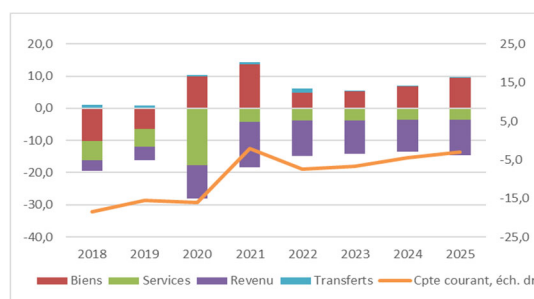
	Modèle appliqué au solde courant 1/	Modèle appliqué au TCER 1/
(En pourcentage du PIB)		
CC effectif	-2,1	
Contributions cycliques (à partir du modèle) (-)	0,6	
Facteurs supplémentaires temporaires/statistiques (-)	4,3	
Catastrophes naturelles et conflits (-)	-0,2	
CC corrigé	-6,9	
Norme CC (à partir du modèle) 2/	-4,3	
Norme du CC corrigé	-4,3	
Écart du CC	-2,6	-11,3
dont : écart relatif lié aux politiques publiques	4,4	
Élasticité	-0,33	
Écart de TCER (en pourcentage)	8,0	34,8

1/ Sur la base de la méthodologie EBA-lite 3.0.
 2/ Corrigé des variations cycliques, y compris pour assurer la cohérence multilatérale.

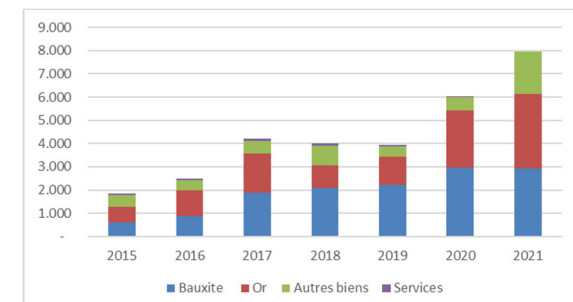
Solde courant
(en pourcentage du PIB)



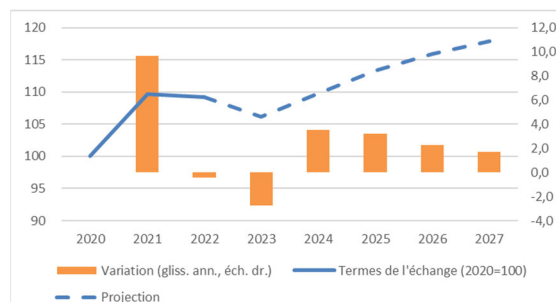
Composantes du compte courant
(en pourcentage du PIB)



Exportations de biens et services
(en millions de dollars)

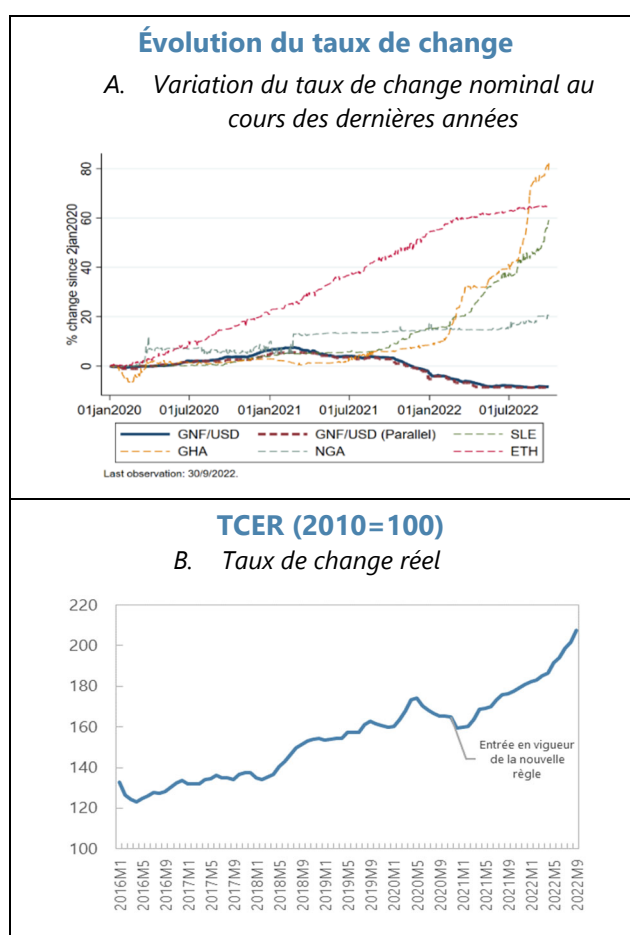


Termes de l'échange



B. Taux de change réel

3. **Contexte.** La monnaie guinéenne s'est fortement appréciée en 2021, cette évolution allant même à l'encontre de la tendance observée dans les pays de référence, et n'a donné des signes de stabilisation que mi-2022 (plage A). Le taux de change effectif réel, supérieur de 2,9 % en moyenne à celui de 2020, a continué d'augmenter en 2022, reprenant une tendance haussière de longue date qui n'a été interrompue que quelques mois entre mai et décembre 2020 (plage B). L'appréciation réelle, qui s'explique par la production minière dynamique et des termes de l'échange favorables, a plus récemment bénéficié de l'orientation restrictive de la politique monétaire. La vigueur du TCER concorde avec les signes d'une perte plus générale de compétitivité extérieure en dehors du secteur minier guinéen, ce qui pose un défi pour la diversification des exportations.

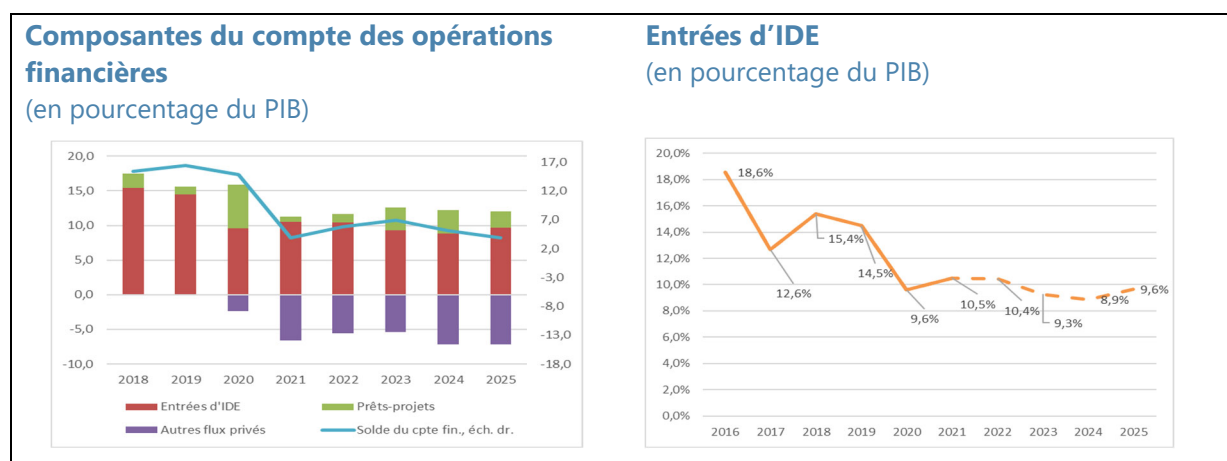


4. **Évaluation.** Sur la base du modèle EBA-lite du TCER, les services du FMI estiment que la surévaluation du TCER par rapport à la norme découlant du modèle a été voisine de 34,8 % en 2021. En prenant pour référence l'écart par rapport au modèle du compte courant et en appliquant la semi-élasticité de 0,33 estimée par le modèle, on obtient une surévaluation de 8,0 %. La divergence entre le TCER et le déficit courant pourrait s'expliquer par la dépendance de la Guinée aux exportations de produits de base combinée à une faible part d'importations de biens de consommation, qui indique une élasticité probablement beaucoup plus faible du compte courant

au TCER. La surévaluation s'est sans doute accentuée en 2022 compte tenu de l'appréciation réelle en cours. L'assainissement des finances publiques à long terme devrait modérer cette surévaluation et réduire le déficit courant. Bien que l'appréciation du taux de change à moyen terme puisse être justifiée par la forte croissance tirée par les ressources naturelles, les autorités doivent soigneusement évaluer et gérer les risques à court terme (macroéconomiques) et à moyen terme (structurels) associés à cette appréciation, par exemple en constituant si possible davantage de réserves et en adoptant des politiques encourageant la diversification (voir annexe VII).

C. Compte de capital et compte des opérations financières : flux et mesures de politique générale

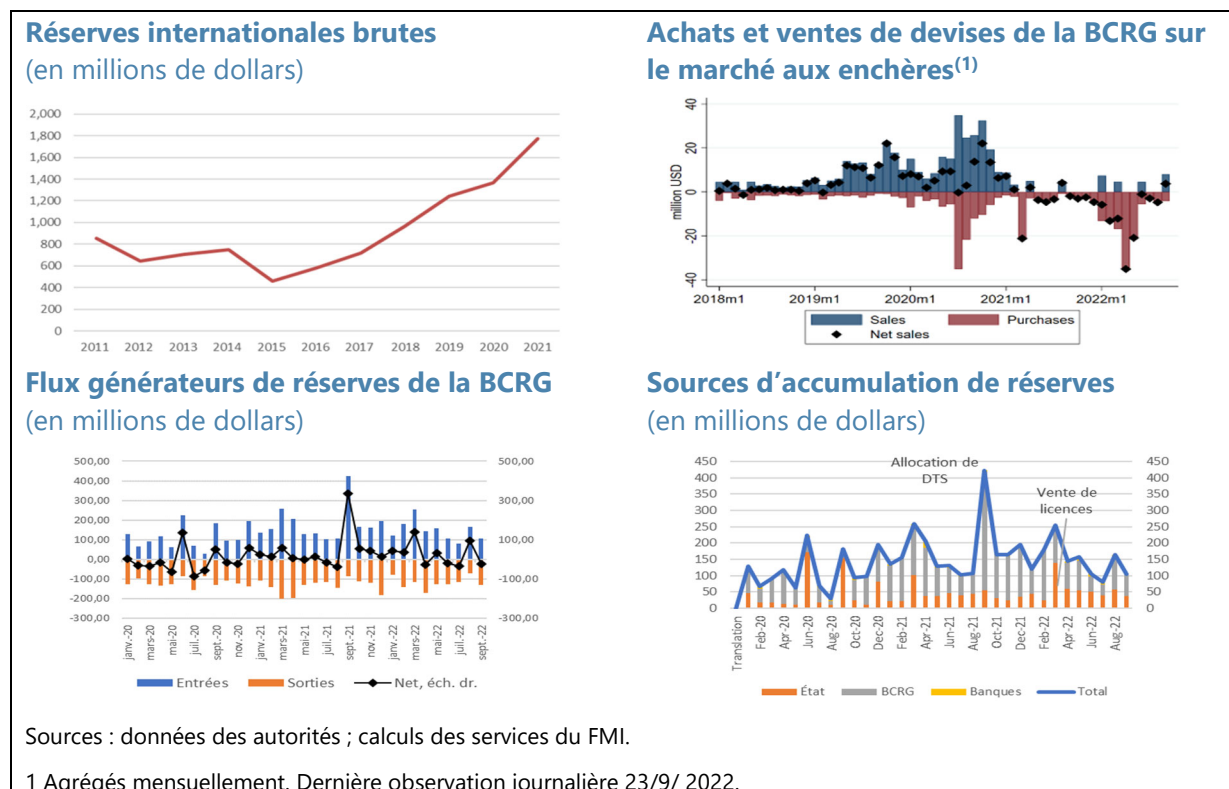
5. **Contexte.** Les entrées d'IDE en Guinée ont été vigoureuses pendant plusieurs années — notamment aux fins de la construction du barrage hydroélectrique de Souapiti sur la période 2017-20. Les IDE et les prêts-projets devraient rester soutenus dans les prochaines années, en raison des investissements considérables réalisés dans les secteurs de l'extraction minière, de l'électricité et des transports. Les risques haussiers prédominent car les entrées d'IDE liées à l'exploitation du gisement de minerai de fer de Simandou pourraient être supérieures aux prévisions ; selon les estimations les plus optimistes de l'industrie, ces entrées d'IDE pourraient totaliser jusqu'à 15 milliards de dollars dans les deux prochaines années (près de 100 % du PIB de la Guinée en 2021). D'importantes sorties de capitaux devraient toutefois modérer la solidité du compte des opérations financières, car les produits du boom de l'orpaillage artisanal ont été utilisés jusqu'ici pour acheter des actifs étrangers privés.



6. **Évaluation.** Les entrées de capitaux en Guinée ont pris la forme d'IDE relativement stables et de prêts-projets. À ce titre, les flux de capitaux posent des risques de refinancement et de liquidité relativement faibles, mais un ralentissement des financements extérieurs et des flux privés, dans le contexte d'une politique monétaire et de conditions financières restrictives dans les pays avancés, a contribué à un besoin de financement de la balance des paiements en 2022. Comme il est exposé dans l'AVD, il est recommandé que les autorités fassent preuve de prudence à l'égard d'un recours accru à la dette non concessionnelle ou moins concessionnelle, qui alourdirait la charge des amortissements et augmenterait les risques de refinancement.

D. Intervention sur le marché des changes et niveau des réserves

7. Contexte. Le stock des réserves internationales brutes augmente régulièrement depuis 10 ans. Depuis l'introduction d'une nouvelle politique d'intervention sur le marché des changes basée sur des règles en novembre 2020, la BCRG est passée d'un régime de parité mobile à un régime *de jure* de flottement dirigé, mais des informations complémentaires sont nécessaires pour modifier son classement de fait. Selon le règlement, la BCRG organise une enchère pour acheter (vendre) des devises lorsque le cours de référence est inférieur (supérieur) de 0,25 % à sa moyenne mobile sur 5 jours¹. Depuis l'adoption de cette politique, le taux de change n'a pas subi l'épreuve de fortes pressions baissières. Au contraire, pendant la plus grande partie de l'année 2021, la BCRG a été acheteur net de devises sur le marché aux enchères bilatérales de devises (MEBD), avec de premiers signes d'une atténuation de cette tendance mi-2022, parallèlement à la stabilisation du GNF. Au-delà de ces opérations de marché, la BCRG augmente ou réduit ses réserves par le biais d'autres opérations hors marché, notamment dans le cadre de son rôle d'agent financier du Trésor. À la suite d'événements ponctuels, dont l'allocation de DTS en 2021 et la vente de licences d'exploitation minière et de télécommunications début 2022, la variation nette des réserves au cours des derniers mois a été négative. Le stock de réserves internationales brutes de la Guinée à fin 2021 correspond à 2,7 mois d'importations prospectives et à 40 % de la monnaie au sens large (agrégat M2 ; au-dessus de la règle empirique des 20 %).

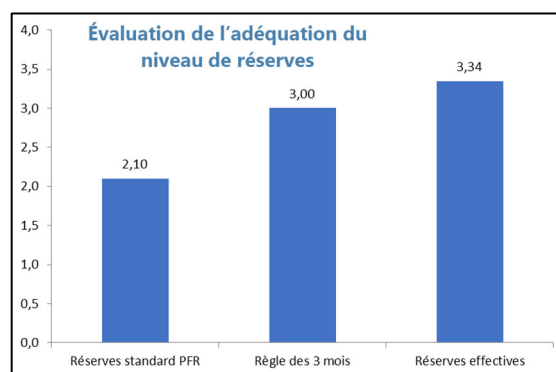


¹ Pour plus de détails, voir l'annexe IV du rapport pays n°20/316.

8. Évaluation. Sur la base du cadre d'adéquation des réserves du FMI, qui recommande un ratio de couverture des importations égal à 2,1, le niveau des réserves de change de la Guinée apparaît adéquat dans une optique de précaution. Néanmoins, les services du FMI ont toujours considéré qu'une approche plus prudente et une accumulation supplémentaire de réserves de change sont opportunes. La transition de la Guinée vers un régime de change plus flexible réduit la nécessité de détenir des réserves et son statut de PFR² accroît le coût d'opportunité de la détention de réserves, avec une productivité marginale du capital de 6,9 %³. Cependant, la Guinée est un pays très riche en ressources qui rencontre des difficultés d'accès au crédit, ce qui indique qu'elle a intérêt à détenir des réserves de précaution afin de lisser les chocs externes⁴.

9. Selon une analyse coûts-avantages tenant compte de ces facteurs et utilisant le cadre d'évaluation de l'adéquation des réserves du FMI pour les PFR confrontés à des contraintes de crédit (ARA-CC), le niveau adéquat des réserves de la Guinée est de 2,1 mois d'importations.

Les réserves actuelles correspondent ainsi à 159 % de l'indicateur ARA-CC. Cependant, les autorités devraient envisager des objectifs plus ambitieux afin de minimiser les risques multiples ; en particulier, l'extrême concentration en ressources des exportations guinéennes, les fortes fluctuations de la balance des paiements causées par des facteurs ponctuels comme de gros projets d'investissement, ainsi que l'historique relativement court du pays en matière de flexibilité du taux de change, combinés à l'effet néfaste qu'aurait une dépréciation sur l'évolution de la dette extérieure (voir l'AVD) justifient la recommandation faite à la BCRG de poursuivre l'accumulation progressive de réserves jusqu'à ce que celles-ci atteignent au moins 3,0 mois d'importations prospectives (pour un ratio prévisionnel de 2,5 en 2022⁵). En outre, cette évaluation est sujette à des risques baissiers liés à la perte potentielle de réserves que pourrait engendrer le litige en cours avec l'entreprise de raffinage d'or Affinor, pour lequel, selon les informations du FMI, la BCRG va provisionner des réserves de change.



² Dans cette évaluation, la Guinée ne figure plus parmi les pays fragiles, même si la « stratégie du FMI pour les pays fragiles ou en conflit » de 2022, qui se base sur la classification de la Banque mondiale, souligne que des risques institutionnels sont encore présents.

³ La « Guidance Note on the Assessment of Reserve Adequacy and Related Considerations » indique que cela est mesuré par la variation du ratio production/capital dans les pays dont l'accès au crédit est faible.

⁴ La « Guidance Note on the Assessment of Reserve Adequacy and Related Considerations » de 2016 définit un pays riche en ressources naturelles comme étant un pays dont les ressources naturelles représentent au moins 20 % des exportations. Comme il l'a été montré plus haut, les industries extractives représentent près de 90 % des exportations totales de la Guinée en 2021.

⁵ Cette estimation comprend le financement du FMI de 2022 s'élevant à 69 millions de dollars, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Annexe III. Matrice d'évaluation des risques de la Guinée

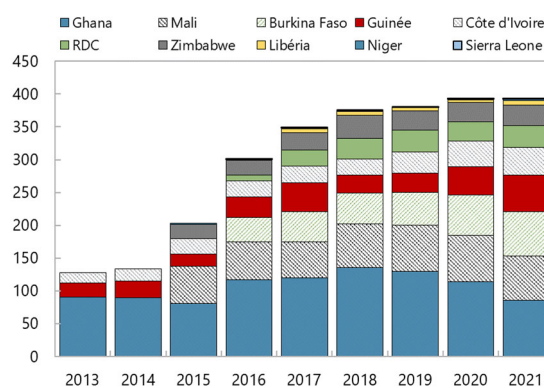
Risques	Probabilité	Effet attendu en cas de réalisation du risque	Mesures à prendre
Chocs et scénarios conjoncturels/risques mondiaux			
<p>Intensification des répercussions de la guerre menée par la Russie en Ukraine. L'adoption de nouvelles sanctions liées à la guerre et les incertitudes qu'elles engendrent exacerbent les perturbations commerciales et financières, ainsi que la volatilité des prix des produits de base, les pays européens, les PFR et les pays émergents importateurs de produits de base figurant parmi les plus sévèrement touchés.</p>	Élevée	<p>Moyen De nouvelles sanctions résultant de la guerre pourraient entraîner des perturbations des chaînes d'approvisionnement, le maintien d'une inflation à un niveau élevé et la volatilité des recettes d'exportation; et retarder l'exécution des projets d'infrastructure socioéconomique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des mesures sociales ciblées. • Intensifier les réformes structurelles afin de supprimer les freins à la croissance et de favoriser la diversification économique. • Dégager un espace budgétaire pour augmenter les dépenses prioritaires.
<p>Chocs sur les prix des produits de base. La poursuite des perturbations des approvisionnements (en raison des conflits et des restrictions aux exportations par exemple) conjuguée à des chocs de demande négatifs provoque une volatilité récurrente des prix des produits de base et une instabilité sociale et économique.</p>	Élevée	<p>Élevé Une volatilité récurrente des prix mondiaux de l'aluminium, de l'or ou du fer pourrait réduire les investissements et la production dans le secteur minier ainsi que les recettes d'exportation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser le taux de change amortir les chocs externes sur les prix. • Conditionner la vente de réserves à la politique d'intervention sur le marché des changes basée sur des règles.
<p>Désancrage des anticipations d'inflation et stagflation. Des chocs d'offre affectant les prix des denrées alimentaires et de l'énergie entraînent une forte hausse de l'inflation globale et se transmettent à l'inflation sous-jacente, ce qui provoque un désancrage des anticipations d'inflation et déclenche une spirale prix-salaires en cas de pénurie de main-d'œuvre. Les banques centrales adoptent une politique monétaire plus restrictive que prévu, ce qui fait baisser la demande mondiale et se déprécier les monnaies des pays émergents et des pays en développement et entraîne des défaillances des emprunteurs souverains. Tous ces facteurs pourraient déclencher une stagflation.</p>	Moyenne	<p>Moyen Les chocs d'offre pourraient entraîner une montée en flèche de l'inflation des produits alimentaires et non alimentaires. En outre, la demande mondiale ferait baisser les prix des minerais et réduirait la production minière, les investissements et les recettes d'exportation. De plus, un coût du capital plus élevé pourrait retarder les projets d'infrastructure socioéconomique et minière et freiner la croissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le financement public de l'agriculture pour accroître la productivité (augmenter les investissements en irrigation, la formation des producteurs, etc.). • Réduire progressivement les subventions non ciblées afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses prioritaires.

<p>Des foyers locaux d'infection à la COVID-19 dans des pays où la vaccination progresse lentement et l'apparition de variants plus contagieux et résistants aux vaccins entraînent de nouveaux confinements ou ralentissent les échanges commerciaux. Il en résulte des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement, un ralentissement de la croissance, des sorties de capitaux et des situations de surendettement dans certains pays émergents et pays en développement.</p>	<p>Élevée</p>	<p>Moyen La lenteur de la campagne de vaccination expose le pays à une nouvelle vague d'infections à la COVID-19, de nouvelles restrictions pourraient être décidées, les investissements pourraient ralentir et la reprise économique pourrait être retardée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie de communication pour accroître l'adhésion de la population au programme de vaccination. • Créer un espace budgétaire pour augmenter les dépenses de santé. • Protéger les plus vulnérables par des mesures ciblées.
<p>Risques structurels</p>			
<p>Une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles liées au changement climatique dégrade fortement l'économie des pays de taille modeste exposés aux perturbations et accélère l'émigration depuis ces pays (probabilité moyenne). Une succession de phénomènes extrêmes dans de grands pays réduit le PIB mondial et conduit à revoir les risques et les perspectives de croissance. Les catastrophes qui s'abattent sur des infrastructures stratégiques ou perturbent les échanges commerciaux entraînent une hausse des prix des produits de base et de la volatilité (probabilité faible).</p>	<p>Moyenne/ faible</p>	<p>Moyen L'élévation du niveau de la mer, les précipitations extrêmes et la sécheresse pourraient se répercuter sur la production alimentaire et les moyens de subsistance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience du pays afin que les moyens de subsistance agricoles et ruraux s'adaptent aux changements climatiques.
<p>Risques intérieurs</p>			
<p>Risques d'instabilité politique et sociale. L'agitation sociale pourrait retarder la reprise de l'économie non minière.</p>	<p>Élevée</p>	<p>Élevé L'investissement et la croissance pourraient être pénalisés. La stabilité macroéconomique pourrait se dégrader.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axer les réformes sur des domaines moins sensibles à la situation sociopolitique. • Rendre les politiques publiques plus inclusives.
<p>La matrice d'évaluation des risques présente des événements qui pourraient considérablement modifier la trajectoire de référence. La probabilité relative des risques correspond à une évaluation subjective par les services du FMI des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 %, et « élevée » une probabilité comprise entre 30 et 50 %). La matrice reflète le point de vue des services du FMI sur les sources des risques et le niveau général de préoccupation qu'ils suscitaient lors des échanges avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se réaliser simultanément. Les chocs et le scénario conjoncturels mettent en évidence les risques qui pourraient se réaliser à un horizon plus court (entre 12 et 18 mois) compte tenu du scénario de référence actuel. Les risques structurels sont ceux qui sont de nature à rester saillants sur un horizon plus long.</p>			

Annexe IV. Extraction d'or artisanal et tendances régionales¹

1. L'exploitation minière artisanale ou à petite échelle est une importante et croissante source d'or pour le secteur minier guinéen. Il s'agit d'une activité de subsistance, menée par des individus ou des groupes qui ne sont pas officiellement employés par une société minière et qui utilisent des techniques et des procédés d'extraction manuels et traditionnels². De manière générale, cette forme d'activité est mal suivie et moins réglementée que l'activité minière industrielle³. Cependant, l'or (qu'il soit produit de manière artisanale ou à petite échelle ou selon des procédés industriels) est un des secteurs d'activité stratégiques de la Guinée, qui représente plus de la moitié de ses recettes d'exportation (plus de 25 % du PIB en 2021) et une part croissante de la production d'or régionale (graphique 1). Selon les estimations des autorités, plus de 220 000 personnes travaillaient dans le secteur de l'or artisanal en 2017 et 12 % de la population tire ses revenus de l'exploitation minière artisanale ou à petite échelle⁴. Cette forme d'activité minière a également gagné en importance ces dernières années. En lien avec les taux d'augmentation à deux chiffres du cours de l'or au London Bullion Market Association (LBMA) en 2019 et 2020, les exportations d'or artisanal ont été multipliées par cinq en rythme annuel en 2020. En 2021, elles restaient presque quatre fois supérieures à la moyenne de la période 2013-19, tirées par les exportations d'or extrait de manière artisanale ou à petite échelle. La production de cette forme d'activité représentait en outre presque 71 % de la production totale d'or en Guinée en 2021 — la plus élevée parmi les pays d'Afrique qui produisent des statistiques sur ce mode de production (graphique 2).

Graphique 1. Guinée : production d'or totale
(en tonnes)



Note : la production d'or comprend la production formelle et la production artisanale ou à petite échelle pour les pays où des données sont disponibles.

¹ Préparée par Rachel Lyngaas et Alexander Massara (tous deux du département Afrique). Les contributions à cette annexe comprennent une enquête interne sur le secteur de l'or artisanal réalisée par les équipes pays du département Afrique en juillet 2022. Bien qu'il y ait peu de données sur le secteur, les équipes pays ont fait état d'une croissance dans le secteur avant la pandémie de COVID-19, de problèmes liés à l'exposition au cyanure et au mercure, au travail des enfants et à la sécurité, et d'efforts menés par les pays de l'UEMOA pour harmoniser les politiques régionales.

² Code minier de 2013 de la Guinée.

³ Au sein de l'Union du fleuve Mano, l'activité minière artisanale et à petite échelle est confrontée à des problèmes liés à des carences de gouvernance, notamment la corruption, la contrebande, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement. Amidu Kalokoh et Lada V. Kochtcheeva, voir : « Governing the artisanal gold mining sector in the Mano River Union: A comparative study of Liberia and Sierra Leone », *J. of Int. Development*, 2022.

⁴ Diagnostic de l'exploitation artisanale de l'or en Guinée, septembre 2017. Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur minier. Ministère des Mines et de la Géologie.

2. La production et les exportations d’or artisanal en Guinée résultent de l’évolution du marché pendant la pandémie de COVID-19, qui a aidé à soutenir les ménages tout en ayant pu contribuer à une augmentation de la contrebande.

La production d’or artisanal a nettement augmenté à la survenance de la pandémie de COVID-19 ; avec l’augmentation des prix de l’or, l’activité extractive informelle a permis aux ménages vulnérables de générer des revenus pour résister aux défis des goulets d’étranglement du côté de l’offre et aux confinements. Les fermetures de frontières intervenues en 2020 dans le contexte de la pandémie pourraient avoir elles aussi contribué à l’essor des exportations d’or artisanal de la Guinée en raison de l’augmentation de l’entrée en Guinée d’or de contrebande provenant des pays voisins. La Guinée a été un des rares pays de la région à maintenir un vol direct pour Dubaï, la principale plaque tournante du commerce de l’or en Afrique de l’Ouest⁵. Alors que la plupart des pays ont vu leurs exportations d’or vers les Émirats arabes unis (EAU) reculer de plus de 10 % en 2020, celles de la Guinée ont bondi de 132 % d’un an sur l’autre (graphique 3). En outre, les importations dans les EAU d’or en provenance de la Guinée et du Niger en 2020 ont dépassé leur production totale d’or déclarée (tableau 1), ce qui est peu probable en l’absence de contrebande ou d’une forte sous-déclaration de la production⁶.

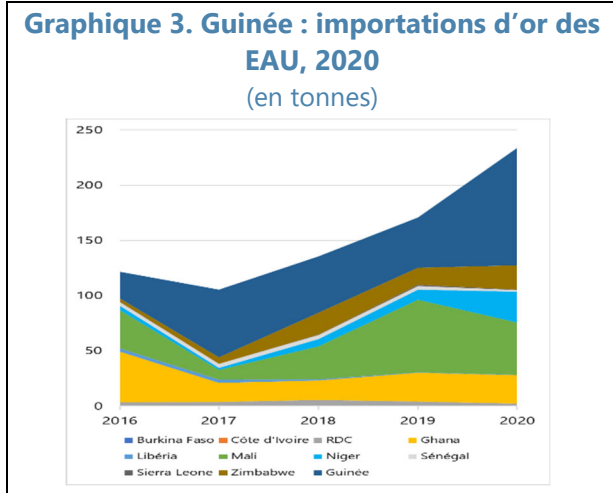
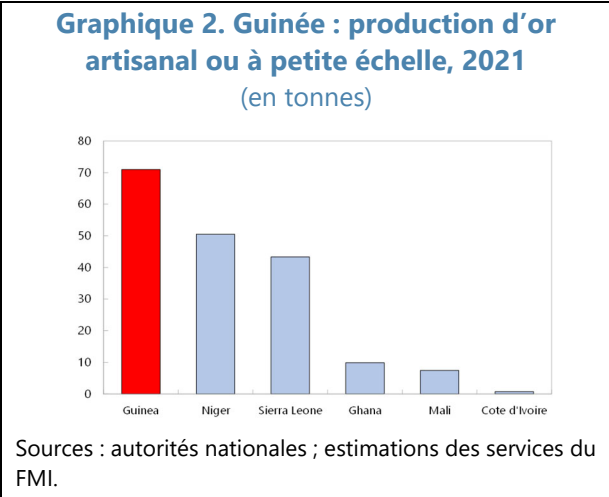


Tableau 1. Guinée : importations d’or des EAU et production déclarée totale, 2020
(en tonnes)

	Importations en provenance des É.A.U.	Production totale
Guinée	106,12	100,78
Ghana	25,81	86,18
Mali	47,25	67,34
Burkina Faso	0,12	62,10
Côte d'Ivoire	0,01	38,50
République démocratique du Congo	2,14	29,96
Zimbabwe	21,85	29,20
Libéria	0,22	7,16
Niger	27,93	1,21
Sierra Leone	0,44	0,02

Sources : base de données Comtrade des Nations Unies, autorités guinéennes et calculs des services du FMI.

⁵ Yves Bertran Alvarez et al., « Supply chains of artisanal gold in West Africa », Alliance for Responsible Mining, 2016.

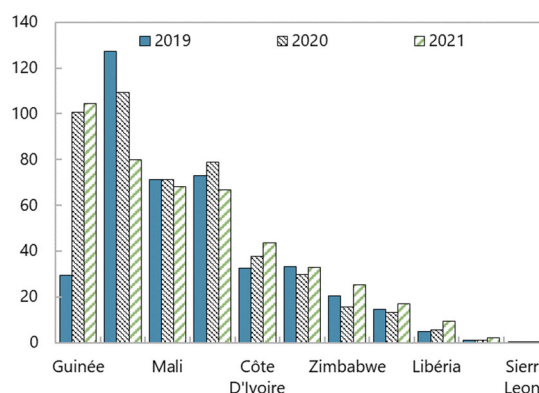
⁶ Les contrôles des importations par les EAU exonèrent également de déclarations en douane l’or entrant sur le territoire dans des bagages à main, ce qui permet de le vendre aux acheteurs d’or du souk de Dubaï et de contourner les systèmes de contrôle établis par l’autorité de réglementation des métaux précieux. Alan Martin et Hélène Helbig de Balzac, « The West African Eldorado: Mapping the Illicit Trade of Gold in Côte d'Ivoire, Mali, and Burkina Faso », Partnership Africa Canada, 2017

3. Ces tendances ont persisté en 2021, notamment en raison de l'absence de politiques fiscales harmonisées sur la production minière artisanale et à petite échelle dans la région.

La Guinée a exporté 83 tonnes d'or artisanal en 2021, presque autant que le pic enregistré l'année précédente, ce qui laisse à penser que la « ruée vers l'or » artisanale ou à petite échelle pourrait perdurer en dépit de l'assouplissement des fermetures liées à la pandémie. La mécanisation

grandissante de la production minière artisanale ou à petite échelle et l'utilisation croissante des détecteurs de métaux pourraient contribuer à expliquer cette persistance⁷. Parallèlement, le Ghana — le premier producteur d'or d'Afrique de l'Ouest au cours de la dernière décennie — a vu ses exportations d'or reculer de 12 % en 2020 et de 24 % (chiffre estimatif) en 2021 (graphique 4), la part de la production artisanale et à petite échelle dans la production d'or totale du Ghana chutant, selon les estimations, de 25 points de pourcentage sur la même période. Le Ghana avait introduit une taxe à l'exportation de 3 % frappant les petits producteurs d'or en 2020, mais les autorités l'ont remplacée en 2022 par une taxe de 1,5 % sur l'or non traité car elles craignaient que la taxe n'entraîne une augmentation de la contrebande⁸. La Guinée a supprimé, en 2016, sa taxe à l'exportation sur l'or artisanal, qui était de 3 %, afin de formaliser le secteur et d'encaisser davantage de devises⁹. Toutefois, la suppression de cette taxe pourrait avoir contribué au fait que la Guinée devient une destination pour l'or de contrebande. Bien que des avancées aient été enregistrées dans l'harmonisation des redevances *ad valorem* sur l'or industriel en Afrique de l'Ouest, les taxes à l'exportation et les taxes frappant les petits producteurs sont variables (tableau 2). Au Sahel, le secteur de la production d'or artisanale ou à petite échelle attire également l'attention de groupes armés, car il fournit une nouvelle source de financement et des recrues potentielles — ce qui souligne l'importance de la coopération régionale sur les questions de la production d'or artisanale et à petite échelle¹⁰.

Graphique 4. Guinée : exportations d'or, 2019-21
(en tonnes)



Note : comprend la production d'or artisanale et à petite échelle et la production industrielle.

Sources : autorités nationales ; estimations des services du FMI.

⁷ Anna Dessertine, « From pickaxes to metal detectors: Gold mining mobility and space in Upper Guinea, Guinea Conakry », *The Extractive Industries and Society*, 2016.

⁸ Ekow Dontoh, « Smuggling Prompts Africa's Biggest Gold Producer to Rethink Export Tax », Bloomberg, 5 novembre 2021.

⁹ Les autorités guinéennes considèrent que la production d'or artisanale et à petite échelle est importante pour obtenir des dollars par le biais des obligations de rapatriement.

¹⁰ « Getting a Grip on Central Sahel's Gold Rush », International Crisis Group, 13 novembre 2019.

4. Les autorités entreprennent une enquête sur le secteur de la production d'or artisanale et à petite échelle en Guinée et ont pris une première mesure modeste sur la voie de la taxation des exportations de ce secteur. L'Institut national de la statistique conduit une enquête sur la production d'or artisanale et à petite échelle, qui est un premier pas critique vers une meilleure compréhension de ce secteur — notamment comment accroître sa formalisation et accompagner les petits orpailleurs. En juin 2022, les autorités ont trouvé un accord avec le syndicat des orpailleurs sur une taxe à l'exportation de l'or artisanal de 200 dollars par kilo d'or brut. C'est un premier pas modeste dans la bonne direction, mais les services du FMI estiment que les recettes générées par cette mesure — jusqu'à 17 millions de dollars environ en 2022 — sont bien trop faibles pour apporter un véritable soutien aux services dont le secteur a un besoin croissant. Pour donner une idée de l'ampleur des recettes qui pourraient être générées, les services du FMI estiment qu'une augmentation de 1 % du taux de taxation de l'or artisanal pourrait permettre de collecter 44 millions de dollars (0,25 % du PIB) de recettes supplémentaires en 2022, sans tenir compte de la contrebande.

Tableau 2. Guinée : politiques de taxation de l'or en Afrique de l'Ouest

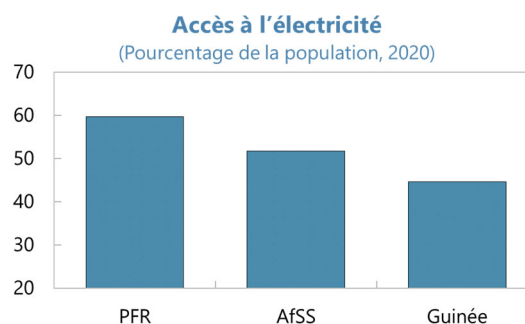
	Burkina Faso (Code minier révisé en 2003)	Côte d'Ivoire (Ord. n. 2014-148 du 26 mars 2014)	République dém. du Congo (Code minier amendé en 2018)	Ghana (Code minier de 2006)	Guinée (Code minier de 2013)	Libéria (Code des impôts amendé en 2011)	Mali (Code minier de 2012)	Niger (Code minier amendé en 2006)	Sénégal (Code minier de 2016).	Sierra Leone (Loi de 2018 sur les recettes tirées du secteur extractif)	Zimbabwe (Loi minière de 1964)
Taxes à l'exportation	1,75 % du pris LMBA + 0,2 % du coût de l'évaluation de la teneur	Aucune	2%	Taxe d'exportation de 3 % sur les petits producteurs introduite en mai 2020, réduite à 1,5 % pour l'or non traité en janv. 2022	1 % pour l'or industriel + paiement de 500 dollars à la BCRG pour assurer l'exportation ; 200 dollars par kg pour l'or artisanal	2%	Aucune	120 000 FCFA/kg pour les chargements de moins de 50 kg et 60 000 FCFA / kg au-delà	Aucune	Aucune	Aucune
Redevance ad valorem	3-5 %, sur la base du prix de l'once d'or	3-6 %, sur la base du prix de l'once d'or	3,5 % pour les métaux précieux + taxe sur les bénéfices de 30-50 %	3-5 % pour les sociétés bénéficiant d'accords de développement	5 % pour la production industrielle ou semi-industrielle	3%	3 % pour les 50 premiers kg, à raison de 200 kg d'or par mois ; impôt spécial de 3 % sur certains produits (ISCP)	5,50%	5%	5%	3-5 %, sur la base du prix de l'once d'or
Règles de rapatriement des recettes	Le rapatriement des recettes s'impose aux mines industrielles et aux maisons de négoce.	Les recettes tirées de la vente de la production doivent être rapatriées.	L'obligation de rapatriement porte sur 60 % des recettes d'exportation si l'opérateur rembourse encore la dette qu'il a contractée aux fins de ses investissements, 100 % sinon.	Dispense de rapatriement de devises plafonnée à 75 % ; rapatriement obligatoire de 25 %.	Obligation de rapatrier 60 % des recettes d'exportation dans les 45 jours.	Aucune	Obligation de rapatrier dans le mois 80 % des recettes d'exportation à la BCEAO ; il existe des clauses d'exonération.	Les recettes doivent être rapatriées dans le mois qui suit l'échéance du paiement ; en pratique, cette obligation ne s'applique pas aux exportateurs artisanaux.	Obligation de rapatrier dans le mois 80 % des recettes d'exportation à la BCEAO ; il existe des clauses d'exonération.	Aucune	Obligation de céder 40 % des recettes en devises à la banque centrale contre de la monnaie locale au taux officiel
Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés	17,50%	25%	35%	35%	30%	30%	25%	45%	30%	30%	15-24 %

Sources : autorités nationales ; rapports de ITIE ; calculs des services du FMI.

Annexe V. Le secteur de l'électricité en Guinée : contexte et réformes possibles¹

A. Contexte

1. **La Guinée bénéficie du plus fort potentiel hydroélectrique en Afrique de l'Ouest.** Avec un potentiel hydroélectrique théorique brut de 26 000 GWh/an, la poursuite du développement des ressources hydroélectriques de la Guinée pourrait jouer un rôle majeur dans la couverture de la demande d'électricité tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique², ce qui réduirait ses émissions de gaz à effet de serre. Les projets planifiés — dont les centrales hydroélectriques récemment achevées de Souapiti (450 MW) et Kaleta (240 MW) sur le Konkouré — pourraient permettre à la Guinée d'exporter l'électricité excédentaire vers les pays voisins, s'ils fonctionnaient à pleine capacité.



Sources : Banque mondiale

2. **Malgré ce considérable potentiel, l'accès à l'électricité en Guinée n'était que de 45 % fin 2020, un chiffre inférieur aux moyennes de l'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu (PFR)³.** L'accès à l'électricité est en outre très inégal en Guinée, puisqu'il n'est que de 19 % en zone rurale, mais de 88% en zone urbaine⁴.

B. Situation de la compagnie publique d'électricité, Électricité de Guinée (EDG)

3. **Les subventions à l'électricité sont depuis longtemps un gouffre financier pour les finances publiques de la Guinée.** EDG a été créée en 2001 pour succéder aux deux précédentes compagnies d'électricité⁵. Elle est entièrement détenue par l'État et placée sous la tutelle technique du ministère de l'Énergie et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie et des Finances. Dès 2004, la Banque mondiale relevait qu'EDG combinait des pertes techniques et non techniques dans le transport et la distribution représentant environ 60 % de la production envoyée au réseau et que le taux de recouvrement de la compagnie n'atteignait que 75 %. Un programme de

¹ Préparée par Alexander Massara, Rachel Lyngaas (tous deux du département Afrique) et Hussein Bidawi (département des finances publiques).

² *International Journal on Hydropower* et *Dams' World Atlas*. En 2020, la production annuelle nette avoisinait 2 500 GWh.

³ AIE, IRENA, Banque mondiale, OMS, 2022. « Tracking SDG7: The Energy Progress Report 2022 ».

⁴ *Ibid.*

⁵ <https://edg.com.gn/historique/>

référence du FMI de 2005 prévoyait deux repères structurels relatifs à l'amélioration des résultats financiers et de la gouvernance d'EDG, et depuis, l'entreprise a été la cible régulière de réformes au cours de plusieurs programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale.

4. Bien que les autorités aient régulièrement reconnu la nécessité de réformes, EDG souffre toujours de performances insuffisantes et de carences de gouvernance. En 2019, les autorités ont réorganisé la structure de gouvernance d'EDG, nommé un conseil d'administration et recruté une nouvelle équipe de direction. Les autorités ont relevé les tarifs d'électricité en 2018, 2019 et 2021. Cependant, la pandémie a pesé sur les performances financières d'EDG, car les autorités ont suspendu la facturation d'électricité pour certains clients, ce qui a fait replonger les taux de recouvrement et retardé les nouvelles hausses prévues dans la structure tarifaire.

5. Avec l'éloignement de la pandémie, la principale faiblesse reste une forte divergence entre le coût d'approvisionnement et de distribution de l'électricité et les tarifs facturés aux clients. La Banque mondiale estime que ces tarifs ne couvrent que la moitié des coûts d'EDG. Les ménages, qui sont les plus gros consommateurs d'électricité, se voient appliquer l'un des tarifs les plus bas en Afrique de l'Ouest, à 0,01-0,03 dollar/kWh en 2020, pour un coût variable moyen estimé à 0,19 dollar/kWh⁶. Le taux de subvention élevé profite surtout aux ménages les plus aisés, qui consomment plus⁷, et ponctionne les ressources publiques.

6. Le coût d'approvisionnement est une autre source de mauvais résultats financiers. Bien que l'hydroélectricité représente plus des deux tiers des capacités installées à fin 2020, le solde est produit à partir de sources thermiques (à base de pétrole) qui dépendent de coûteuses importations de carburants. EDG a plusieurs contrats d'achat d'électricité en place avec des fournisseurs d'électricité indépendants qui produisent de l'électricité à partir de sources thermiques. Ces contrats d'achat d'électricité — qui sont coûteux comparativement aux sources renouvelables — sont nécessaires pour couvrir la demande croissante d'électricité. En outre, les clauses de ces contrats ne sont pas publiées et ces contrats ont été négociés auprès d'une source unique, et sont donc probablement non compétitifs et coûteux. L'achèvement en 2020 du barrage hydroélectrique de Souapiti a pratiquement doublé la capacité de production, ce qui réduira la production à base de carburants et pourrait déboucher sur des opportunités d'exportation. Cependant, les retards pris dans la construction des lignes d'évacuation et la clause d'achat ferme figurant dans le contrat ont obligé EDG à payer la production d'électricité totale, alors qu'il était impossible d'en distribuer la totalité, ce qui a contraint le gouvernement à dépenser 3 % du PIB en subventions à l'électricité en 2021, soit près de deux fois le montant inscrit au budget. Les lignes de transport devraient être achevées en 2024.

7. Enfin, les infractions et l'absence de suivi contribuent aux difficultés financières d'EDG. Les taux de recouvrement d'EDG se sont établis à tout juste 64 % en moyenne entre 2016 et 2020⁸. Les taux de recouvrement auprès des ménages et des clients publics étaient inférieurs à

⁶ Banque mondiale, note d'orientation sur le secteur de l'énergie (Energy Sector Policy Note), novembre 2021.

⁷ À titre d'exemple, près de 90 % des ménages urbains non pauvres ont accès à l'électricité, contre 45 % de la population totale (Banque mondiale – Évaluation de la pauvreté en Guinée (Guinea Poverty Assessment), 2021).

⁸ Banque mondiale, opérations d'appui au développement, 2021.

50 % même avant la pandémie⁹. En dépit d'efforts accrus pour installer des compteurs pour sa clientèle, près de 85 % des clients paient un forfait au lieu d'un tarif reflétant la consommation réelle, et les raccordements illégaux sont nombreux.

C. Réformes possibles

8. Le ministère de l'Énergie a établi un plan de redressement en 2020 en étroite concertation avec la Banque mondiale. Les principales réformes prévues dans ce plan sont les suivantes :

- **Réforme des tarifs.** La pandémie a retardé les hausses de tarif qui étaient prévues, lesquelles, selon le plan, devraient être alignées sur les coûts de l'offre à l'horizon 2025-26. Le plan recommande des augmentations plus élevées pour les ménages que pour les clients commerciaux ; toutefois, les niveaux peuvent être fixés en fonction de la consommation, ce qui introduira un système de tarification plus progressif que celui qui est en place aujourd'hui¹⁰.
- **Réduire les pertes techniques et non techniques et accroître les taux de recouvrement.** Le plan vise à diviser par deux les pertes dues aux infractions d'ici 2025. Les réformes comprennent l'installation de compteurs prépayés pour les entreprises du secteur public — car les entités publiques avaient accumulé des arriérés de près de 1 000 milliards de GNF (près de 1 % du PIB) à fin 2018, l'élargissement de l'infrastructure de suivi au secteur privé et aux ménages et l'amélioration de la capacité de gestion et la capacité opérationnelle d'EDG.
- **Transparence accrue.** Les procédures de passation de marché doivent être concurrentielles et transparentes afin de maintenir les coûts au plus bas niveau possible. EDG doit également produire des états financiers audités conformément aux meilleures pratiques. De meilleures informations financières aideront le ministère de l'Énergie et EDG à établir des tarifs et des prévisions de subventions plus précis, ce qui réduira la nécessité d'ajustements du budget en cours d'exercice.

9. Le rétablissement de la situation financière d'EDG permettra à la compagnie de se concentrer sur son objectif central — développer l'accès à une électricité fiable, tout en libérant les ressources publiques. Les faibles taux d'électrification réduisent le potentiel de croissance de la Guinée et les opportunités de diversification. Les mauvaises performances financières de la compagnie d'électricité ont nui à sa capacité à résoudre ce problème urgent. Parallèlement, le modèle d'électricité actuel utilise les rares ressources publiques pour subventionner la production privée et soutenir une consommation d'électricité régressive. Cependant, la récente expansion des sources d'énergie renouvelable représente une opportunité majeure une fois que l'infrastructure sera en place. Engager un plan de réforme complet permettrait ainsi à EDG d'étendre la fourniture d'électricité, y compris au secteur minier et aux pays voisins, tout en allégeant la charge pesant sur le budget.

⁹ *Ibid.*

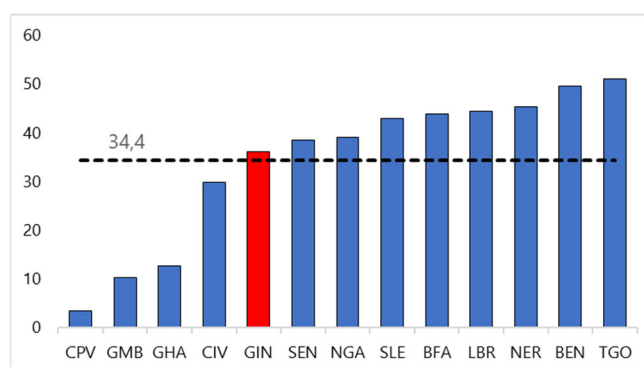
¹⁰ En 2019, la Banque mondiale a réalisé une analyse d'impact social et pauvreté de l'augmentation des tarifs envisagée et conclu qu'elle augmenterait la pauvreté des ménages de 0,1 %.

Annexe VI. Investir les recettes minières pour conforter le développement de la Guinée¹

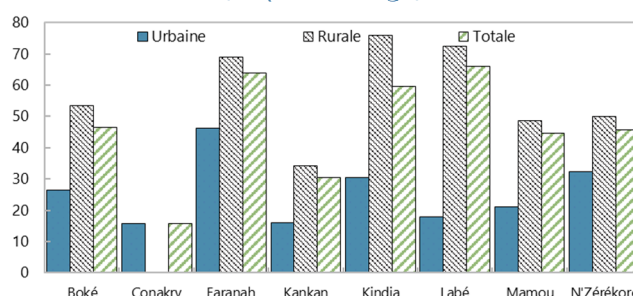
1. La pauvreté en Guinée est très répandue et atteint des niveaux élevés comparativement aux autres pays d'Afrique subsaharienne (AfSS) ; on observe d'autre part des écarts de revenus significatifs entre les zones urbaines et les zones rurales. Bien que les

données indiquent que la Guinée est parvenue à réduire la pauvreté d'environ 5 points de pourcentage entre 2014 et 2018, ce qui est encourageant, ces progrès ont sans doute été effacés par la pandémie de COVID-19². De même, l'indice de Gini de la Guinée est relativement faible pour l'AfSS, à 29,6 en 2018, mais la pauvreté est généralisée, avec 43,7 % de la population vivant dans la pauvreté en 2018 — un chiffre supérieur à la moyenne régionale de l'Afrique de l'Ouest (graphique 1a)³. Les inégalités régionales indiquent également une concentration de la pauvreté, qui est spatiale ici. Plus de 80 % des pauvres vivent dans des zones rurales comme Kindia (taux de pauvreté de 75,8 %), Labé et N'Zérékoré, où ils travaillent principalement dans l'agriculture de subsistance et l'élevage (graphique 1b). La consommation des 20 % les plus pauvres de la population ne représente que 9 % de la consommation totale, tandis que les 20 % les plus riches consomment 36 %⁴.

Graphique 1a. Guinée : Proportion d'individus en situation d'extrême pauvreté à 1,90 dollar par jour (2011, PPA, en pourcentage de la population)



Graphique 1b. Guinée : proportion de la population en situation de pauvreté (en pourcentage)



Sources : Évaluation de la pauvreté en Guinée (*Guinea Poverty Assessment*) de la Banque mondiale, et Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

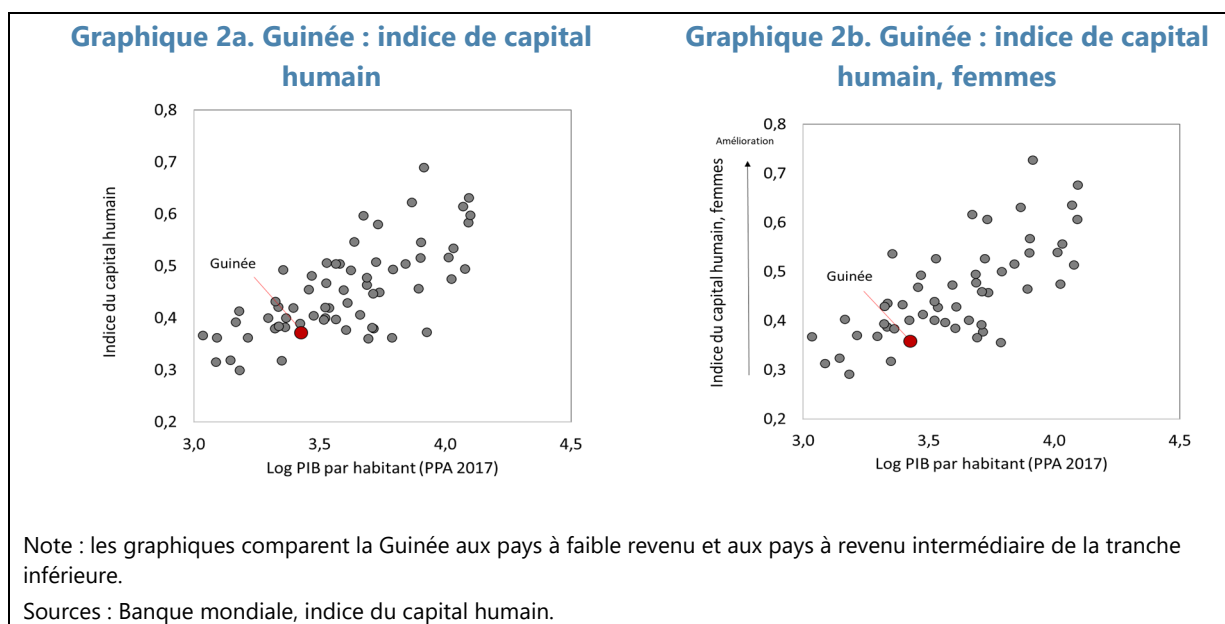
¹ Préparée par Rachel Lyngaas (département Afrique) et Alejandro Badel (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation).

² Évaluation de la pauvreté en Guinée (*Guinea Poverty Assessment*), Banque mondiale, mars 2021.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

2. La persistance d'une pauvreté élevée en Guinée peut en partie s'expliquer par le cycle de faible capital humain, avec un soutien budgétaire limité, qui engendre la pauvreté, laquelle freine l'accumulation de capital humain. Selon l'enquête auprès des ménages réalisée en 2018/19, près de 60 % des ménages dont le chef de famille n'a pas d'instruction sont pauvres. En outre, la part des pauvres est nettement plus faible parmi les ménages dont le chef de famille a un niveau d'instruction élevé⁵. Les taux de morbidité élevés nuisent aussi à la productivité et aux revenus. Selon l'indice du capital humain de la Banque mondiale, la Guinée se classe parmi les 12 pays du monde qui ont le plus faible capital humain et parmi les sept pays les moins bien classés concernant le capital humain des femmes (graphique 2). En Guinée, un enfant sur dix mourra avant l'âge de cinq ans, ce qui représente le cinquième taux de survie des enfants le plus faible du monde. Le capital humain et le taux de survie des enfants demeurent très faibles en Guinée, même comparativement à d'autres pays dont le PIB par habitant est similaire. En outre, ce taux de survie des enfants extrêmement faible ne s'est pas amélioré depuis 2010. La Guinée est également à la traîne des pays d'AfSS et des PDFR en termes de dépenses de santé et d'éducation et d'efficience des dépenses.



3. Les pauvres ruraux en Guinée peinent également à accroître leurs revenus. Le manque de qualifications et d'infrastructure routière pèse sur la productivité et sur l'accès au marché, réduisant la capacité des ménages ruraux à améliorer et vendre leur production agricole. Pour ces raisons, pauvreté et agriculture sont synonymes en Guinée ; 93 % des ruraux pauvres en Guinée travaillent dans l'agriculture (culture et élevage)⁶.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

4. Le secteur minier de la Guinée bénéficie d'un important potentiel de recettes qui pourraient être utilisées pour atténuer la pauvreté et les inégalités. Les produits miniers représentent 90 % des exportations totales du pays et 21 % de son PIB à fin 2021. Avec des réserves estimées à 7,4 milliards de tonnes, la Guinée dispose également des plus grosses réserves mondiales de bauxite, outre le gisement de fer non exploité de Simandou — le plus grand au monde de ce type. Pourtant, les recettes minières sont nettement inférieures au potentiel fiscal, avec un déficit de taxe estimé à 7,3 % du PIB sur la période 2000-19⁷. L'augmentation des recettes provenant du secteur minier par l'application du Code minier et la réduction des transferts de bénéfices de la bauxite est essentielle et permettrait de mobiliser des ressources qui pourraient être allouées au développement du capital humain. La règle sur la détermination des prix de transfert introduite par les autorités et entrée en vigueur en septembre est une bonne mesure, mais elle doit impérativement s'accompagner d'une mise en œuvre efficace et transparente.

5. L'investissement des recettes minières additionnelles dans un ensemble combiné de mesures ciblant l'infrastructure, l'éducation et les transferts produit les effets les plus bénéfiques à long terme sur la croissance, la pauvreté et les inégalités. Cette quantification emploie un modèle macroéconomique pour générer une courbe de Laffer afin d'estimer les impacts sur les recettes d'une taxation supplémentaire des recettes minières. Ce modèle utilise une politique éducative pour représenter d'autres politiques portant sur le capital humain, telles celles qui améliorent les indicateurs relatifs à la mortalité infantile, à la nutrition, à la santé et à l'espérance de vie. Selon ce modèle, une augmentation de 20 points de pourcentage du taux d'imposition effectif combiné de référence peut faire gagner des recettes équivalentes à 2,6 points de pourcentage du PIB. L'évaluation utilise ensuite un modèle d'équilibre général dynamique et calibré de l'économie guinéenne pour simuler les arbitrages et les synergies de plusieurs scénarios de réforme des politiques publiques utilisant ce supplément de recettes pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et atténuer les inégalités⁸.

- **Effets sur la croissance.** Les investissements en éducation ou en infrastructures seuls augmentent la production de respectivement 0,41 % et 0,71 % du PIB sur 30 ans (graphique 3a). Cependant, lorsque les investissements en éducation et en infrastructures sont combinés, ils augmentent la croissance du PIB de 1,18 point de pourcentage — soit plus que la

⁷ Mogues, Tewodaj, « Mobilizing Mining Revenue in Guinea », Document de la série des questions générales du FMI, juin 2021.

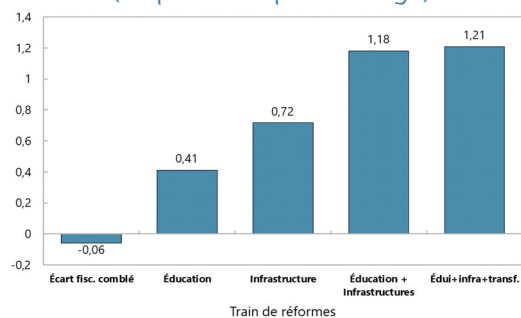
⁸ Badel et Lyngaas (2022), à paraître. Les résultats proviennent des simulations de politiques effectuées dans l'application Guinea Multisector Incomplete Markets Macro Inequality développée par le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, qui comprend un modèle d'équilibre général dynamique avec des marchés incomplets, des agents hétérogènes et de multiples secteurs calibrés de manière à correspondre aux caractéristiques les plus pertinentes des marchés du travail, des inégalités entre zones urbaines et rurales, des inégalités entre les ménages, du secteur extérieur et de la réaction des industries extractives aux variations de leurs recettes marginales. On suppose que les politiques prévues dans les cinq scénarios sont conduites pendant 30 ans. Ce sont les suivantes : 1) réduire le déficit d'imposition sur l'extraction minière en portant le taux d'imposition effectif de 14,4 à 34,4 % ; 2) outre la politique 1), augmenter l'investissement en éducation de 0,5 % du PIB chaque année ; 3) outre la politique 1), augmenter l'investissement en infrastructures de 1 % du PIB chaque année par rapport au scénario de référence ; 4) associer les politiques 2) et 3) ; 5) outre la politique 4), transférer le supplément de recettes minières sous forme de forfaits égaux à tous les ménages.

somme des améliorations que peut apporter chaque politique séparément. Cela montre la complémentarité des investissements en infrastructures et en éducation. En outre, des transferts monétaires en faveur des ménages venant en complément de la politique d'investissement en infrastructures et en éducation peuvent accroître le rendement économique de l'éducation en zone rurale, car ils augmentent la demande alimentaire et la formalisation, améliorant ainsi la productivité du secteur agricole.

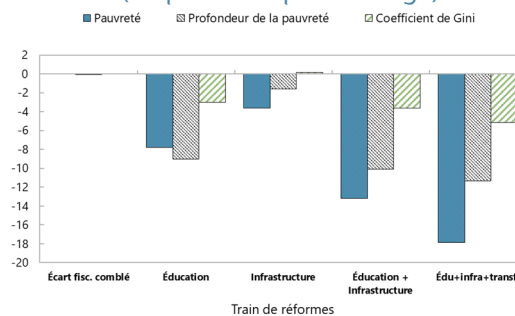
- **Effets sur la pauvreté et les inégalités.** Les plus fortes réductions de la pauvreté et des inégalités peuvent être également obtenues par des politiques combinant des investissements en éducation et en infrastructures à des transferts (graphique 3b) ; cette triple politique peut réduire le taux de pauvreté de 17,9 % à long terme. Les résultats mettent également en garde les dirigeants politiques sur le fait que les investissements d'infrastructure à eux seuls n'ont pas d'effet très sensible sur la pauvreté et les inégalités.

6. Ces constats confirment que des recettes minières supplémentaires, si elles sont investies à bon escient, pourraient transformer la situation de la Guinée. Une amélioration du capital humain résultant d'investissements plus conséquents dans l'éducation entraîne une croissance plus forte du PIB et réduit davantage la pauvreté et les inégalités sur le long terme que toute autre intervention isolée. Les investissements en éducation et en infrastructures sont également complémentaires en termes de croissance économique, car l'effet positif de ces politiques combinées est plus élevé que chaque politique individuelle. En outre, les investissements d'infrastructure à eux seuls n'ont pas d'effet sensible sur la pauvreté ou les inégalités, mais ils peuvent être très efficaces sur ce point lorsqu'ils sont combinés à des investissements en éducation. Les dirigeants doivent donc envisager d'associer des investissements d'infrastructure à d'autres investissements sociaux qui renforcent le capital humain de la Guinée, ce qui pourrait grandement renforcer l'effet sur la croissance, la pauvreté et les inégalités.

Graphique 3a. Guinée : effet à long terme des réformes sur la croissance du PIB
(en points de pourcentage)



Graphique 3b. Guinée : effet à long terme sur la pauvreté et les inégalités
(en points de pourcentage)



Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI.

Annexe VII. Inflation et politique monétaire — tendances récentes et perspectives¹

L'inflation élevée et persistante observée en Guinée a été historiquement favorisée par un régime de financement monétaire associé à un taux dirigé. Bien que l'inflation alimentaire représente la majeure partie de l'inflation, la politique monétaire — par le biais des variations de la monnaie centrale et de son effet indirect sur le taux de change — a historiquement tiré les prix vers le haut. Cela étant — en dépit de l'exposition aux chocs externes — la politique monétaire peut jouer un rôle important dans la maîtrise de l'inflation. C'est ce que l'on a observé récemment lorsque la politique monétaire restrictive a contribué à l'appréciation du taux de change, faisant du franc guinéen l'une des monnaies les plus performantes début 2022. À court terme, face à la persistance des pressions sur les prix mondiaux, il importera de continuer à résister à la tentation du financement budgétaire. À moyen terme, de nouvelles avancées des réformes sont nécessaires pour adopter un régime de ciblage de l'inflation, qui s'est avéré plus efficace pour maîtriser l'inflation dans les pays d'AfSS.

Analyse comparative de la dynamique de l'inflation en Guinée

1. L'inflation en Guinée a été parmi les plus fortes d'Afrique subsaharienne (AfSS).

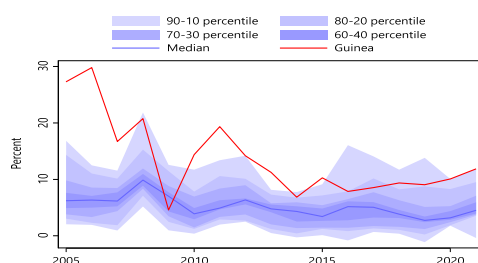
L'inflation en Guinée a été supérieure à 12 % en moyenne au cours des vingt dernières années. Bien que sa dynamique ait été globalement maîtrisée et qu'elle ait été ainsi ramenée sous la barre des 10 % sur la période 2012-19, elle s'est maintenue dans le 10^e centile supérieur en AfSS. Dans une large mesure, cette situation tient à la forte hausse des prix alimentaires en Guinée, qui domine l'inflation globale mesurée par l'IPC (bien que l'alimentation ne représente « que » 40 % du panier de l'IPC, contre 45-50% dans des pays dont le revenu est comparable).

2. Le lent recul de l'inflation au cours des vingt dernières années se reflète aussi dans sa très forte persistance relativement aux pays comparables d'AfSS. Selon une régression simple de l'inflation mensuelle sur sa valeur retardée, après neutralisation de la variation des taux de change, la Guinée apparaît comme le pays d'AfSS où l'inflation est la plus persistante sur la période 2005-21 ; avec un coefficient AR (1) estimatif d'environ 0,8, les chocs sur l'inflation se dissipent très lentement (avec une demi-vie légèrement supérieure à 3 mois). L'estimation est globalement stable dans le temps (sur la base de régressions sur des intervalles mobiles de 7 ans) et se compare à la moyenne de 0,2 enregistrée dans les pays d'AfSS, qui est restée inchangée sur la même période.

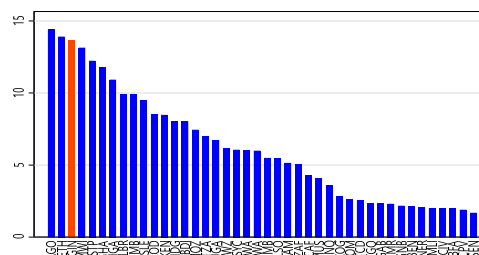
¹ Préparée par Sebastian Weber (département des marchés monétaires et de capitaux).

Graphique 1. Guinée : dynamique de l'inflation en Guinée

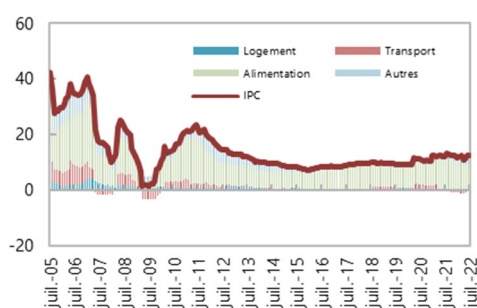
Afrique subsaharienne (AfSS), inflation
(en pourcentage)



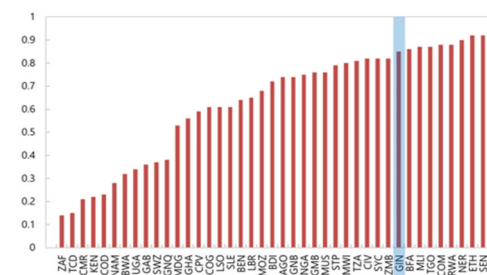
AfSS, inflation moyenne de l'IPC, 2005-21
(en pourcentage)



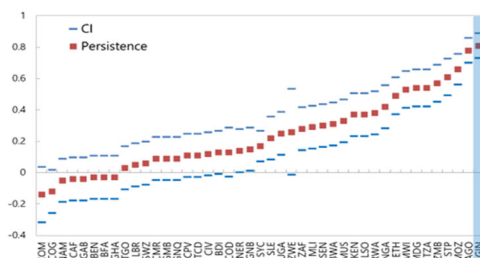
Contributions à l'inflation
(en pourcentage, en glissement annuel)



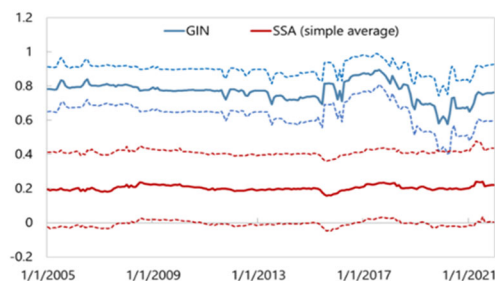
Fraction de la variation de l'IPC expliquée par l'inflation des prix alimentaires (1)
(R²)



AfSS : estimations de la persistance de l'inflation(2)
(coefficients estimés et intervalles de confiance)



Persistance de l'inflation dans le temps (3)
(coefficients estimés et intervalles de confiance)



Sources : FAO, FMI, *International Financial Statistics* (IFS) et calculs des services du FMI.

1. Sur la base de régressions par pays analysant la relation entre la variation d'un mois sur l'autre du log IPC et du log IPC Alimentation. Pour la Guinée, l'effet m1-m2 2007 du choc sur le taux de change est exclu.
2. Sur la base de la variation d'un mois sur l'autre (depuis m1 2005) et de la régression AR (1) par pays en neutralisant les effets de la variation concomitante d'un mois sur l'autre du taux de change.
3. Sur la base d'un intervalle mobile sur 7 ans, régressions par pays de la variation d'un mois sur l'autre du log IPC et son décalage en neutralisant les effets de la variation concomitante d'un mois sur l'autre du taux de change.

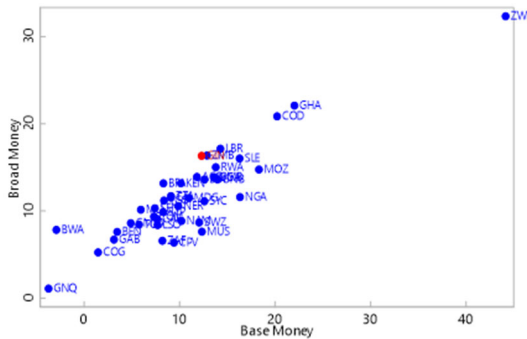
Cadre de politique monétaire de la Guinée et rôle de ce cadre pour l'inflation

3. Au cours des vingt dernières années, la Guinée a appliqué un régime de ciblage de la monnaie centrale associé à un taux dirigé et à une tendance au financement monétaire. Le financement des administrations publiques par la banque centrale — qui représente 40 % des

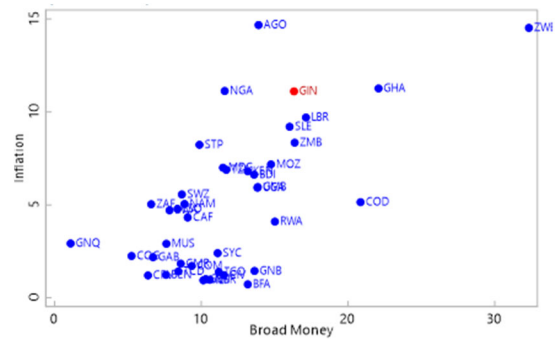
crédits totaux — est une des principales sources de financement de l'économie. Le marché du crédit est peu profond, avec un ratio crédit au secteur privé/PIB inférieur à 10 %. La croissance moyenne de la monnaie au sens large et de la monnaie centrale a été forte, de respectivement 17 % et 13 %, ce qui a contribué à l'inflation plus élevée en Guinée que dans les pays d'AfSS comparables. Le crédit net de la banque centrale à l'État représentait environ 3/4 de la croissance de la monnaie centrale, ce qui correspond à un régime de financement monétaire. Des contributions similaires sont observées dans d'autres pays d'AfSS dotés de régimes de change intermédiaires (contrairement aux régimes de ciblage de l'inflation dans lesquels la contribution du crédit net à l'État à la croissance de la monnaie centrale est bien plus faible).

Graphique 2. Guinée : cadre de politique monétaire

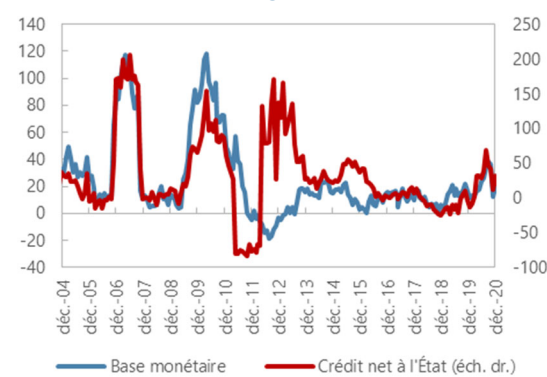
Croissance de la monnaie au sens large et de la monnaie centrale (2010-2019)



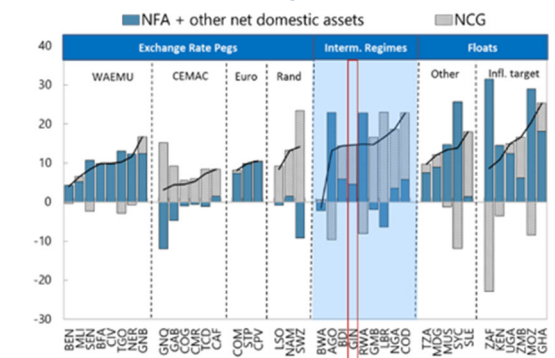
Inflation et croissance de la monnaie au sens large (2010-2019)



Monnaie centrale et crédit net à l'État (variation en pourcentage sur un an)



Décomposition : croissance de la monnaie centrale (contribution en pourcentage, 2010-2019)



Sources : FMI, *International Financial Statistics* (IFS) et calculs des services du FMI. Le chiffre moyen de l'inflation mesurée par l'IPC exclut le Zimbabwe, avec une valeur d'environ 35 %.

4. Parallèlement, une robuste relation apparaît entre les agrégats monétaires, le taux de change et la dynamique de l'inflation, ce qui indique que la politique monétaire joue un rôle important dans le pilotage de l'inflation. La contribution de divers chocs, y compris de la

politique monétaire, à la dynamique de l'inflation en Guinée peut être analysée par un modèle d'autorégression vectorielle décrit par l'équation² :

$$A \cdot Y(L) = C \cdot X(L) + \varepsilon$$

Où le vecteur des variables endogènes Y comprend 1) la monnaie centrale (BM) en tant que principal outil de politique monétaire³ ; 2) la monnaie au sens large ($M2$) ; 3) le taux de change effectif nominal ($TCEN$) ; 4) le prix du pétrole à la pompe ($P@P$) ; 5) l'inflation mesurée par l'IPC ; et 6) la croissance de la production (Y) ; et le vecteur des variables exogènes X contient l'indice Baltic Dry et l'indice des prix mondiaux des produits de base hors carburants. Des restrictions sous la forme de signe et de zéro imposés sont utilisées pour identifier des chocs de politique monétaire (MP), de demande, ainsi que des chocs sur les taux de change, les prix du pétrole (intérieurs), les prix extérieurs des produits de base (hors carburants) et les prix de transport. Un choc de politique monétaire expansionniste est identifié par une augmentation simultanée de la monnaie centrale, de l'agrégat M2, une dépréciation du TCEN et une augmentation de l'inflation intérieure (voir le tableau du texte pour l'ensemble des hypothèses d'identification sur les chocs).

5. La décomposition de la variance globale de l'inflation et de la dynamique de l'inflation dans le temps laisse penser que les facteurs extérieurs sont les principaux moteurs de l'inflation, mais récemment, la politique monétaire a permis de contenir les pressions internationales sur les prix.

Le modèle d'autorégression vectorielle et les restrictions de signe peuvent être utilisés pour décomposer la variance de l'inflation et son évolution dans le temps en chocs sur les deux variables extérieures et les quatre variables endogènes. Les résultats indiquent que si la politique monétaire ne représente que 20 % de la variation de l'inflation en moyenne, cette contribution augmente à différents moments. Les ajustements du prix du pétrole à la pompe ont un effet similaire sur l'inflation dans le temps. Les chocs sur les prix internationaux des produits de base

sont plus dominants au moment de l'impact mais ils perdent de l'importance à moyen terme. Les chocs indépendants sur les taux de change semblent jouer un rôle mineur selon cette spécification. La décomposition historique suggère que depuis le T4 2019, l'augmentation des prix mondiaux des produits de base et des coûts de transport a stimulé l'inflation en Guinée (supérieure en moyenne de 8 points de pourcentage à la normale), tandis qu'une politique monétaire restrictive a contribué

Hypothèses d'identification pour le modèle d'autorégression vectorielle utilisant des variables exogènes

(ligne = réaction ; colonne = choc)

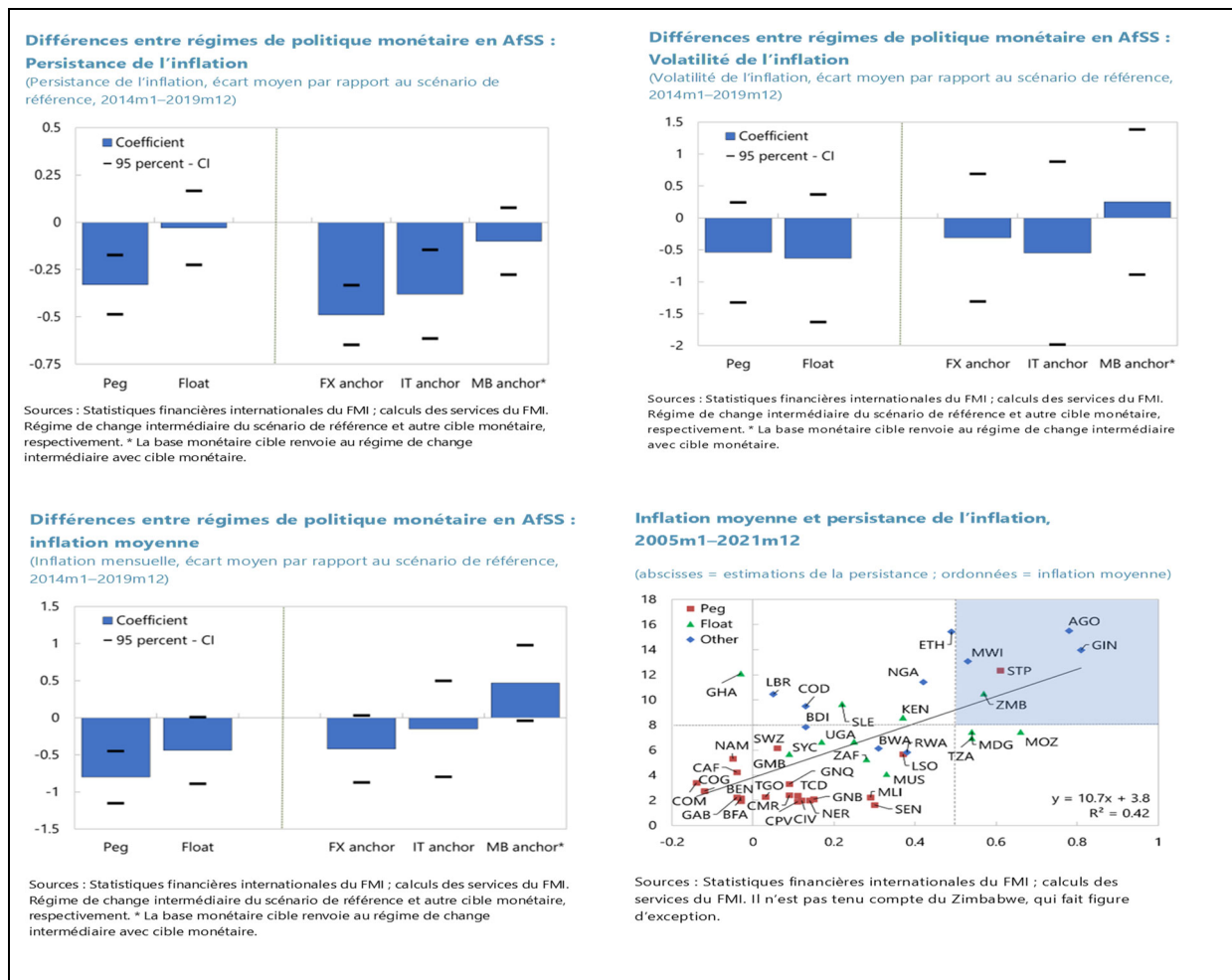
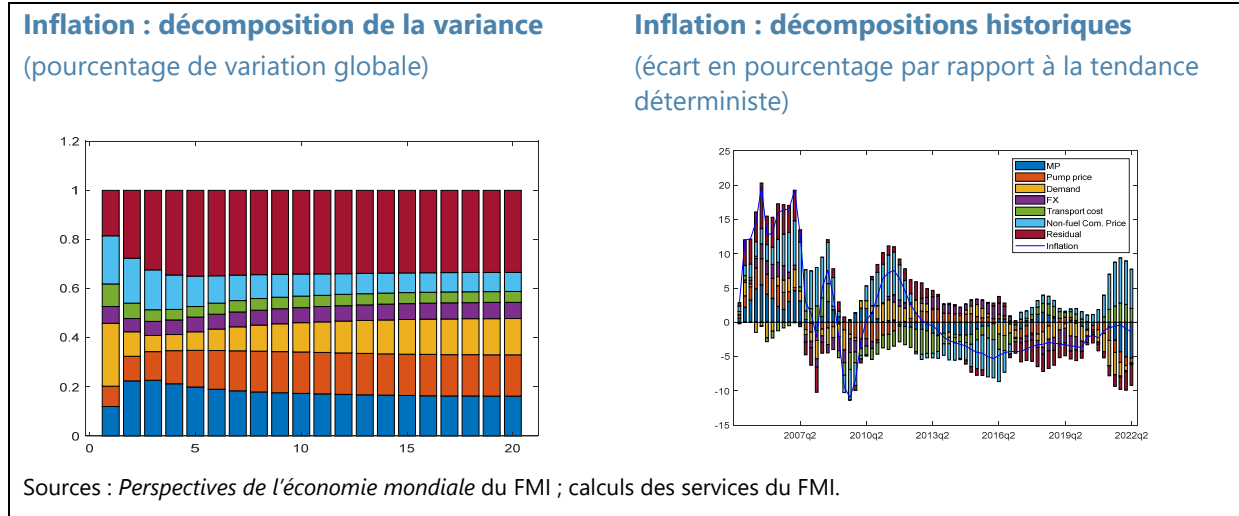
	<i>Politique monétaire</i>	<i>Demande</i>	<i>Prix à la pompe</i>	<i>Choc de change</i>
<i>Base monétaire</i>	>0			
<i>M2</i>	>0	>0	<0	<0
<i>TCEN</i>	<0	>0	> - prix à la pompe	<0
<i>Prix à la pompe</i>			>0	> - TCEN
<i>Y</i>		>0		
<i>IPC</i>	>0	>0	>0	>0

Note : Les signes employés dénotent des chocs correspondant à une hausse des prix.

² Le modèle est estimé pour les données trimestrielles sur la période T1 2004–T4 2021. On trouvera plus de détails sur la méthode et d'autres résultats sur la nouvelle règle d'intervention sur le marché des changes et le taux de répercussion du taux de change en Guinée dans Carrière-Swallow, Koumtingué et Weber (à paraître).

³ L'utilisation des créances nettes sur l'État au lieu de la monnaie centrale n'entraîne pas de variation.

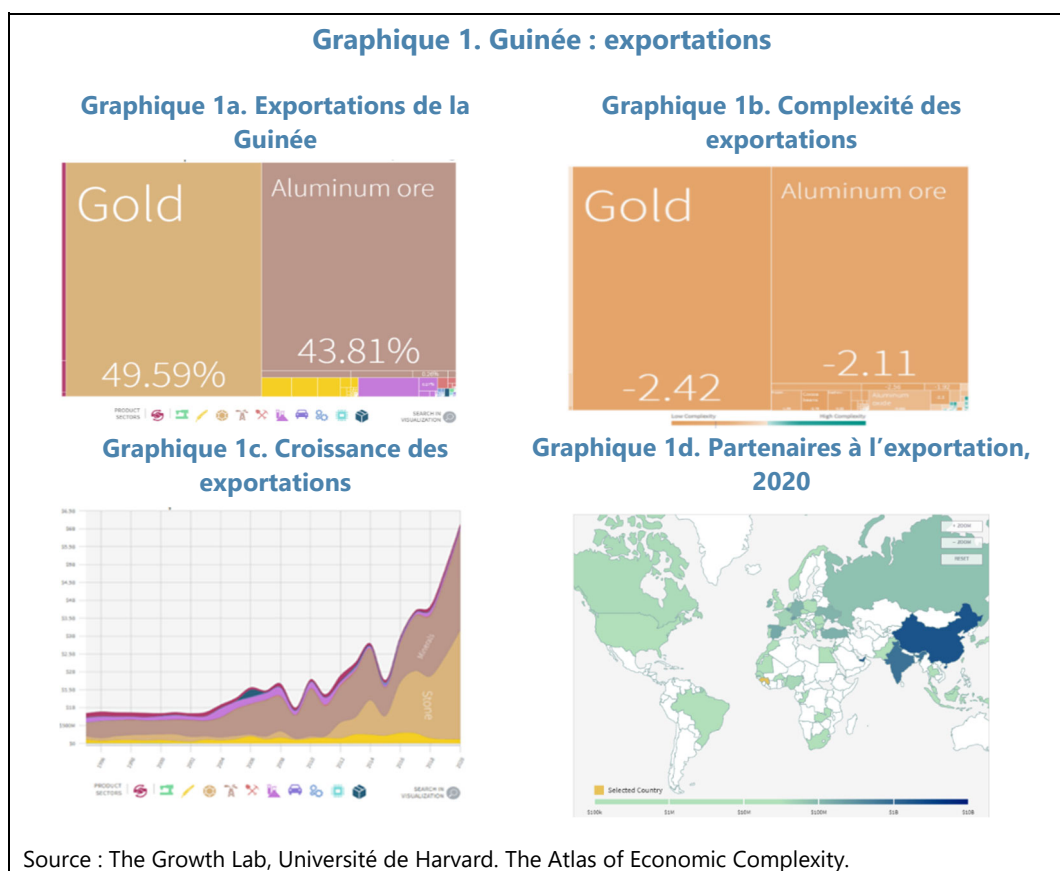
à maîtriser ce phénomène, maintenant le taux d'inflation à un niveau inférieur de 5 % par rapport à un contrefactuel dans lequel la politique monétaire suivrait son cours normal.



Annexe VIII. Soutenir la diversification des exportations en prêtant attention à la complexité¹

Le panier d'exportation de la Guinée est fortement concentré en or et en bauxite. Les efforts de diversification bénéficieraient d'une meilleure prise en compte de la contribution à la complexité économique que les exportations existantes et nouvelles pourraient apporter. Cette approche indique que les liaisons amont du secteur minier sont plus prometteuses que les liaisons aval.

1. La Guinée a l'un des paniers d'exportation les moins diversifiés et les moins complexes du monde. Avec des exportations fortement concentrées dans le secteur minier — principalement l'or et la bauxite (graphique 1a) — la Guinée se classe très bas dans l'indice de diversification du FMI et au 131^e rang (sur 133) de l'indice de complexité économique (*Economic Complexity Index*, ECI) de 2020 élaboré par l'Université de Harvard. Ce piètre classement tient au fait que non seulement la Guinée exporte peu de produits, mais aussi que ces produits sont peu complexes² (graphique 1b). La croissance des exportations enregistrée ces dernières années est principalement attribuable aux exportations non complexes qui occupent une position dominante dans le panier (graphique 1c). Les exportations sont également très concentrées sur le plan du nombre de partenaires (graphique 1d).

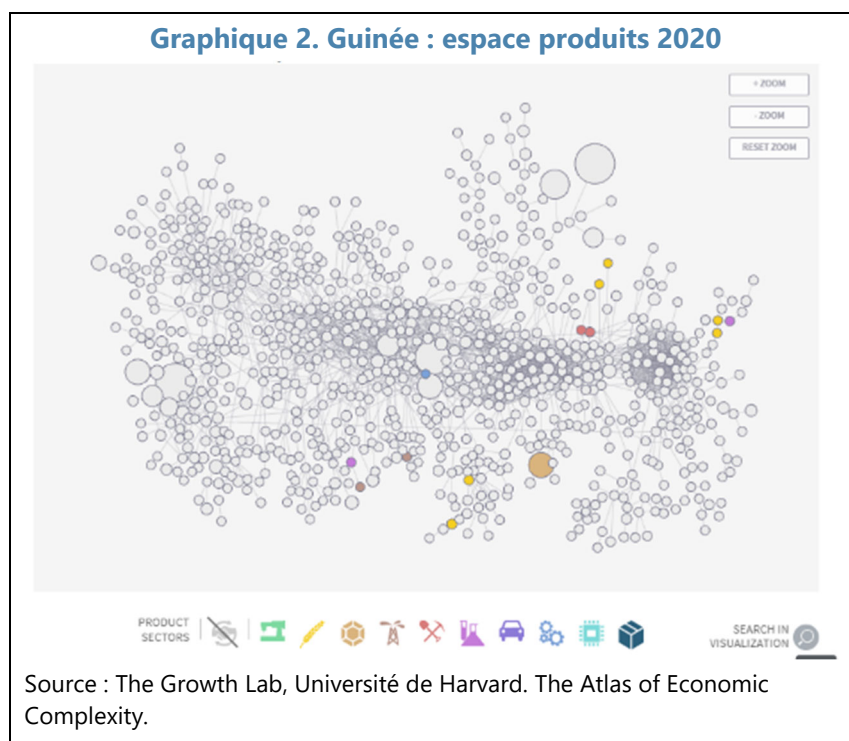


¹ Préparée par Jimena Zuniga (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation).

² La complexité d'une économie est fonction du nombre de produits qu'elle exporte et de leur degré de complexité.

2. La concentration des exportations et leur manque de complexité engendrent des risques macroéconomiques qui exposent les pays aux fluctuations de prix et à l'épuisement des produits de base à long terme (Giri *et al.*, 2019, FMI, 2021). Inversement, la diversification et la complexité sont associées à des résultats macroéconomiques positifs tels que : i) une croissance forte (Hausmann, Hwang et Rodrick, 2005), ii) une moindre instabilité macroéconomique (Giri *et al.*, 2019 et références citées) et iii) un revenu élevé (Hidalgo et Hausmann, 2009). Il n'est donc pas surprenant que la diversification figure parmi les principaux objectifs politiques des autorités et que le FMI ait souligné son importance.

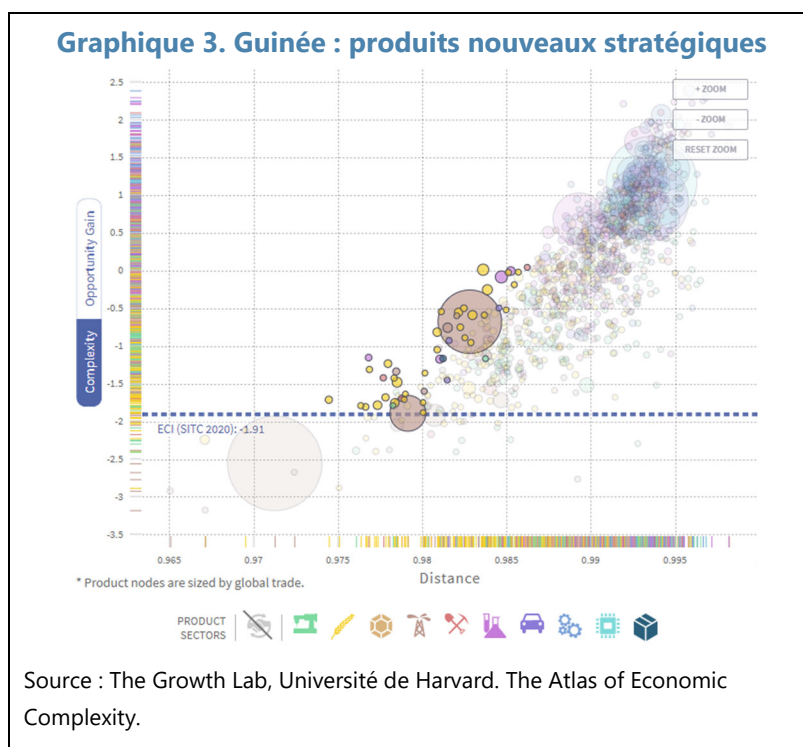
3. L'approche par la complexité pourrait éclairer la stratégie de diversification des autorités³. Cette approche s'appuie sur les interconnexions entre les produits exportés, qui sont représentées dans l'« espace produits », pour déterminer les produits d'exportation dans lesquels un pays pourrait se diversifier et qui à leur tour aideraient ce pays à atteindre des niveaux de complexité plus élevés. Les produits situés dans les zones les plus denses de l'espace produits présentent de fortes interconnexions et sont généralement plus complexes. En « allant » vers ces zones, un pays peut aspirer à exporter toujours plus de produits et des produits plus complexes. Mais comme il serait trop difficile d'aller vers des produits trop éloignés (par ex. aller des produits miniers à l'optique ou à la médecine), les pays tendent à se diversifier dans les produits « voisins » ; l'espace produits peut aider à les identifier. Les exportations de la Guinée, illustrées par les points colorés, se situent malheureusement dans les parties les moins denses de l'espace produits et présentent peu d'interconnexions (graphique 2).



³ Pour plus de détails sur cette approche, voir l'atlas de la complexité économique (*Atlas of Economic Complexity*) à l'adresse : atlas.cid.harvard.edu.

4. Compte tenu du peu d'opportunités voisines pour se diversifier, la Guinée pourrait avoir besoin d'effectuer de plus grands bonds coordonnés dans des produits stratégiques offrant un potentiel. Parallèlement, elle pourrait vouloir concilier la « distance » des exportations futures par rapport aux exportations actuelles, la « complexité » de ces nouvelles exportations et l'« opportunité » qu'elles offriraient (au sens où elles rapprocheraient la Guinée de produits de plus en plus complexes). Une approche équilibrée comme celle-ci pointe des opportunités potentielles dans plusieurs produits agricoles (graphique 3, points jaunes), mais aussi dans les secteurs de la chimie et des machines (points roses et bleus). Ces produits sont des diversifications possibles pour la Guinée parce que plusieurs pays exportant les mêmes produits qu'elle réussissent aussi à exporter ces produits. Cette « proximité » signale ainsi que ces produits requièrent des capacités ou des savoir-faire similaires à ceux qui sont déjà présents dans une large mesure en Guinée.

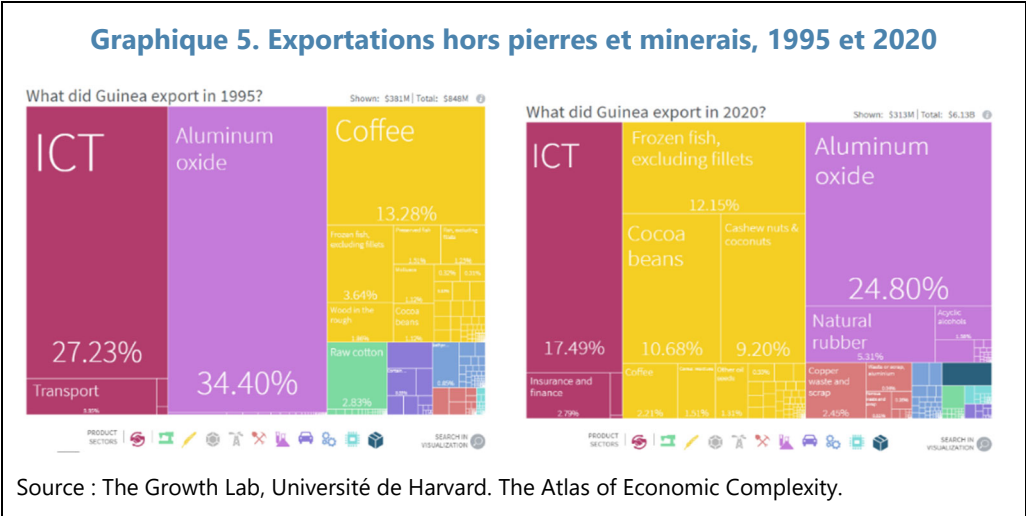
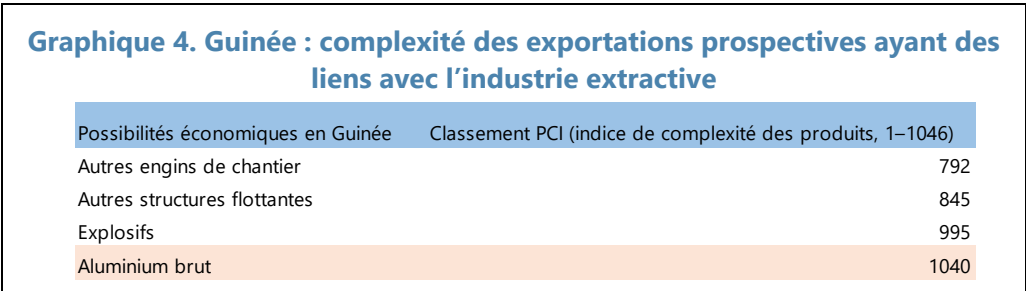
5. Cette approche pointe des opportunités possibles dans les liaisons amont du secteur minier, ainsi que dans les liaisons aval. À titre d'exemple, alors que les autorités poursuivent un bond coordonné dans l'alumine et l'aluminium dans le cadre de leur stratégie de développement à moyen terme, d'autres produits recensés comme de possibles opportunités pour la Guinée au graphique 3 et présentant des liaisons amont avec le secteur minier pourraient contribuer davantage à la complexité, selon leur rang dans l'indice de complexité des produits (graphique 4). Certains des produits conciliant la proximité, la complexité et l'opportunité pour la Guinée pourraient être les « autres engins d'excavation mobiles », les « explosifs préparés » et les « structures flottantes » ainsi que les services et la logistique.



6. Ce raisonnement vaut aussi pour le développement de certaines exportations existantes, y compris les services. Alors qu'à 313 millions de dollars, les exportations hors pierres

et minerais étaient inférieures même à leur niveau de 1995 et représentaient à peine 5 % des exportations totales classifiées en 2020, elles comprennent quelques produits relativement complexes, notamment dans le secteur de la chimie (par exemple, les alcools acycliques, les acides) et celui des machines (par exemple, machines pour travailler les minerais, bulldozers automoteurs, etc., graphique 5). D'autre part, l'infrastructure minière et la situation géographique de la Guinée pourraient bien la positionner comme un exportateur potentiel de services (par exemple, un centre logistique dans la sous-région).

7. Le dialogue public-privé est essentiel pour comprendre les opportunités et les politiques requises. Bien que cette approche mette en lumière les intéressantes contributions que différentes exportations pourraient apporter à la complexité et les opportunités de diversification qui s'ensuivraient, d'autres considérations, qui dépassent le champ de cette annexe, comme les créations d'emplois, la consommation d'énergie, la compétitivité potentielle, doivent être également étudiées. Les autorités auraient intérêt à dialoguer avec le secteur privé pour mieux comprendre les secteurs qui offrent le meilleur potentiel de contribution à la trajectoire de diversification de la Guinée ainsi que les politiques publiques dont ces secteurs ont besoin. Ce dialogue a donné de bons résultats dans certains pays, par exemple « *mesas ejecutivas* » au Pérou (Ghezzi, 2019).



Bibliographie

Ghezzi, Piero (2019) "Mesas ejecutivas en Perú: Una tecnología para el desarrollo productivo" IADB.

Giri, Rahul, Saad Noor Quayyum, and Joy Yin Rujun (2019) "Understanding Export Diversification: Key Drivers and Policy Implications" IMF Working Paper 19/105

Hausmann, Ricardo, Jason Hwang, and Dani Rodrick (2005) "What you Export Matters." CID Working Paper 123/2005. Harvard University.

Hidalgo, Cesar and Ricardo Hausmann (2009) "The Building Blocks of Economic Complexity" CID Working Paper 186/2009. Harvard University.

World Bank (2020) "Creating Markets in Guinea: Country Private Sector Diagnostic"

Annexe IX. Rôle de l'agriculture et du changement climatique dans la sécurité alimentaire¹

A. Contexte

1. L'alimentation constitue la majeure partie du panier de consommation des ménages en Guinée. Les produits alimentaires représentent environ 40 % du panier de l'indice des prix à la consommation et environ 60 % des dépenses de consommation des ménages situés dans les quatre quintiles de richesse inférieurs². Les chocs sur l'offre ou les prix des denrées alimentaires sont donc une importante source de vulnérabilité pour la Guinée.

2. Quoique chronique, l'insécurité alimentaire de la Guinée a été aggravée par les chocs les plus récents et suscite des préoccupations de plus en plus vives. Sous l'effet de la hausse des prix d'importation des denrées alimentaires et de celle des coûts de transports des aliments dues à la COVID-19 et à la guerre en Ukraine, la proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire aiguë devrait être supérieure à 11 % (1,2 million de personnes) fin 2022, contre 3,76 % en 2021, en dépit des mesures prises par les autorités concernant les prix alimentaires. Évolution très inquiétante, le nombre de personnes dont la consommation alimentaire est insuffisante a atteint 8,1 millions en novembre, soit 65,3 % de la population (graphique 1).

3. La récente hausse des prix des engrais pourrait compromettre la récolte et diminuer l'offre d'aliments début 2023. Alors que la Guinée se classe déjà parmi les plus faibles utilisateurs d'engrais à l'échelle mondiale (graphique 2), les prix des engrais ont augmenté de 300 % lors de la campagne de plantation de 2022, si bien que seulement 14 % des besoins ont été couverts. L'utilisation d'engrais inférieure à la normale pourrait présager une récolte inférieure à la moyenne et nuire davantage à la disponibilité des aliments début 2023. Recourant à des financements non concessionnels, le gouvernement a importé 50 000 tonnes d'engrais, qui ne couvriront qu'une fraction des besoins totaux.

B. Défis agricoles et climatiques

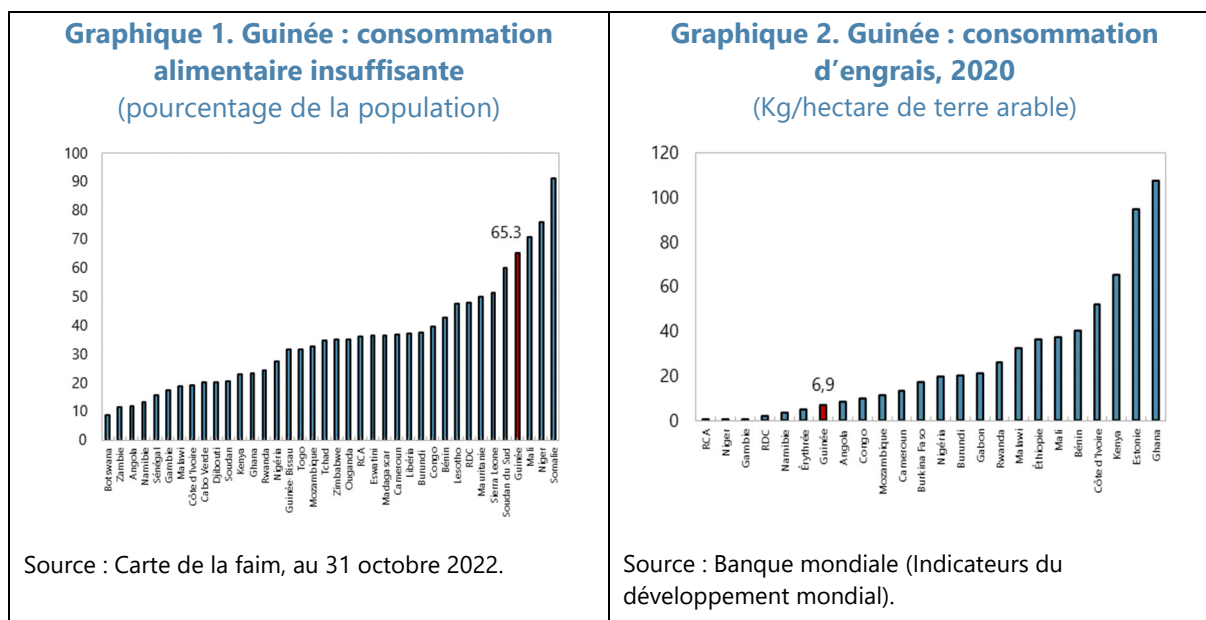
4. La production agricole demeure insuffisante pour couvrir la demande et la majorité des denrées alimentaires est importée. En dépit des abondantes terres arables dont bénéficie la Guinée et des améliorations en cours de la superficie des terres cultivables, l'agriculture de subsistance représente 90 % de la production et le pays importe encore deux fois plus de denrées alimentaires qu'il n'en exporte³. Parmi les défis posés par la production intérieure figurent les faibles niveaux d'irrigation (8 % des terres arables), la faible utilisation d'intrants agricoles et de matériel, le

¹ Préparée par Alexander Massara et Aristide Medenou (tous deux du département Afrique).

² Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, INS, 2018/2019.

³ Banque mondiale, note d'orientation pour accompagner la transition (Policy Notes to Support the Transition), 2022 ; estimations des services du FMI.

bas niveau d’organisation et de professionnalisation des petits producteurs, l’absence d’accès au marché pour les petits producteurs, l’insuffisance de l’infrastructure de transport et des services et le manque d’accès au financement pour les agriculteurs⁴⁵. Selon le rapport du [Programme alimentaire mondial](#) d’octobre 2022, la Guinée fait partie des pays où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée. C’est un des pays d’Afrique subsaharienne où la consommation d’engrais par hectare de terre arable est la plus faible selon la Banque mondiale.



5. Les catastrophes liées au climat touchent avant tout les pauvres, dont le revenu est plus dépendant de l’agriculture et pour lesquels l’alimentation représente une fraction plus importante de la consommation totale. Avec les perturbations croissantes liées au climat, principalement sous la forme de précipitations irrégulières et de températures plus élevées, la Guinée sera confrontée, si des mesures ne sont pas prises, à des importations alimentaires plus coûteuses et à des préoccupations plus vives quant à la sécurité alimentaire. La baisse de la production agricole pourrait aussi entraîner une réduction à long terme du développement du capital humain, ce qui s’accompagnerait d’une augmentation du taux de pauvreté et d’une inflation durablement plus élevée⁶. Un pays à faible revenu (PFR) comme la Guinée devra dépenser une somme estimée à 4,5 % du PIB par an d’ici 2030 pour atteindre ses objectifs d’état de préparation⁷.

6. Le changement climatique accentuera les vulnérabilités alimentaires mises au jour par la guerre en Ukraine. La Guinée s’en sort relativement mieux que d’autres PFR d’AfSS en termes de vulnérabilité au climat, mais moins bien sur le plan de la capacité à faire face aux catastrophes

⁴ Fonds international de développement agricole (IFAD), 2020, et Banque mondiale, « Creating Markets », 2020.

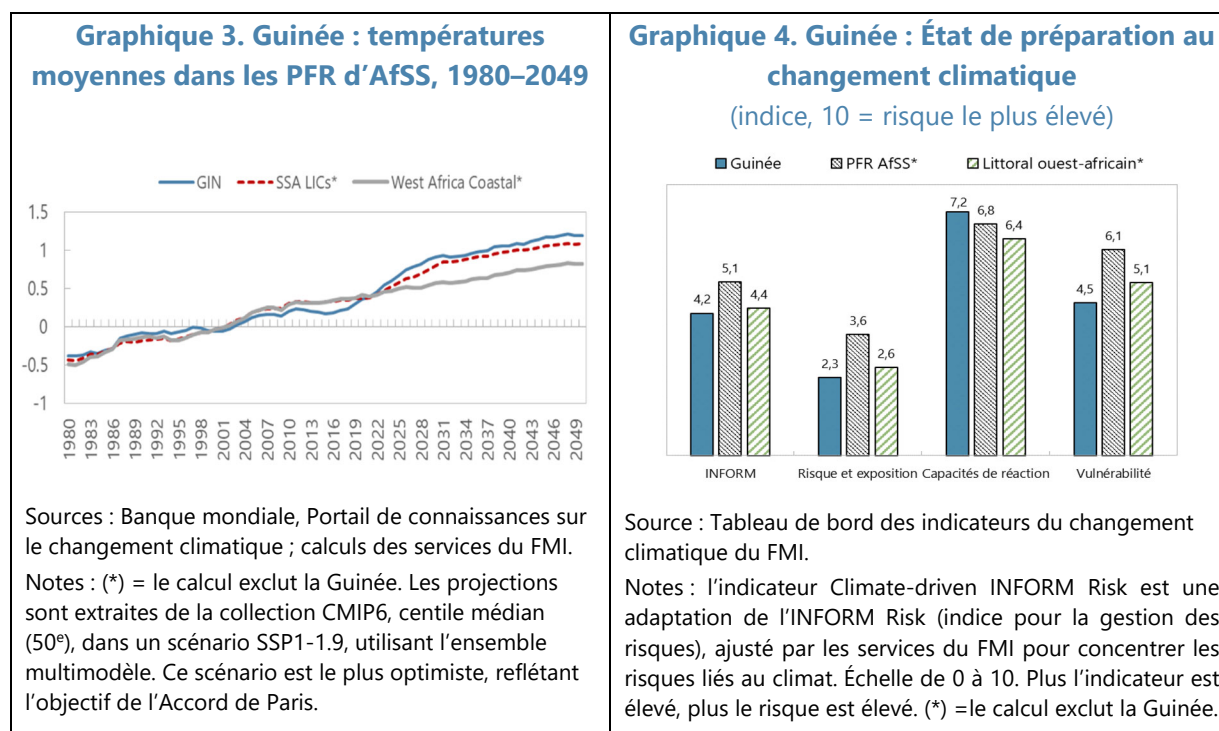
⁵ Seulement 11,4 % du crédit bancaire a été accordé au secteur agricole sur la période 2016-2020.

⁶ *Climate Change and Food Insecurity in Sub-Saharan Africa*, FMI 2022.

⁷ *Strengthening Infrastructure Governance for Climate-Responsive Public Investment*, FMI 2021.

(graphique 4). Les infrastructures insuffisantes et les capacités institutionnelles limitées réduisent fortement la capacité du pays à faire face aux catastrophes liées au climat. Les précipitations irrégulières réduiront les rendements agricoles et accroîtront l'incertitude. L'élévation des températures moyennes pourrait également perturber et diminuer la production. Un choc climatique réduirait le revenu des ménages déjà vulnérables, aggraverait encore l'insécurité alimentaire, et pèserait sur les finances publiques.

7. La crise en cours souligne la nécessité de s'attaquer aux vulnérabilités alimentaires en investissant dans l'adaptation au changement climatique. En 2021, les autorités ont publié la Contribution déterminée au niveau national de la Guinée mise à jour, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris⁸. Le plan, qui prévoit de réduire de 10 % l'empreinte carbone de la Guinée à l'horizon 2030, expose les priorités de réforme et d'investissement, notamment pour l'aménagement du territoire et les activités agricoles. En s'en servant comme d'une feuille de route, les autorités pourraient mieux protéger le pays, en particulier les ménages les plus pauvres, du changement climatique et de la volatilité des prix.



⁸ Les autorités estiment que la mise en œuvre du plan à moyen terme coûtera au moins 14 milliards de dollars (plus de 70 % du PIB 2021) https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20GUINEE%202021_REVISION_VF.pdf

C. Recommandations et aide du FMI

8. Pour accroître la sécurité alimentaire, il faudra conduire des réformes à court et moyen terme visant à stimuler la productivité agricole et à atténuer les conséquences du changement climatique :

- **L'expansion des filets de protection sociale existants amortirait les chocs.** À court terme, les aides temporaires pourraient comprendre des transferts en espèces et en nature. À long terme, l'élargissement et l'approfondissement des programmes sociaux — y compris par un ensemble de mesures visant de multiples aspects de la pauvreté — contribueraient à atténuer la pauvreté et à améliorer plus durablement la sécurité alimentaire.
- **Définition et adoption de politiques en matière d'alimentation et de nutrition.** Compte tenu du niveau de l'insécurité alimentaire et de son caractère chronique, des politiques en matière d'alimentation et de nutrition sont essentielles. Ces politiques seraient utiles pour gérer l'insécurité alimentaire à court et moyen terme. La question la plus urgente sur le front de la réglementation est la réforme des politiques d'aménagement du territoire. L'insécurité foncière résultant de droits de propriété complexes et mal respectés étouffe l'investissement et la productivité dans le secteur agricole. Il conviendrait qu'un nouveau cadre juridique établisse des droits de propriété plus clairs, répertorie les parcelles rurales, y compris les forêts et mangroves protégées, et suive les transactions foncières. Les propriétaires fonciers pourront ainsi recueillir les fruits des investissements de productivité, et les zones assurant une protection contre le changement climatique seront protégées.
- **Les autorités pourraient envisager des investissements ciblés dans les technologies agricoles et l'infrastructure liée à l'alimentation.** Les dépenses publiques pourraient être orientées vers : i) l'adoption de nouvelles technologies (climato-intelligentes, sensibles aux questions de genre, nutrition) pour améliorer la productivité du secteur agricole et sa résilience au changement climatique ; ii) la construction d'infrastructures de production et de distribution de produits alimentaires (infrastructure d'adduction d'eau, routes en zone rurale, capacité d'entreposage, etc.)⁹ et iii) le renforcement des capacités des producteurs, surtout les petits producteurs. Les autorités pourraient également fournir des services de vulgarisation aux agriculteurs et un lieu de dialogue et de partages des connaissances entre le secteur agricole et le secteur financier. Il conviendrait en outre qu'elles poursuivent les investissements dans la transformation numérique, qui aideraient à développer l'accès aux services financiers en zone rurale.
- **Les processus de planification et de budgétisation des pouvoirs publics devraient privilégier l'aide aux groupes les plus vulnérables et les plus touchés par la crise.** Le

⁹ Développer l'irrigation pourrait aussi accroître l'offre de services d'adduction d'eau et d'assainissement. Actuellement, moins des deux tiers de la population ont accès à l'eau potable et moins d'un tiers a accès aux services d'assainissement de base.

soutien doit être également orienté vers le renforcement des systèmes d'alerte précoce afin d'anticiper les chocs et de réagir rapidement en cas de crise.

9. Le FMI apporte un soutien. Le guichet pour les chocs alimentaires permettra d'accéder au financement d'urgence pour faire face à l'insécurité alimentaire aiguë. En outre, le FMI conduira l'an prochain une mission d'assistance technique sur la nouvelle mission Climat-PIMA, qui utilisera une version modifiée du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics du FMI afin de recenser les améliorations à apporter aux institutions et aux processus pour construire des infrastructures bas carbone et résilientes au climat¹⁰. Enfin, le FMI a élaboré un nouvel instrument, le Fonds fiduciaire pour la résilience et la viabilité (FFRV), qui octroie d'autres financements à long terme pour les réformes liées au climat sous réserve qu'un programme appuyé par le FMI soit en place.

¹⁰ *Strengthening Infrastructure Governance for Climate-Responsive Public Investment*, FMI 2021.

Annexe X. Renforcement des capacités

1. Le changement de régime en Guinée n'a pas eu d'effet sensible sur les priorités et la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités. Quelques retards pris dans les missions ont légèrement affecté l'assistance technique fournie par le FMI, mais dans l'ensemble, la mise en œuvre et les priorités sont restées inchangées. En dépit du contexte fragile, l'exécution des recommandations issues de l'assistance technique a été satisfaisante.

2. L'assistance technique du FMI est alignée sur les objectifs des autorités. Les priorités en matière de renforcement des capacités sont conformes au programme de réformes des autorités au titre du Programme de référence intérimaire (PRI). Les mesures prévues dans le PRI visent à créer un environnement propice à une croissance économique durable, plus forte, réductrice de la pauvreté et créatrice d'emplois grâce à une politique budgétaire efficiente et à des mesures de politique monétaire appropriées tout en développant le secteur privé et en attirant les investissements étrangers. Par conséquent, les activités de renforcement des capacités s'attachent à augmenter les recettes intérieures, en particulier dans le secteur minier, à accroître l'efficacité des dépenses publiques, à réduire les risques budgétaires, à renforcer la gestion de la dette, à renforcer le cadre de politique monétaire tout en améliorant le contrôle bancaire, à conforter le cadre de gouvernance y compris la LBC/FT, et à améliorer la collecte et la diffusion des statistiques macroéconomiques et financières (tableau ci-dessous).

3. La stratégie de renforcement des capacités vise à assurer une intégration adéquate des recommandations avec les conseils de politiques dans le contexte de la surveillance et de la conception des programmes. Elle vise aussi à améliorer l'efficacité et à éviter un chevauchement entre les activités de renforcement des capacités par une meilleure coordination avec les services de renforcement des capacités du FMI, AFRITAC Ouest 1 et les autres fournisseurs d'aide au renforcement des capacités. Les principaux éléments contribuant à garantir la coordination sont les suivants : i) consultation précoce sur les programmes de travail en matière de renforcement des capacités et les contraintes d'exécution ; ii) revue continue par l'équipe pays des lettres de mission d'assistance technique et approbation explicite du périmètre et du calendrier ; et iii) échange d'informations efficient entre l'équipe pays et les fournisseurs d'aide au renforcement des capacités sur les demandes et les problèmes de renforcement des capacités soulevés par les autorités au cours de l'exercice fiscal.

Priorités	Objectifs
Augmentation des recettes intérieures	<ul style="list-style-type: none"> Élargir la base fiscale en réduisant les dépenses budgétaires et en améliorant la gouvernance du service des impôts ; parachever la dématérialisation de la collecte des recettes intérieures ; rationaliser les exonérations fiscales, notamment dans le secteur minier, fournir une aide relative aux questions de prix de transfert, améliorer la taxation du secteur minier. Renforcer les fonctions centrales de l'administration des douanes. Établir un plan d'administration des recettes à moyen terme, faisant suite à la mission TADAT.

Priorités	Objectifs
Gestion des finances publiques, gestion des investissements publics comprise	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les pratiques en matière de gestion des finances publiques et de gestion des investissements publics pour les aspects liés au changement climatique. • Renforcer la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et soutenir les réformes de gestion des finances publiques, améliorer le système d'information comptable, améliorer la budgétisation des investissements publics en introduisant des autorisations d'engagement pluriannuelles pour les dépenses d'investissement, renforcer l'exécution du budget et les contrôles, améliorer la couverture et la qualité des rapports budgétaires, élargir la couverture du compte unique du Trésor, améliorer l'exactitude et la ponctualité des prévisions de trésorerie de l'administration centrale, renforcer la capacité de gestion des risques budgétaires découlant des entités publiques autonomes, améliorer la gestion des investissements publics y compris les considérations liées au climat.
Gestion de la dette	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le fonctionnement du marché de la dette souveraine, renforcer la capacité de gestion de la dette, notamment en définissant et en exécutant une solide stratégie de gestion de la dette à moyen terme, améliorer le cadre institutionnel de gestion de la dette. Améliorer la connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette FMI/Banque mondiale.
Politique monétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter l'indépendance de la BCRG, améliorer la gestion et les prévisions de liquidité de l'institution, accompagner la modernisation du cadre de politique monétaire.
Contrôle bancaire, réglementation financière et stabilité financière.	<ul style="list-style-type: none"> • Achever la mise en œuvre des normes de Bâle II et III ; moderniser la loi bancaire afin d'incorporer des filets de sécurité financière et un cadre de résolution bancaire conforme aux recommandations de la revue de la stabilité du secteur financier ; et publier les dispositions réglementaires nécessaires pour une pleine mise en œuvre de la nouvelle loi bancaire. • Mettre en place un système de contrôle axé sur les risques (CAR) et améliorer les autres procédures de contrôle, en particulier en ce qui concerne le contrôle prudentiel.
Opérations de la banque centrale	<ul style="list-style-type: none"> • Établir l'accord-cadre et un cadre opérationnel pour le mécanisme d'apport de liquidité d'urgence. Des recommandations seront formulées concernant la structure institutionnelle, les critères d'admissibilité, la méthode d'évaluation des garanties, le plan de financement ainsi que les conditions et délais de financement. Un possible modèle de garantie publique sera également examiné.
Statistiques du secteur réel	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les comptes nationaux et les statistiques sur les prix ; à court terme, élaborer des indicateurs à haute fréquence, à moyen terme, établir des estimations trimestrielles du PIB et à long terme établir des estimations trimestrielles des comptes nationaux ; améliorer la cohérence entre la position extérieure globale, l'enquête coordonnée sur les investissements directs (CDIS) et les statistiques de la dette extérieure ; améliorer les données sources sur les exportations d'or par une enquête sur l'orpaillage en Guinée.

Priorités	Objectifs
	<ul style="list-style-type: none"> Terminer le changement de base, améliorer la collecte et la diffusion des données sur le secteur minier (or artisanal) et non minier ; élargir la couverture des données d'inflation au-delà de Conakry ; renforcer les statistiques du secteur extérieur y compris la position extérieure globale nette ; améliorer les sources de données sur les exportations d'or.
Statistiques de finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Parachever la migration des statistiques de l'administration centrale budgétaire au MSFP 2014 ; élargir progressivement la couverture au sous-secteur des administrations publiques (unités extrabudgétaires, sécurité sociale, administrations locales) ; améliorer la compilation et la diffusion des statistiques de la dette du secteur public avec une couverture complète des instruments de dette, et améliorer la capacité des services du ministère du Budget et du ministère de l'Économie et des Finances à enregistrer les arriérés de dépenses.
Analyse macrobudgétaire et prévision	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les outils de prévision des recettes et des dépenses ; renforcer les relations entre les cadres macroéconomique et budgétaire ; introduire l'analyse des risques budgétaires.

Appendice I. Lettre d'intention

Conakry, Guinée

8 décembre 2022

Kristalina Georgieva
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington
États-Unis

Madame la Directrice générale,

1. Comme de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la République de Guinée subit les conséquences de la guerre en Ukraine et de la pandémie de COVID-19, et l'insécurité alimentaire s'est aggravée.

La pandémie de COVID-19 a entraîné un pic d'inflation, malgré la résilience de l'économie guinéenne due aux exportations minières. La guerre en Ukraine a fortement accentué les distorsions des chaînes d'approvisionnement et augmenté les prix des produits pétroliers importés ainsi que les coûts des intrants agricoles nécessaires pour accroître la production agricole nationale. La République de Guinée est un pays dont près de 44 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et dont 20 % de la population est exposée à l'insécurité alimentaire, et cette situation a été aggravée par la guerre en Ukraine. La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire aiguë devrait avoisiner 11 % (1,2 million de personnes) fin 2022. En outre, la hausse des prix locaux des engrais — de 300 % par rapport à 2021 — et leur rareté, avec une chute de 57 % de leur utilisation en 2022 par rapport à 2021, indiquent que la récolte pourrait être inférieure à la moyenne en dépit de nos efforts à ce jour, ce qui pourrait aggraver l'insécurité alimentaire début 2023.

2. Le choc sur les prix aura probablement des incidences négative sur la balance des paiements.

Compte tenu de l'augmentation des importations d'engrais cette année et d'entrées financières inférieures aux prévisions résultant du resserrement des conditions financières mondiales, nous prévoyons un déficit de la balance des paiements de 72 millions de dollars en 2022. En outre, nous prévoyons que le choc sur les prix affectera aussi 2023, peut-être avec des volumes d'importation de denrées alimentaires plus élevés pour compenser la production agricole inférieure aux attentes. Ces évolutions abaisseraient notre taux de couverture des importations à tout juste 2,3 mois d'importations, ce qui nous placerait sur une trajectoire divergente par rapport à la trajectoire souhaitée, qui est de disposer d'au moins trois mois de couverture des importations.

3. Dans ce contexte, nous demandons une aide financière d'urgence au FMI au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de

53,55 millions de DTS (25 % de notre quote-part) sous forme d'aide budgétaire. Le décaissement du guichet pour les chocs alimentaires sera essentiel pour couvrir le besoin de financement de la balance des paiements et permettre au budget de réagir à l'insécurité alimentaire par un plan de riposte. Nous sommes également convaincus que le concours du FMI incitera les partenaires du développement à fournir des aides financières et en nature pour surmonter la crise, notamment la Banque africaine de développement, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale. En outre, nous recherchons activement d'autres financements auprès d'autres donateurs.

4. Nous prévoyons d'utiliser les ressources du guichet pour les chocs alimentaires pour financer notre riposte au choc sur les prix, qui comprendra : 1) des aides et distributions alimentaires d'urgence, 2) des achats d'engrais et 3) des transferts monétaires aux communautés vulnérables.

- **En ce qui concerne l'aide d'urgence, nous prévoyons d'orienter environ 20 millions de dollars de ressources vers le Programme alimentaire mondial (PAM) pour qu'il nous aide à exécuter notre ambitieux programme d'aide alimentaire en nature.** Ce programme ciblera une population estimée à 1,2 million de personnes, soit 11 % de nos citoyens les plus vulnérables dans toutes les préfectures du pays, ainsi que dans les cinq communes de Conakry conformément au cadre harmonisé 2022 du PAM. Pour soutenir les mesures d'aide alimentaire d'urgence en Guinée, le PAM interviendra dans le domaine des repas scolaires, de la nutrition, de la résilience et des programmes au titre du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, qui vise à garantir que les partenaires humanitaires et gouvernementaux ont accès à des services de transport aérien et logistiques fiables pendant les crises sanitaires et alimentaires et à renforcer la capacité du PAM à suivre la sécurité alimentaire en Guinée en temps réel. Les opérations du PAM en Guinée sont basées sur une approche programmatique associant les parties prenantes pour renforcer la résilience, les filets de protection sociale productifs, la réduction des risques environnementaux et les programmes de préparation aux chocs.
- **Nous prévoyons d'allouer 20 millions de dollars des ressources à l'achat et à la distribution d'engrais et de produits agricoles,** afin d'aider les populations rurales et de compenser le déclin de la production agricole, relevé par le PAM, en collaboration avec le Fonds de développement agricole (FODA) de la Guinée.
- **Vingt-cinq millions de dollars seront distribués sous forme de transferts monétaires aux communautés vulnérables.** Cette distribution sera assurée par l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) en s'appuyant sur le registre social unifié, dont l'élargissement est en cours par le Fonds de développement social et de l'indigence (FDSI). L'élargissement de la couverture de notre registre social est un élément critique de la protection sociale en Guinée, car il permettra d'identifier les ménages vulnérables qui bénéficieraient de futurs programmes de transferts monétaires et d'une aide ciblée tout en profitant des fructueux investissements dans la capacité institutionnelle de l'ANIES financés par la Banque mondiale. Nous nous efforcerons de garantir une coopération et une coordination appropriées entre toutes les parties intervenant dans l'exécution du plan de riposte.

- **Le solde de 4 millions de dollars sera alloué au FDSI pour la couverture financière, les aides sociales et les soins de santé des personnes indigentes et des groupes vulnérables.**

5. Nous adaptons nos politiques au choc sur les prix causé par la guerre en Ukraine afin d'atténuer son impact sur la sécurité alimentaire en Guinée. Nous avons supprimé les droits de douane sur les denrées de base (riz, huile végétale, sucre et farine de blé) afin d'atténuer l'impact du choc sur les prix sur les ménages vulnérables. Nous travaillons également à accroître la participation du secteur privé à la production agricole afin d'augmenter la superficie de terres cultivables. Nous avons également recherché des financements auprès d'autres partenaires du développement en vue d'obtenir des engrais et des intrants agricoles supplémentaires, et avons obtenu un prêt de 55 millions de dollars auprès de la Banque arabe pour le développement économique pour financer des importations d'engrais, qui pourtant ne couvriront qu'environ 37 % des besoins d'engrais estimatifs pour 13 millions d'hectares. Nous œuvrons également à la conclusion d'un contrat de prêt de 17 millions de DTS (environ 22 millions de dollars) avec la Banque africaine de développement pour financer des semences et des produits phytosanitaires. Nous nous efforçons de maximiser les financements concessionnels pour couvrir nos besoins et nous nous engageons à ne pas introduire de nouvelles politiques ou mesures qui aggraveraient nos difficultés de financement de la balance des paiements, en particulier en continuant à laisser la flexibilité des taux de change préserver un niveau adéquat de réserves, en respectant notre politique d'intervention basée sur des règles et en maintenant le financement du budget par la banque centrale dans les limites statutaires pour contenir l'inflation.

6. Ces politiques sont en parfaite cohérence avec notre Programme de référence intérimaire (PRI) et notre Plan de relance économique (PRE). Le PRI, qui couvre la période 2022-25, soutiendra la transition de la Guinée vers des élections démocratiques en renforçant la capacité de ses institutions à gérer la fragilité systémique, à préserver la viabilité macroéconomique et financière, à améliorer le cadre juridique et de gouvernance, à mobiliser l'action sociale pour l'emploi et à améliorer l'infrastructure et l'assainissement. Le PRE est le cadre de mise en œuvre du PRI ; il vise à renforcer la résilience de la Guinée à de futurs chocs par une diversification des exportations et un meilleur développement agricole.

Mesures de politiques publiques

7. Nous avons récemment adopté le PRI pour répondre aux effets négatifs de la crise alimentaire et mettre en place des mesures d'urgence, entre autres priorités. La politique budgétaire est axée sur le renforcement de la protection des populations les plus vulnérables sans intensifier les pressions inflationnistes et en soutenant le secteur privé. Un niveau raisonnable de déficit budgétaire pourrait offrir une marge de manœuvre pour financer les mesures envisagées dans le cadre de la riposte à la crise alimentaire.

8. Les récentes performances économiques du pays sont encourageantes, malgré l'absence de programme économique et financier avec le FMI. Des résultats positifs sont observés dans la mobilisation des ressources internes, en dépit des fortes subventions sur les produits pétroliers, qui sont estimées à près de 2 % du PIB. Les dépenses publiques sont

soigneusement maîtrisées et des efforts sont relevés dans l'exécution des dépenses d'investissement sur ressources propres. Nous avons limité notre recours au financement monétaire par la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) grâce à une politique budgétaire prudente et à une politique monétaire adaptée à la nécessaire maîtrise de l'inflation.

9. Le gouvernement a pris des mesures pour atténuer les chocs. Les mesures prises pour réduire les conséquences des chocs de la guerre en Ukraine ont entraîné une diminution des ressources internes de 2 % du PIB qui ont été allouées pour subventionner les produits pétroliers et ont retardé l'application de la réforme des tarifs d'électricité, ce qui a privé le budget de ressources internes pour financer les importations d'engrais, dont le prix a triplé sur le marché international. En outre, le coût du transport maritime a augmenté, ce qui a encore accentué l'inflation.

10. Malgré l'effet des chocs, principalement exogènes, sur la santé et les aliments, les perspectives économiques de la République de Guinée en 2023 demeurent satisfaisantes. La croissance économique devrait s'établir à 5,2 % grâce aux performances du secteur minier. Les chocs externes ont nui aux progrès en cours dans le secteur non minier et menacent de ralentir les efforts du gouvernement pour améliorer la productivité agricole. Cette situation indique que la reprise économique sera graduelle.

11. Nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures de transparence et de bonne gouvernance dans l'utilisation des ressources allouées au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la FCR. À ce titre, le gouvernement s'engage :

- À mettre en œuvre les recommandations de la Cour des comptes, qui préconise d'améliorer rapidement les vulnérabilités de la gestion des finances publiques recensées dans le cadre de l'audit du plan de riposte à la COVID-19. À cet effet, nous préparons un plan d'action pour le 30 juin 2023, avec une évaluation à fin décembre 2023.
- À signer un accord avec la BCRG aux fins de l'ouverture d'un compte pour le fonds pour les chocs alimentaires au sein du compte unique du Trésor. Cet accord définira les règles et procédures comptables ainsi que les mesures appropriées de contrôle et de redevabilité.
- À publier des rapports complets sur l'exécution du budget tous les mois, tous les trimestres et une fois par an, au plus tard 30 jours suivant la fin du mois, concernant les dépenses exécutées au titre du fonds pour les chocs alimentaires, outre les rapports trimestriels et annuels.
- À ce que la Cour des comptes réalise un audit complet à la fin de l'exercice 2023 et en publie les résultats. Ces rapports d'audit mettront en exergue les ressources reçues et leur utilisation sur la base de la nomenclature budgétaire MSFP 2014.
- À déposer les ressources sur le compte unique du Trésor et à décaisser toutes les dépenses y afférentes à partir du compte unique du Trésor.
- À adopter la budgétisation appropriée de programmes ciblés, avec un marquage spécifique pour les rendre visibles et transparents.

- À faire respecter les procédures et contrôles d'exécution appropriés, conformément à la réglementation financière (c'est-à-dire que la distribution alimentaire devrait être vérifiée par un comité d'organisations de la société civile et de représentants des collectivités locales pour certifier que ceux qui en ont profité étaient les bénéficiaires prévus).
- À utiliser la procédure normale de passation des marchés publics et à publier mensuellement tous les contrats y afférents, y compris les informations sur les bénéficiaires réels des sociétés attributaires.

12. Nous nous engageons à conduire de solides politiques pour préserver la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme. La politique budgétaire vise à renforcer la protection des plus vulnérables, à instaurer des mesures atténuant le choc sur les prix et à soutenir le secteur agricole. Nous prévoyons aussi d'améliorer autant que possible les investissements d'infrastructure. À ce titre, nous sommes déterminés à maintenir un niveau globalement raisonnable de déficit budgétaire, tout en permettant une riposte appropriée et temporaire à l'urgence de l'insécurité alimentaire. Lorsque les conséquences de la crise s'atténueront, nous orienterons notre politique budgétaire de manière à préserver la viabilité de la dette et ciblerons une trajectoire de déficit viable et réaliste — notamment en établissant un plan de suppression des coûteuses subventions sur les carburants et en renforçant la protection sociale. Cette approche contribuera à préserver un risque modéré de surendettement extérieur et public tout en couvrant nos besoins de développement.

13. Nous sommes déterminés à poursuivre notre dialogue étroit avec le FMI, afin d'envisager un futur accord. Nous reconnaissons que des réformes structurelles seront nécessaires pour gérer les vulnérabilités de la Guinée aux chocs sur les prix internationaux et la placer sur une trajectoire stable dans sa transition vers les élections. À ce titre, nous nous engageons à poursuivre nos discussions avec le FMI, y compris par le biais des conseils et des travaux d'assistance technique en cours et, à terme, par le biais d'un programme formel, afin que la Guinée puisse relever des défis structurels à plus long terme.

14. Nous avons rédigé un protocole d'accord entre le ministère de l'Économie et des Finances et la banque centrale (BCRG) afin de préciser leurs missions respectives concernant les obligations financières liées au décaissement au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la FRC. Le protocole d'accord précise que la somme sera versée au compte unique du Trésor. Les décaissements qui suivront seront versés à un sous-compte du compte unique du Trésor. L'accès aux ressources du FMI apportera une aide à la Guinée dans le contexte du choc sur les prix et de l'insécurité alimentaire qu'il entraîne en catalysant des aides additionnelles des donateurs. À la réception des fonds, nous transférerons immédiatement 20 millions de dollars au PAM afin que celui-ci nous aide à déployer rapidement la riposte.

15. Nous entreprendrons une évaluation des sauvegardes actualisée avant l'approbation de tout nouveau décaissement du FMI. Nous sommes déterminés à avancer dans la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation des sauvegardes de 2021 auxquelles il n'a pas encore été donné suite. À cet égard, la BCRG accélérera l'exécution de toutes

les recommandations de l'évaluation des sauvegardes encore en suspens. En particulier, nous privilégierons l'établissement des états financiers 2021 aux normes IFRS, renforcerons l'indépendance du comité d'audit et achèverons les programmes de renforcement des capacités pour les services comptable, de gestion des risques et d'audit interne, prévoyant notamment de pourvoir les postes vacants dans ces fonctions. La cession de la Banque nationale d'investissement de Guinée est également critique. Nous avons autorisé les services du FMI à s'entretenir avec les auditeurs externes de la banque centrale et à accéder aux rapports correspondants.

16. Conformément à notre engagement de transparence et de redevabilité, nous autorisons le FMI à publier la présente lettre et le rapport des services du FMI aux fins de la demande de décaissement au titre du guichet pour les chocs alimentaires de la FCR.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre très haute considération.

_____/s/_____

Moussa Cissé

Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Planification

_____/s/_____

Karamo Kaba

Gouverneur de la Banque de la République de
Guinée



GUINÉE

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

08 décembre 2022

Approuvé par
Montfort Mlachila (FMI), Eugenio Cerutti (FMI), Abebe Adugna (IDA) et Marcello Estevão (IDA)

Rédigé par le Fonds monétaire international et l'Association internationale de développement (IDA).

Guinée : viabilité de la dette — analyse conjointe Banque mondiale/FMI ¹	
Risque de surendettement extérieur	Modéré
Risque de surendettement global	Modéré
Niveau de détail de la notation du risque	Une certaine marge d'absorption de chocs
Élément d'appréciation	Non

Le risque de surendettement de la Guinée demeure modéré, avec une certaine marge d'absorption des chocs, celle-ci constituant une modeste amélioration par rapport à la dernière AVD. Tous les indicateurs de la charge de la dette publique et de la dette extérieure dans le scénario de référence se situent au-dessous des seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics. Les ratios de dette extérieure sont suffisamment au-dessous des seuils pour justifier une certaine marge d'absorption des chocs. Le ratio de dette publique globale reste proche du seuil tout au long de l'horizon de prévision, tandis que le ratio service de la dette totale/recettes reste élevé, ce qui souligne les risques de refinancement. Les tests de résistance laissent penser que les vulnérabilités en matière d'endettement augmenteront en cas de choc négatif. Dans le test de résistance le plus extrême — qui implique un choc négatif sur les exportations — tous les indicateurs de solvabilité et de liquidité franchissent leurs seuils pendant des périodes prolongées. La dette publique a été ramenée à 40,4 % du PIB à fin 2021 et la dette extérieure à 22,8 %. Des politiques macroéconomique, budgétaire et financière prudentes, comprenant une maximisation de la concessionnalité des nouvelles dettes, le recours aux sources de financement nationales, le renforcement de la capacité de gestion de

¹ L'analyse de viabilité de la dette (AVD) a été rédigée conjointement avec la Banque mondiale et en collaboration avec les autorités guinéennes. La présente AVD a été établie conformément au cadre révisé de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu (PFR) et à sa note d'orientation (2017), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018. L'indicateur composite de la Guinée s'établit à 2,47 sur la base de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* et de l'indice d'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de 2021, ce qui la classe parmi les pays présentant une faible capacité d'endettement.

la dette et l'amélioration de la gestion des investissements publics, demeurent essentielles pour préserver la viabilité de la dette à moyen terme. Les principaux risques pesant sur cette évaluation sont des chocs sur les exportations minières concentrées de la Guinée et l'orientation récente vers une plus grande part d'emprunts non concessionnels, ainsi que l'incertitude entourant le stock des arriérés intérieurs non vérifiés et la couverture limitée de la dette.

PERIMETRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Le périmètre de la dette publique utilisé dans la présente AVD englobe la dette contractée ou garantie par l'administration centrale et la dette de la banque centrale contractée au nom de l'État (tableau 1)². Bien que d'autres éléments de la dette du secteur public, tels que la dette non garantie des entreprises publiques, ne soient pas pris en compte en raison de l'insuffisance des données, ils sont considérés comme non pertinents³ car l'exposition à la dette des administrations locales guinéennes est limitée et l'encours de la dette non garantie des entreprises publiques est probablement faible lui aussi. Les services du FMI poursuivent leur collaboration avec les autorités en vue d'étendre le périmètre de la dette publique et d'améliorer la capacité à remédier aux insuffisances des données relatives à la dette, y compris la dette extérieure privée⁴. La définition de la dette contractée ou garantie par l'État utilisée dans la présente AVD couvre l'emprunt conclu le 4 septembre 2018 pour financer le projet hydroélectrique de Souapiti (1,2 milliard de dollars, soit environ 10 % du PIB de 2018)⁵. Selon les dispositions du contrat de prêt, l'État est le débiteur et supposé être responsable du service du prêt dans l'AVD⁶.

² La définition de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État exclut les créances françaises au titre des contrats de désendettement et de développement (C2D), qui ont été annulées dans le cadre de l'allégement de la dette accordé au titre de l'initiative PPTE. Conformément au mécanisme C2D, la Guinée effectue un paiement au créancier au titre du service de la dette, qui est ensuite reversé à l'État sous forme de dons destinés au financement de projets de développement. Le budget de référence comptabilise les paiements effectués au titre de ce mécanisme dans le service de la dette (voir le rapport pays n° 5/39 pour une analyse détaillée). On ne dispose pas d'informations sur la dette en monnaie locale détenue par des non-résidents mais elle est jugée faible. Cela pourrait donner lieu à une sous-estimation de la dette extérieure sur la base de la résidence.

³ La politique de financement durable du développement de la Banque mondiale appuie les efforts déployés par le gouvernement guinéen pour améliorer la gouvernance et la surveillance des entreprises publiques, notamment au moyen de l'audit des états financiers et de la communication sur la dette des entreprises publiques.

⁴ La politique de financement durable du développement de la Banque mondiale appuie les efforts déployés par le gouvernement guinéen pour mettre en œuvre un système moderne d'enregistrement, de déclaration et de suivi des données relatives à la dette et le FMI accompagne également les autorités par une assistance technique à la gestion de la dette. Cela contribuera à améliorer l'exactitude et l'exhaustivité des données relatives à la dette et à renforcer la gestion et la transparence de la dette.

⁵ L'élément don de l'emprunt au titre de Souapiti est estimé à 29 %.

⁶ La construction du barrage de Souapiti n'est pas prise en compte dans les investissements publics de l'administration centrale car elle est assurée par une entité à vocation spéciale (EVS) détenue conjointement par l'État guinéen (51 %) et la société China International Water & Electricity Corporation (49 %) qui n'est pas considérée comme faisant partie de l'administration centrale. Toutefois, l'État contracte l'emprunt et rétrocède le financement à l'EVS, qui gère et exploite le projet hydroélectrique sur une base commerciale et assure le service de l'emprunt pour le compte de l'État. L'État est donc le débiteur et à ce titre responsable en dernier ressort du remboursement du prêt. L'État est censé rembourser le prêt grâce aux recettes de l'EVS. Aucun autre bien n'a été apporté en garantie de cet emprunt.

Tableau 1. Guinée : périmètre de la dette du secteur public et conception du test de résistance sur les passifs conditionnels

Sous-secteurs du secteur public	Cocher la case		
1 Administration centrale	X		
2 Administrations d'États fédérés et locales			
3 Autres éléments des administrations publiques			
4 dont : Caisse de sécurité sociale	X		
5 dont : Fonds extrabudgétaires (FEB)			
6 Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X		
7 Banque centrale (emprunt au nom de l'État)	X		
8 Dette non garantie des entreprises publiques			

1 Couverture des données sur la dette publique du pays	Dette de l'administration centrale, plus dette de la sécurité sociale, de la banque centrale, et dette garantie par l'État		
	Par défaut	Utilisé pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres par défaut
2 Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1.	2,9 Pourcentage du PIB	2,9	
3 Dette des entreprises publiques (garantie et non garantie par l'État) 1/	2 Pourcentage du PIB	2	
4 PPP	35 % du stock de PPP	1,33	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 % du PIB	5	
Total (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)		11,2	

1/ Le choc par défaut de 2 % du PIB est déclenché pour les pays dont la dette à garantie publique n'est pas pleinement saisie dans la définition nationale de la dette publique (1). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0 %.

2. L'AVD comprend un test de résistance des passifs conditionnels visant à rendre compte de l'exposition du secteur public aux entreprises publiques, aux PPP et à un choc sur les marchés financiers, ainsi que des arriérés. En raison du manque de données et conformément à l'AVD de 2021, ce test a été réalisé avec des hypothèses prudentes, les paramètres par défaut de l'AVD impliquant que l'administration centrale de la Guinée serait confrontée à un choc sur son ratio de dette de 11,2 % du PIB découlant des passifs conditionnels (liés à la dette des entreprises publiques de 2 % du PIB), sur 35 % du stock de PPP (1,33 % du PIB), à des chocs sur les marchés financiers de l'ordre de 5 % du PIB et à des arriérés de 2,9 % du PIB (tableau 1). Le stock de PPP a été calibré pour la Guinée sur la base de son évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA) de 2018.

Tableau 2. Guinée : structure de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (fin de période ; en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% du total	% du PIB
Total de la dette CGE	3.481	4.260	4.542	5.019	6.396	6.987	100,0	40,4
Dette intérieure	1.660	2.245	2.263	2.397	2.612	3.034	43,4	17,5
Bons du Trésor (< 12 mois)	288	341	470	517	726	827	11,8	4,8
Instruments du Trésor (1-3 ans)	40	76	46	160	209	126	1,8	0,7
Dette trisécure envers des fournisseurs	137	81	160	194	256	137	2,0	0,8
BCRG (avances à court terme)	47	141	98	137	335	147	2,1	0,8
BCRG (obligations à long terme)	832	1.176	1.162	1.122	1.028	949	13,6	5,5
Divers (crédits TVA ; arriérés intérieurs)	316	431	432	267	58	849	12,2	4,9
Dette extérieure	1.822	2.015	2.279	2.622	3.784	3.952	56,6	22,8
Créanciers multilatéraux	779	869	1.116	1.337	1.737	1.895	27,1	11,0
FMI	241	277	322	338	520	480	6,9	2,8
Banque mondiale	220	240	341	467	575	622	8,9	3,6
Groupe BAD	99	122	136	173	208	202	2,9	1,2
Banque islamique de développement	106	113	184	195	217	310	4,4	1,8
Union européenne	0	0	20	38	73	96	1,4	0,6
Autres créanciers multilatéraux	113	117	113	125	143	185	2,6	1,1
Créanciers bilatéraux officiels	984	1.083	1.102	1.181	1.800	1.766	25,3	10,2
Membres du Club de Paris (hors C2D)	28	31	29	33	41	46	0,7	0,3
Pays non membres du Club de Paris	957	1.053	1.073	1.147	1.759	1.720	24,6	9,9
Angola	145	141	127	117	113	113	1,6	0,7
Chine	525	600	630	650	1.277	1.245	17,8	7,2
dont: prêt pour le barrage de Souapiti	0	0	0	0	575	575	8,2	3,3
Koweït	73	83	77	78	75	76	1,1	0,4
Libye	42	42	42	42	52	52	0,8	0,3
Arabie saoudite	75	90	101	106	104	103	1,5	0,6
Autres	96	96	96	154	139	132	1,9	0,8
Créanciers commerciaux	59	62	61	104	246	291	4,2	1,7
ICBC	0	0	0	44	202	259	3,7	1,5
Postes pour mémoire								
Arriérés extérieurs	147	150	149	149	164	159	2,3	0,9
Solde C2D ^{1/}	112	104	76	47	51	47		
GNF pour un dollar : taux officiel (fin de période)	9.225	9.006	9.085	9.401	9.990	9.114		

Sources : autorités guinéennes et calculs des services du FMI.

^{1/} C2D est le sigle utilisé pour « contrat de désendettement et de développement », qui n'est pas pris en compte dans la dette contractée ou garantie par l'État. Le C2D étant une source de recettes, il est inclus dans les tableaux des opérations financières de la Guinée.

ÉVOLUTION RECENTE DE LA DETTE

- 3. Les ratios de dette publique et de dette extérieure ont diminué en 2021, après avoir fortement augmenté en 2020.** La dette publique totale en 2021 a été ramenée à 40,4 % du PIB (contre 47,1 % précédemment) tandis que la dette publique extérieure a été abaissée à 22,8 % (contre 27,9 % précédemment, voir tableau 2). Ces tendances reflètent une interruption temporaire de l'aide apportée par les principaux partenaires de financement dans le sillage immédiat du coup d'État de septembre 2021 ainsi que l'appréciation du taux de change. La dette intérieure, qui ressortait à 19,2 % à fin 2020, a été ramenée à 17,5 % du PIB à fin 2021.
- 4. La part de la dette extérieure a été abaissée à 56,6 % du montant total de la dette contractée ou garantie par l'État en 2021 (59,2 % à fin 2020).** La dette multilatérale est restée globalement inchangée par rapport à 2020, à environ 27 % du montant total de la dette contractée ou garantie par l'État à fin 2021, avec une moindre participation du FMI et une augmentation de la dette due à la Banque islamique de développement. La dette bilatérale officielle a baissé à 25,3 % du montant total de la dette contractée ou garantie par l'État (28,1 % en 2020), cette évolution tenant principalement à des flux de financement nets négatifs en 2021. La dette commerciale, principalement due à l'ICBC, a légèrement augmenté pour atteindre 4,2 % du montant total de la dette contractée ou garantie par l'État (3,8 % à fin 2020). Concernant la dette intérieure, la part des financements à court terme de la banque centrale a reculé de plus de 3 points de pourcentage, tandis que la part des obligations à long terme reculait de 2,5 points de pourcentage, mais une importante accumulation d'arriérés intérieurs a été enregistrée.
- 5. Les avances de la banque centrale ont diminué en 2021, mais les arriérés intérieurs ont augmenté.** En 2021, l'encours de la dette en bons du Trésor a été ramené à 5,5 % du PIB contre 6,9 % en 2020, dont 87 % composés d'instruments à court terme. L'encours des avances à court terme et celui des obligations à long terme à la banque centrale ont reculé respectivement à 0,8 % et 5,5 % du PIB (contre 2,5 % et 7,6 % respectivement en 2020), mais aux dépens d'une nette accumulation d'arriérés intérieurs. Les arriérés auprès de fournisseurs accumulés sur la période 1982-2013 audités et validés ainsi que les arriérés intérieurs accumulés depuis ont été inclus dans le scénario de référence, correspondant à un stock d'arriérés intérieurs d'au moins 2,9 % du PIB à fin 2021, le stock réel faisant l'objet d'un audit en cours pour la période 2014-2020, avec le risque d'une augmentation de l'encours de la dette dans les années suivantes (comme il est mentionné dans le test des passifs conditionnels au paragraphe 2). À l'issue de l'audit, l'auditeur recommandera une stratégie de remboursement aux autorités. Pour les services du FMI, ces arriérés reflètent des contraintes de capacité et, plus récemment, des gels de comptes liés au coup d'État, plutôt que des problèmes de solvabilité ou de liquidité.
- 6. Les arriérés extérieurs à fin 2021 précèdent le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTTE de 2012 et sont dus à des créanciers bilatéraux officiels non membres du Club de Paris (98,6 millions de dollars) et à des créanciers commerciaux (60,5 millions de dollars).** Ces arriérés continuent d'être ignorés dans le cadre de la politique du FMI sur les arriérés, dans la mesure où l'accord sous-jacent avec le Club de Paris est suffisamment représentatif et où les autorités font tout ce qui est en leur pouvoir pour les rembourser. S'agissant des arriérés extérieurs

de la Guinée envers des créanciers privés, les autorités poursuivent leurs efforts de bonne foi pour parvenir à un accord de collaboration.

7. Les allègements du service de la dette consentis par le FMI et le Club de Paris en lien avec la pandémie sont inclus. Les autorités ont reçu environ 69,2 millions de DTS au titre de l'allègement du service de la dette consenti par le FMI en vertu du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes afin d'assurer le service de la dette envers le FMI pendant la période courant du 14 avril 2020 au 13 avril 2022. Sur ce montant total de dons, la présente AVD incorpore les 22 millions de dollars reçus par les autorités en 2022 pour réduire les paiements au titre du service de la dette envers le FMI. Les autorités ont également bénéficié de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), soutenue par le G20 et le Club de Paris ; 89 millions de dollars au titre du service de la dette venant à échéance à compter de 2020-21 ont été rééchelonnés sur la période 2022-25 en vertu de l'ISSD. Plus de la moitié de ces sommes correspond au rééchelonnement de prêts au titre du C2D, qui ne sont pas pris en compte dans l'AVD (tableau 2, note 1).

8. L'allocation de DTS a été convertie et partiellement utilisée en 2022. Les autorités ont converti leur allocation de DTS de 284,5 millions de dollars en dollars en janvier 2022, l'actif et le passif ayant été tous deux vendus à l'État. De ce fait, les DTS sont inscrits au compte de patrimoine de l'administration publique et entrent dans le périmètre de l'AVD⁷. La dette extérieure due au FMI a ainsi augmenté de 284,5 millions de dollars en 2022 (tableau 4) et la position nette de la Guinée en DTS étant négative, son obligation nette au titre des intérêts est prise en compte dans les futures charges d'intérêts et incorporée dans la valeur actualisée de la dette dans l'AVD. Les autorités utilisent l'allocation de DTS pour des dépenses d'infrastructures ainsi que pour le remboursement des avances de la banque centrale et de certains arriérés budgétaires de 2021.⁸

HYPOTHESES MACROECONOMIQUES SOUS-JACENTES

9. Les hypothèses de base sont conformes au cadre macroéconomique décrit dans le rapport des services du FMI pour les consultations de 2022 au titre de l'article IV :

- **La croissance du PIB réel** est estimée à 4,3 % en 2021 et à 4,7 % en 2022 (tableau 3). Ces chiffres tiennent compte de l'impact de la guerre en Ukraine et du choc consécutif sur les prix qui a frappé la Guinée par de multiples canaux, ralentissant la reprise déjà fragile du secteur non minier après la COVID-19. La croissance devrait rester vigoureuse à moyen terme, grâce à la capacité de production accrue et aux investissements en cours dans de nouvelles mines, outre la forte demande chinoise de bauxite. La croissance de la production d'or artisanal devrait rester élevée jusqu'en 2024 avant de converger vers un taux à long terme d'environ 5 %, parallèlement à la modération des prix mondiaux de l'or. Le secteur non minier devrait en outre se redresser

⁷ « *Guidance Note for Fund Staff on the Treatment and Use of SDR Allocations* », FMI, août 2021, para. 39

⁸ Sur le stock d'arriérés intérieurs de 2,9 % du PIB à fin 2021, les autorités ont payé 1,2 % du PIB en utilisant une partie de l'allocation de DTS (297 milliards de GNF). Elles consacrent le solde de l'allocation de DTS à des projets d'investissement en infrastructures.

en 2023-24 à mesure de la normalisation de la situation politique intérieure et de la dissipation progressive du choc sur les prix causé par la guerre en Ukraine.

- **Les risques** pesant sur les perspectives comprennent un ralentissement de la croissance mondiale susceptible d'entraîner une baisse de la demande de bauxite et d'or, des conséquences persistantes du choc sur les prix causé par la guerre en Ukraine modérant la reprise du secteur non minier et un déploiement plus lent des efforts consentis par les autorités pour atténuer l'insécurité alimentaire. À moyen terme, les efforts des autorités pour accroître la diversification dans le cadre de leur plan de relance économique (PRE) pourraient contribuer à atténuer ces risques. Les facteurs qui pourraient conduire à une révision à la hausse des perspectives comprennent la finalisation des contrats liés au développement du minerai de fer à Simandou.
- **Inflation.** L'inflation devrait rester supérieure à 12 % en 2022 avant d'être ramenée autour de 11,5 % en 2023, après quoi elle diminuera progressivement au-dessous de 10 % sous l'effet conjugué de la stabilisation des répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix des produits de base et de la résorption des perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la COVID.
- **Solde budgétaire.** Un déficit global de 1,3 % du PIB est attendu en 2022, suivi d'une nouvelle dégradation à 2,3 % en 2023. Le déficit budgétaire primaire devrait s'établir à 1,5 % du PIB en moyenne sur la période 2023-27, reflétant des niveaux d'investissement public plus modérés que ce qui était prévu avant la pandémie. La poursuite des efforts de mobilisation des recettes, comprenant une réforme des prix de transfert et la modernisation de l'administration fiscale, devrait accroître progressivement les recettes fiscales d'environ 2,8 % du PIB sur la période 2022-27⁹. Les dons ont diminué pour avoisiner 0,4 % du PIB en 2021, contre 1,2 % en 2020, en raison d'une pause dans le soutien des partenaires du développement intervenue après le coup d'État. Ils devraient encore reculer à 0,2 % du PIB en 2023, puis à environ 0,1 % du PIB à long terme en raison de l'orientation vers des prêts à long terme dans l'enveloppe allouée à la Guinée au titre de l'IDA-20 et de l'absence d'autres dons identifiés.
- **Le déficit extérieur courant hors intérêts** (transferts compris) a été réduit à près de 2 % du PIB en 2021 grâce à la vigueur des exportations. Il devrait se creuser à 6,7 % du PIB en moyenne sur la période 2022-23, avant de chuter à 4,1 % en 2024 et 2,6 % en 2025. S'il est vrai que la vigueur des IDE, notamment pour les infrastructures nécessaires à l'exploitation des gisements de minerai de fer de Simandou, contribuera grandement au financement des déficits anticipés, la dynamique de la balance des paiements apparaît délicate à court terme.

⁹ La politique de financement durable du développement de la Banque mondiale soutient les efforts déployés par le gouvernement guinéen pour mettre en œuvre un système fiscal interconnecté et renforcer la détermination des prix de transfert pour les taxes des sociétés minières. L'assistance technique du FMI soutient également ces efforts. Ce travail améliorerait l'efficacité et la transparence de la gestion des impôts, augmenterait les recettes et contribuerait ainsi à la viabilité des finances publiques.

Tableau 3. Guinée : hypothèses macroéconomiques de l'AVD des PFR
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	AVD précédente					AVD actuelle					Différence (actuelle - précédente)				
	2021	2022	2023	2026	2031	2021	2022	2023	2026	2031	2021	2022	2023	2026	2031
Production et inflation															
Croissance du PIB réel	5,2	6,1	5,9	5,3	5,0	4,3	4,7	5,6	5,5	5,0	-0,9	-1,4	-0,2	0,2	0,0
Secteur extractif	7,7	7,1	6,3	6,3	5,1	6,6	11,8	11,1	5,1	5,1	-1,2	4,7	4,8	-1,2	0,0
Secteur non minier	4,5	5,8	5,7	5,0	4,9	3,7	2,9	4,1	5,6	5,0	-0,7	-2,9	-1,6	0,6	0,0
Inflation (moyenne)	11,6	9,9	8,0	7,8	7,8	12,6	12,2	11,4	8,3	7,8	1,0	2,3	3,4	0,5	0,0
Finances de l'administration centrale															
Total des recettes et dons	14,9	14,7	15,2	15,6	15,7	13,6	13,1	13,0	15,0	15,6	-1,3	-1,6	-2,2	-0,7	-0,1
Charges et capacité nette de financement	17,1	17,6	18,0	18,5	18,0	15,3	14,4	15,3	17,6	18,0	-1,8	-3,2	-2,7	-0,9	0,0
Solde budgétaire global (dons inclus)	-2,2	-2,9	-2,8	-2,8	-2,3	-1,7	-1,3	-2,3	-2,6	-2,4	0,5	1,6	0,5	0,2	-0,1
Secteur extérieur															
Réserves disponibles brutes (en mois d'importations) ²	2,4	2,5	2,5	3,0	2,9	2,7	2,5	2,4	2,7	3,0	0,3	0,0	-0,1	-0,3	0,1
Dettes publiques brutes	43,3	42,9	42,5	41,9	38,1	40,4	34,9	35,3	36,9	36,9	-2,9	-8,0	-7,1	-5,0	-1,2

Sources : autorités guinéennes ; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

- Composition et conditions du financement extérieur.** Les autorités prévoient de continuer de recourir à des financements extérieurs pour augmenter les investissements publics. Bien qu'elles s'appuient sur les prévisions des autorités pour 2022-27, les prévisions relatives aux décaissements au titre de projets ont été revues à la baisse pour 2022-25 afin de les amener à des niveaux plus compatibles avec les taux d'exécution historiques (tableau 4). Les conditions de financement ont été également ajustées afin de tenir compte des informations émanant des partenaires du développement et du resserrement général des conditions financières. Les emprunts extérieurs devraient augmenter pour atteindre 3,4 % du PIB en moyenne en 2023-24, notamment en raison de deux décaissements significatifs d'Eximbank China au titre de l'emprunt de 1,2 milliard de dollars signé en septembre 2018 pour la construction du projet hydroélectrique de Souapiti¹⁰, puis diminuer lentement à long terme pour atteindre 2,4 % du PIB en 2042. Selon les décaissements prévus par les autorités et les informations émanant des partenaires du développement, l'élément don moyen des nouveaux emprunts extérieurs devrait s'établir à 33,2 % en moyenne sur la période 2022-27. Conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme des autorités, l'AVD suppose une augmentation graduelle de l'utilisation relative de financements non concessionnels ou moins concessionnels (de créanciers officiels non membres du Club de Paris, d'autres créanciers multilatéraux et de dette commerciale), l'élément don moyen étant progressivement ramené à 22,1 % en 2042. Le service de la dette extérieure devrait ainsi augmenter modestement en termes nominaux à moyen terme (tableau 5).
 - Emprunts multilatéraux.** Les financements multilatéraux devraient conserver un rôle important dans les prochaines années, tout en diminuant à long terme, l'hypothèse du scénario de référence comprenant une enveloppe de la Banque mondiale au titre de l'IDA-20 totalisant 520 millions de dollars sur la période 2023-25. Les autorités ont également demandé des financements d'urgence équivalents à 25 % de la quote-part de la Guinée (53,55 millions de DTS) pour faire face à la crise alimentaire

¹⁰ L'emprunt pour la première tranche du projet hydroélectrique de Souapiti, de 575 millions de dollars, a été décaissé fin 2020. Les autres décaissements devraient inclure 300 millions de dollars en 2023 et 300 millions de dollars en 2024.

au titre du guichet « chocs alimentaires » du FMI.¹¹ Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration du FMI, elles prévoient d'utiliser les ressources comme aide budgétaire pour aider les plus vulnérables par des distributions en produits alimentaires et en espèces, et améliorer l'offre d'engrais et soutenir les agriculteurs. Selon la stratégie de gestion de la dette à moyen terme des autorités, les créanciers multilatéraux à l'exclusion de la Banque mondiale et du FMI sont censés fournir en moyenne 40,2 % des financements extérieurs sur la période 2022-26, la plus forte part (20,4 %) venant de la Banque islamique de développement.

- *Créanciers bilatéraux officiels.* Après avoir diminué dans le sillage du coup d'État de 2021, les décaissements de prêts bilatéraux officiels devraient progresser dans les prochaines années jusqu'à représenter 20 à 50 % des financements extérieurs en 2023-26. Les créanciers du Club de Paris devraient fournir environ 17 % des prêts bilatéraux officiels, le reste venant de créanciers non membres du Club de Paris, y compris les décaissements liés au projet de Souapiti.
- *Créanciers commerciaux.* L'ICBC a fourni environ 16 % des financements extérieurs sous forme de prêts-projets non concessionnels en 2021 et devrait fournir environ 26 % des décaissements prévisionnels (également sous forme de prêts-projets) en 2022, avec une diminution par la suite, selon les prévisions des autorités.

Tableau 4. Guinée : financements extérieurs prévisionnels
(en millions de dollars)

	2022	2023	2024	2025	2026
Multilatéraux					
FMI					
Vente de DTS	284,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Guichet chocs alimentaires de la FCR	69,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banque mondiale					
IDA - prêts réguliers	50,1	80,6	117,7	172,2	225,5
IDA - prêts à 50 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IDA - prêts à court terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres créanciers multilatéraux	150	244	285	306	351
Créanciers officiels bilatéraux					
Club de Paris	26,7	42,1	56,9	83,5	51,3
Pays non membres du Club de Paris					
Exim bank China - Autres	0,0	34,7	22,6	29,2	0,0
Exim bank China - Souapiti	0,0	299,7	300,6	0,0	0,0
Autres	14,2	51,5	65,8	84,9	114,8
Commerciaux					
ICBC	79,7	63,4	34,5	21,0	30,1

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

- **Emprunts intérieurs.** Au premier semestre 2022, l'État a continué de rembourser les avances de la banque centrale et une fraction significative d'arriérés intérieurs vérifiés, et s'est efforcé d'allonger les échéances de la dette publique intérieure¹². À moyen terme, il devrait poursuivre l'apurement progressif du stock total d'arriérés vérifiés, et le financement intérieur devrait être composé majoritairement de dette à court terme (75 % de bons du Trésor), le reste étant constitué d'obligations à moyen terme.

¹¹ Le guichet « chocs alimentaires » répondrait à un besoin urgent de financement de la balance des paiements associé à une situation d'insécurité alimentaire aiguë découlant des chocs mondiaux sur les prix des produits alimentaires et des carburants qui ont diminué les réserves au cours des derniers mois. Selon le rapport mondial sur les crises alimentaires (*Global Report on Food Crises*), la Guinée enregistre une crise alimentaire, avec plus de 1,2 million de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë.

¹² En avril 2022, les autorités ont émis leur première obligation à 5 ans.

10. Tous les outils de réalisme indiquent que les prévisions des services du FMI sont réalistes. Premièrement, la contribution des flux générateurs de dette à l'évolution des ratios de dette publique et de dette extérieure devrait rester similaire à ce qu'elle était au cours des cinq dernières années. S'agissant de la dette extérieure (graphique 3, plage supérieure), le surfinancement du compte courant par les IDE devrait contribuer à un nouveau recul de la dette, mais cette prévision se fonde sur l'augmentation appréciable des flux d'IDE qui est attendue dans le cadre du projet d'exploitation du minerai de fer à Simandou (qui comprend également une voie ferrée et un port), et elle est compensée par un important résiduel générateur de dette, qui, selon l'interprétation des services du FMI, représente au moins en partie une accumulation privée d'actifs extérieurs (pour lesquels il n'existe pas de données disponibles). S'agissant de la dette publique globale (graphique 3, plage inférieure), les prévisions des services du FMI relatives aux flux générateurs de dette sont plus prudentes que par le passé¹³. Deuxièmement, le solde budgétaire prévisionnel sur trois ans se situe bien à l'intérieur des ajustements plus prudents observés dans les PFR (graphique 4, plage supérieure gauche). Troisièmement, bien que ces hypothèses budgétaires à elles seules n'expliquent pas le redressement de la croissance anticipé (graphique 4, plage supérieure droite), ce dernier est soutenu par de solides perspectives sur le front de la production minière et des exportations plutôt que par des stimulations budgétaires. Enfin, une montée en puissance de l'investissement public devrait soutenir la croissance (graphique 4, plage inférieure), mais le cadre suppose prudemment que la relation entre investissement et croissance est relativement faible, quoique plus forte que par le passé, en raison des améliorations en cours de la gestion des investissements publics appuyées par des interventions d'assistance technique soutenues par le FMI¹⁴.

Tableau 5. Guinée : décomposition de la dette publique et du service de la dette par créancier, 2021–23^{1,2}
(fin de période ; en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Encours de la dette (fin de période)			Service de la dette					
	2021		2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
	(en dollars)	(en % de la dette totale)	(en % du PIB)	(en dollars)	(en % du PIB)				
Total	6.987	100,00	40,37	-	-	-	-	-	-
Dette extérieure	3.952	56,57	22,84	193,08	212,35	277,86	0,01	0,01	0,02
Créanciers multilatéraux ³	1.895	27,13	10,95	91,53	83,69	110,73	0,01	0,01	0,01
FMI	480	6,88	2,78	-	-	-	-	-	-
Banque mondiale	622	8,90	3,59	-	-	-	-	-	-
BAD	202	2,89	1,17	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers multilatéraux	591	8,46	3,42	-	-	-	-	-	-
dont : Banque islamique de développement	310	4,44	1,79	-	-	-	-	-	-
dont : Union européenne	96	1,37	0,55	-	-	-	-	-	-
Liste des autres grands créanciers ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créanciers bilatéraux	1.766	25,27	10,20	83,15	110,18	119,80	0,01	0,01	0,01
Club de Paris	46	0,65	0,26	29,43	20,34	20,78	0,00	0,00	0,00
dont : France (hors C2D)	44	0,63	0,25	-	-	-	-	-	-
dont : Italie	2	0,02	0,01	-	-	-	-	-	-
Liste des autres grands créanciers ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays non membres du club de Paris	1.720	24,62	9,94	53,72	89,85	99,03	0,00	0,01	0,01
dont : Chine	1.245	17,81	7,19	-	-	-	-	-	-
dont : Angola	113	1,61	0,65	-	-	-	-	-	-
Créanciers commerciaux	291	4,17	1,68	19,00	18,47	31,37	0,00	0,00	0,00
dont : ICBC	259	3,71	1,50	-	-	-	-	-	-
Dette intérieure	2.612	37,39	15,09	257,07	259,91	207,99	0,02	0,02	0,01
Détenue par les résidents, total	3.034	43,43	17,53	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor	827	11,84	4,78	-	-	-	-	-	-
Obligations	126	1,80	0,73	-	-	-	-	-	-
BCRG (obligations à long terme)	949	13,58	5,48	-	-	-	-	-	-
Postes pour mémoire :									
Dette garantie ⁴	2.125	30,41	12,28	-	-	-	-	-	-
dont : Liée	1.510	21,62	8,73	-	-	-	-	-	-
dont : Non liée	708	10,13	4,09	-	-	-	-	-	-
PIB nominal	16.155								

1) Données communiquées par les autorités nationales suivant leur classification des créanciers, y compris officiels et commerciaux. Le périmètre de la dette est le même que dans l'AVD.

2) Bien que d'autres éléments de la dette du secteur public, tels que la dette non garantie des entreprises publiques, ne soient pas pris en compte en raison de l'insuffisance des données, ils sont considérés comme non pertinents.

3) Créanciers représentant plus de 5 % de la dette totale.

3) Les « créanciers multilatéraux » sont simplement les institutions ayant plus d'un actionnaire officiel et ne correspondent pas forcément avec la classification des créanciers dans les politiques du FMI (politique de prêt à eux pays en situation d'urgence, par exemple).

4) Une dette est garantie lorsque le créancier a des droits sur un actif ou un flux de revenus qui lui permettrait, si l'emprunteur ne respecte pas ses obligations de remboursement, d'utiliser l'actif ou le flux de revenus pour assurer le remboursement de la dette. Un prêt est garanti lorsque l'emprunteur met en gage certains actifs existants ou certains effets futurs à recevoir contre le remboursement du prêt. Une garantie est « non liée » lorsqu'elle n'a aucun rapport avec un projet financé par l'emprunt. Exemple : un emprunt visant à financer le déficit budgétaire garanti par des recettes pétrolières. Voir la note conjointe du FMI et de la Banque mondiale pour le G20 « Collateralized Transitions: Key Considerations for Public Lenders and Borrowers » pour une analyse des questions soulevées par les garanties.

¹³ Pour la dette extérieure comme pour la dette publique, les ratios de dette prévisionnels sont inférieurs à ce qui est envisagé dans l'AVD de la Guinée de 2017, car les financements extérieurs effectifs – en particulier les prêts-projets – se sont avérés inférieurs aux prévisions initiales des autorités, et ce facteur s'est combiné avec une croissance plus forte du PIB nominal et l'appréciation de la monnaie.

¹⁴ Une visite de suivi de l'évaluation PIMA doublée d'une mission conjointe climat-PIMA est prévue en février 2023.

CLASSEMENT DU PAYS ET TESTS DE RÉSISTANCE

11. L'indicateur composite de la Guinée s'établit à 2,47 selon l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* et l'indice d'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de 2021, ce qui la classe parmi les pays présentant une faible capacité d'endettement (tableau 6). Le score de l'indicateur composite a augmenté par rapport à 2021 (2,44), cette évolution tenant principalement à la hausse du taux de croissance réelle. Le score de CPIA global de la Guinée, qui s'établit à 3,3 (échelle de 1 à 6), bénéficie du score relativement élevé de 3,5 obtenu pour l'ensemble de critères correspondant à la gestion économique (politique monétaire et politique de change, politique budgétaire et politique de dette), mais il pâtit du score relativement faible de 3,0 obtenu à l'ensemble de critères correspondant à la gestion et aux institutions du secteur public.

Tableau 6. Guinée : calcul de l'indicateur composite

Composantes	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composantes du score de l'IC (A*B) = (C)	Contribution des composantes
Évaluation de la politique et des institutions nationales	0,385	3,270	1,26	51%
Taux de croissance réelle (en %)	2,719	5,637	0,15	6%
Couverture des importations par les réserves (en %)	4,052	19,880	0,81	33%
Couverture des importations par les réserves ^{A2} (en %)	-3,990	3,952	-0,16	-6%
Envois de fonds (en %)	2,022	1,081	0,02	1%
Croissance économique mondiale (en %)	13,520	2,898	0,39	16%
Score de l'IC			2,47	100%
Classification de l'IC			Faible	

12. Outre les tests de résistance standards impliquant des chocs sur le PIB, la monnaie et les conditions de financement, deux tests de résistance adaptés sont réalisés : i) le test de résistance des passifs conditionnels décrit au paragraphe 2 (tableau 1), adapté pour tenir compte du stock de PPP de la Guinée selon l'évaluation PIMA de 2018 et des risques liés à l'augmentation potentielle du stock d'arriérés à l'issue de l'audit, et ii) le choc standard sur les prix des produits de base, consistant en une chute de 31 % des cours des métaux et de 19 % du prix des minerais, adapté au fait que la bauxite et l'or sont les deux premiers produits d'exportation de la Guinée.

SIGNAUX DE RISQUE DU MODELE

A. Dette extérieure

13. La Guinée présente un risque modéré de surendettement extérieur, avec une certaine marge d'absorption des chocs (tableau 7, graphique 1 et graphique 5). Dans le scénario de référence, tous les ratios d'endettement extérieur restent au-dessus des seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics. Il est considéré que la Guinée dispose d'une certaine marge d'absorption des chocs. La dynamique de la dette extérieure à moyen terme est globalement conforme à celle de l'AVD de juillet 2021. La valeur actualisée du ratio dette extérieure/PIB devrait rester voisine de 19-20 % du PIB tout au long de l'horizon de prévision. Les ratios de liquidité devraient rester bien au-dessous des seuils sensibles à l'action des pouvoirs publics (comme dans l'AVD de juillet 2021).

14. Selon divers tests de résistance, et selon un autre scénario reposant sur les indicateurs historiques, plusieurs indicateurs de la dette extérieure franchissent leurs seuils sur l'horizon de prévision (tableau 9, graphique 1). Les résultats montrent que face à la plupart de ces chocs, la Guinée pourrait franchir les seuils de dette extérieure, notamment le ratio dette/PIB, les chocs sur les exportations étant les plus néfastes, suivis d'un choc sur le PIB combiné à une dépréciation. Face au choc le plus extrême, qui impliquerait un choc sur les exportations, la valeur actualisée du ratio dette/PIB dépasserait 60 %, tandis que le ratio dette/exportations bondirait à plus de 300. Les ratios de liquidité enregistreraient eux aussi une forte augmentation. Les ratios de dette dépassent les seuils dans les scénarios historiques, excepté pour le ratio service de la dette/exportations¹⁵.

B. Dette publique

15. Le risque de surendettement public de la Guinée est jugé modéré lui aussi. Dans le scénario de référence, la valeur actualisée du ratio dette publique totale/PIB reste inférieure au repère de 35 % du PIB (tableau 8¹⁶ et graphique 2). La valeur actualisée du ratio dette publique totale/PIB a culminé à 37,7 % du PIB en 2021, mais elle devrait être ramenée à 32,1 % du PIB en 2022. Elle devrait ensuite légèrement augmenter pour atteindre 33,8 % en 2031 avant de chuter au-dessous de 30 % du PIB à long terme. Dans plusieurs des tests de résistance examinés plus haut, la valeur actualisée de la dette publique globale franchit le seuil de 35 % du PIB, le choc le plus néfaste étant ici encore un choc sur les exportations, suivi d'un dérapage budgétaire et d'un choc sur les prix des produits de base (tableau 10). La dynamique de la dette publique est généralement plus favorable dans les scénarios historiques, car les prévisions du scénario de référence sont plus prudentes, notamment en ce qui concerne le solde primaire.

NOTATION DU RISQUE ET FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ

16. Le risque de surendettement global et de surendettement extérieur de la Guinée est jugé modéré, avec une marge d'absorption des chocs. Cependant, tant la dette publique que la dette extérieure dépassent les seuils clés lorsqu'elles sont soumises aux tests de résistance. Le plus grand risque pour les perspectives de la dette, conformément aux signaux du modèle, est un choc sur les exportations. D'autre part, l'orientation récente vers des emprunts extérieurs non concessionnels ou moins concessionnels constitue un autre risque. De nouveaux audits confirmant un stock plus important d'arriérés intérieurs pourraient aussi dégrader l'évolution de la dette publique totale. Les services du FMI ont recommandé des politiques macroéconomique, budgétaire et financière prudentes, consistant notamment à maximiser la part des emprunts concessionnels, à

¹⁵ Les scénarios historiques pour la dette extérieure reflètent d'importants déficits historiques du compte courant en Guinée, proches de 15 % du PIB en moyenne en 2012-2022, en raison de conditions exceptionnellement défavorables comprenant la crise d'Ebola, des chocs sur les prix des produits de base et des troubles civils.

¹⁶ Au tableau 8, l'important résiduel pour 2020 tient au fait que l'emprunt destiné à financer le barrage de Souapiti n'est pas pris en compte dans le solde primaire.

solliciter les sources de financement nationales, à renforcer la capacité de gestion de la dette et à mieux gérer les investissements publics.

17. La capacité de la Guinée à rembourser le FMI est adéquate et étayée par ses solides antécédents en matière de respect de ses obligations à l'égard du FMI. L'encours des obligations à l'égard du FMI s'élève à 357 millions de DTS (environ 1,8 % du PIB). Les politiques macroéconomique, budgétaire et financière prudentes recommandées par les services du FMI, consistant notamment à maximiser le recours aux financements concessionnels, contribueraient à réduire le risque relatif à la capacité de remboursement.

POINT DE VUE DES AUTORITES

18. Les autorités souscrivent globalement aux conclusions de l'AVD. Elles soulignent leur détermination à maintenir un niveau d'endettement viable de sorte que le risque de surendettement reste modéré. Tout en convenant qu'il importe de maximiser les emprunts concessionnels, elles font remarquer que ce type de financement n'est pas disponible à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins considérables du pays en matière d'infrastructures. Les autorités sont déterminées à renforcer la gestion des investissements publics.

Tableau 7. Guinée : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2019–42
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 8/	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2032	2042	Historiques	Projections
Dettes extérieures (nominale) 1/	20,0	27,9	22,8	21,2	21,9	22,9	23,0	23,2	23,4	22,9	15,1	20,4	22,9
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	20,0	27,9	22,8	21,2	21,9	22,9	23,0	23,2	23,4	22,9	15,1	20,4	22,9
Variation de la dette extérieure	0,6	7,9	-5,0	-1,6	0,7	1,0	0,1	0,1	0,2	-0,4	-1,2		
Flux générateurs d'endettement net recensés	-1,3	5,5	-11,8	-3,9	-3,6	-5,6	-7,9	-7,6	-6,7	-7,1	-6,5	3,5	-6,5
Déficit courant hors intérêts	15,4	16,0	1,9	6,9	6,4	4,1	2,6	2,1	1,5	1,3	2,4	14,7	2,7
Déficit de la balance des biens et services	12,0	7,9	-9,3	-1,8	-2,3	-4,2	-7,0	-7,5	-7,8	-7,6	-6,8	11,0	-6,3
Exportations	30,1	63,5	63,5	46,0	42,2	40,6	40,1	40,1	40,1	40,1	40,0		
Importations	42,0	71,3	54,2	44,2	39,9	36,4	33,1	32,5	32,2	32,5	33,2		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-0,7	-2,0	-2,6	-2,5	-2,3	-2,2	-2,1	-2,0	-1,9	-1,5	-0,9	-1,9	-1,9
<i>dont : officiels</i>	-0,2	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	4,1	10,1	13,8	11,2	11,0	10,5	11,6	11,6	11,2	10,3	10,1	5,5	10,8
IDE nets (négatifs = entrées)	-14,5	-9,6	-10,5	-10,4	-9,3	-8,9	-9,6	-9,0	-7,5	-7,5	-7,5	-9,5	-8,4
Dynamique endogène de la dette 2/	-2,1	-0,9	-3,2	-0,3	-0,7	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,9	-1,4		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0,2	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,1	-0,6		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1,0	-0,9	-1,0	-0,8	-1,1	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-0,8		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-1,3	-0,1	-2,4		
Résiduel 3/	1,8	2,4	6,8	2,3	4,3	6,6	8,0	7,8	6,9	6,7	5,3	-6,2	6,5
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0,0	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Indicateurs de viabilité													
VA de la dette extérieure CGE/PIB	21,6	18,4	18,4	19,0	19,1	19,2	19,3	19,6	19,0		
VA de la dette extérieure CGE/exportations	34,0	39,9	43,7	46,9	47,6	47,9	48,2	49,0	47,5		
Service de la dette CGE/exportations	1,5	1,2	0,6	2,3	3,0	3,2	3,3	3,5	3,5	3,8	4,5		
Service de la dette CGE/recettes	3,2	6,0	3,0	8,3	9,8	9,5	9,0	9,4	9,3	9,8	11,0		
Besoin brut en financement extérieur (en milliards de dollars)	0,2	1,0	-1,3	-0,5	-0,4	-0,9	-1,6	-1,6	-1,4	-2,1	-2,9		
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,6	4,9	4,3	4,7	5,6	5,8	5,6	5,5	5,4	5,0	5,0	6,0	5,3
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	7,3	0,5	9,3	25,7	6,2	2,1	1,6	1,2	1,8	2,0	2,0	3,2	4,4
Taux d'intérêt effectif (en pourcentage) 4/	0,9	0,9	0,8	2,8	1,7	1,7	2,0	2,0	2,0	0,7	-4,0	1,1	1,7
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-1,0	122,6	14,1	-4,6	2,8	4,0	6,0	6,7	7,2	7,1	7,1	25,9	5,2
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-5,7	79,0	-13,4	7,3	1,3	-1,5	-2,3	4,9	6,2	7,3	7,5	17,7	4,7
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	37,8	26,4	27,7	28,3	29,2	28,3	22,0	19,7	...	27,4
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	14,0	12,8	13,0	12,6	12,8	13,7	14,6	14,9	15,3	15,6	16,1	13,8	14,6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	1,7	1,1	1,1	0,8	0,8	0,8	0,6	0,5	...	0,9
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	46,1	29,8	31,0	30,6	31,3	30,2	24,2	22,1	...	30,3
PIB nominal (milliards de dollars)	13	14	16	21	24	26	28	30	32	45	89		
Croissance du PIB nominal en dollars	13,4	5,5	13,9	31,7	12,2	8,1	7,3	6,7	7,2	7,1	7,1	9,3	9,9
Postes pour mémoire :													
VA de la dette extérieure 7/	21,6	18,4	18,4	19,0	19,1	19,2	19,3	19,6	19,0		
En pourcentage des exportations	34,0	39,9	43,7	46,9	47,6	47,9	48,2	49,0	47,5		
Ratio service de la dette extérieure totale/exportations	1,5	1,2	0,6	2,3	3,0	3,2	3,3	3,5	3,5	3,8	4,5		
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	3,5	3,9	4,4	4,9	5,3	5,7	6,1	8,8	16,8		
(VAt - VAt-1)/PIBt-1 (en pourcentage)	2,6	2,3	2,2	1,5	1,4	1,5	1,4	1,0		
Déficit courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	14,8	8,1	7,0	8,5	5,7	3,1	2,5	2,0	1,3	1,7	3,6		

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

29,6

33,2

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g - \rho+g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal, g = taux de croissance du PIB réel et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en termes de dollars.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette), les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend aussi la contribution des variations des prix et du taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

5/ Par définition, dons, prêts concessionnels et allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés directement à l'État et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VA des nouveaux emprunts).

7/ Suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, tandis que les moyennes des projections portent sur la première année de projection et sur les dix années suivantes.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Sur la base de la monnaie
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères ?	Non

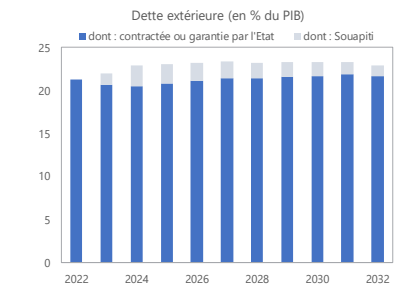
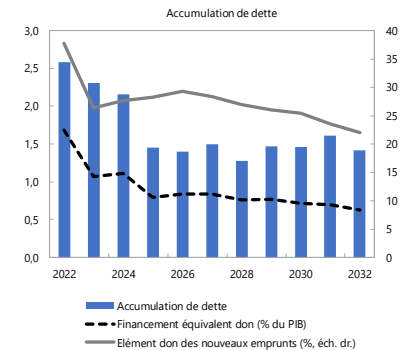


Tableau 8. Guinée : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2019–24
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections								Moyenne 6/	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2032	2042	Historiques	Projections
Dettes du secteur public 1/	38,2	47,1	40,4	34,9	35,3	36,5	36,6	36,9	37,3	36,3	23,8	38,8	36,6
Dont : dette extérieure	20,0	27,9	22,8	21,2	21,9	22,9	23,0	23,2	23,4	22,9	15,1	20,4	22,9
Variation de la dette du secteur public	-0,4	8,9	-6,7	-5,5	0,4	1,2	0,1	0,3	0,3	-0,6	-1,9		
Flux générateurs d'endettement recensés	-4,3	0,8	-7,1	-3,6	-0,6	0,2	0,2	0,5	0,5	-0,6	-1,8	-7,3	-0,3
Déficit primaire	-0,2	2,4	1,2	0,5	1,5	1,6	1,4	1,5	1,6	0,9	0,2	-1,0	1,3
Recettes et dons	14,5	13,9	13,4	13,1	13,0	13,9	14,7	15,0	15,3	15,7	16,2	17,7	14,8
<i>dont : dons</i>	0,5	1,2	0,4	0,5	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
Dépenses primaires (hors intérêts)	14,3	16,3	14,6	13,5	14,5	15,5	16,1	16,5	17,0	16,6	16,4	16,7	16,0
Dynamique automatique de la dette	-4,1	-1,5	-8,2	-4,0	-2,1	-1,4	-1,2	-1,1	-1,1	-1,5	-2,0		
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-3,5	-2,0	-4,4	-4,0	-2,1	-1,4	-1,2	-1,1	-1,1	-1,5	-2,0		
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1,4	-0,3	-2,5	-2,2	-0,3	0,5	0,8	0,8	0,7	0,2	-0,8		
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-2,1	-1,8	-1,9	-1,8	-1,9	-1,9	-1,9	-1,9	-1,9	-1,7	-1,2		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-0,7	0,5	-3,8		
Autres flux générateurs d'endettement recensés	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,7	0,0
Produit des privatisations (négatif)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Comptabilisation des passifs conditionnels (par ex., recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Allègement de la dette (initiative PPTE et autres)	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement (veuillez préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Risque résiduel	3,9	8,1	0,3	-1,8	1,0	1,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	-0,1	5,5	0,0
Indicateurs de viabilité													
Ratio VA de la dette publique/PIB 2/	37,7	32,1	32,4	33,3	33,3	33,5	33,7	33,6	28,2		
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons	280,7	245,9	249,6	239,5	227,3	223,6	220,2	213,9	173,9		
Ratio service de la dette/recettes et dons 3/	74,2	81,2	79,1	80,6	67,6	74,2	75,6	77,5	78,1	70,6	45,6		
Besoin brut de financement 4/	10,6	13,7	11,8	10,9	11,5	13,0	12,5	13,1	13,6	12,0	7,6		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,6	4,9	4,3	4,7	5,6	5,8	5,6	5,5	5,4	5,0	5,0	6,0	5,3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (en %)	0,9	0,9	0,8	2,6	1,7	1,8	2,0	2,1	2,0	0,7	-4,1	1,1	1,8
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en %)	-6,9	-1,1	-8,7	-7,6	0,6	4,6	5,7	6,1	5,5	3,9	1,7	-2,0	3,3
Dépréciation du taux de change réel (en %, + dénote une dépréciation)	-3,7	2,7	-14,8	-2,0	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	9,4	4,7	11,5	12,2	10,2	8,8	8,5	7,6	7,7	7,8	7,8	7,0	8,5
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en pourcentage)	0,8	19,7	-6,7	-2,7	12,8	13,0	9,7	8,5	8,2	3,7	4,0	7,1	6,6
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	0,2	-6,5	7,9	5,9	1,1	0,3	1,3	1,2	1,3	1,5	2,1	0,5	1,6
/Δ des passifs conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Périmètre de la dette : dette de l'administration centrale, plus dette de la sécurité sociale, de la banque centrale, et dette garantie par l'État. La définition de la dette extérieure se fonde sur la monnaie.

2/ Le ratio sous-jacent VA de la dette extérieure/PIB dans l'analyse de viabilité de la dette publique diffère de celui utilisé dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure ; cette différence dépend des projections en matière de taux de change.

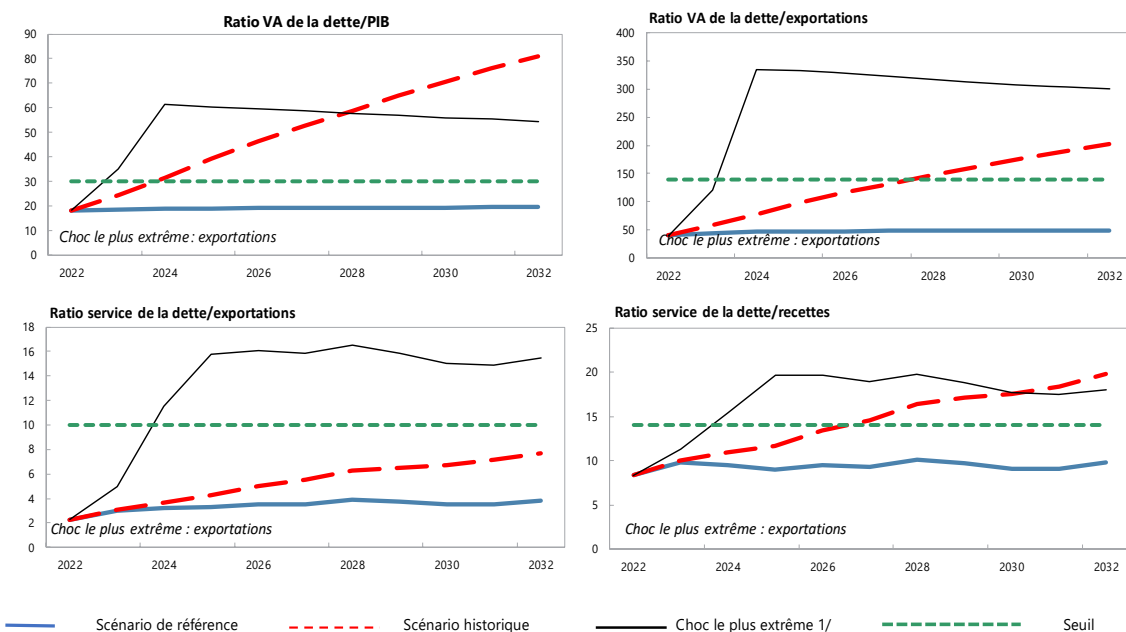
3/ Le service de la dette est égal, par définition, à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à court, moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal, par définition, à la somme du déficit primaire, du service de la dette, de l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, et d'autres flux générateurs ou réducteurs de dette.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, tandis que les moyennes des projections portent sur la première année de projection et sur les dix années suivantes.

Graphique 1. Guinée : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2022–32



Adaptation des paramètres par défaut		
	Ampleur	Interactions
Test de résistance adapté		
Passifs conditionnels combinés	Non	
Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.
Prix des produits de base	Non	Non
Financement sur le marché	Non	Non

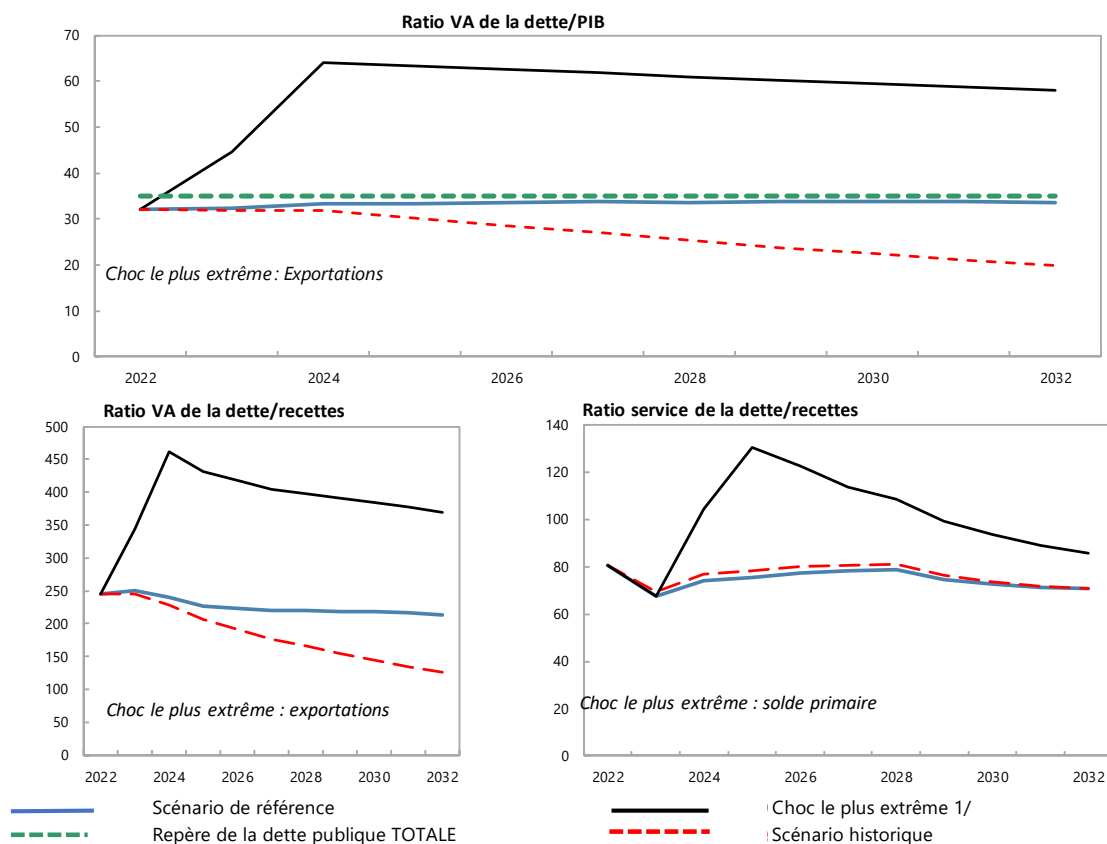
« oui » indique tout changement apporté à la valeur ou aux interactions des paramètres par défaut des tests de résistance.
« s.o. » indique que le test de résistance est sans objet.

Hypothèses d'emprunt sur les besoins de financement supplémentaires issues des tests de résistance*		
	Par défaut	Paramètres personnalisés
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à MLT	100%	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	2,5%	2,5%
Taux d'actualisation, dollars	5,0%	5,0%
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	25	25
Différé d'amortissement moyen	10	10

* Note : On suppose que l'ensemble des nouveaux besoins de financement occasionnés par les chocs simulés dans les tests de résistance sont couverts par la dette extérieure CGE à moyen et long terme dans l'AVD extérieure. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Graphique 2. Guinée : indicateurs de la dette publique selon divers scénarios, 2022–32



Hypothèses d'emprunt sur les besoins de financement supplémentaires issues des tests de résistance*	Par défaut	Paramètres personnalisés
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	23%	23%
Dette intérieure à moyen et long terme	21%	21%
Dette intérieure à court terme	56%	56%
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	2,5%	2,5%
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	25	25
Différé d'amortissement moyen	10	10
Dette intérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	2,1%	2,1%
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	2	2
Différé d'amortissement moyen	1	1
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	-0,2%	-0,2%

* Note : dans ce modèle, le financement intérieur couvre les besoins de financement supplémentaires résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 9. Guinée : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2022-32
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	18	18	19	19	19	19	19	19	19	20	20
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	18	24	32	39	47	53	59	65	71	76	81
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	18	19	21	21	21	21	21	21	21	21	21
B2. Solde primaire	18	20	24	25	26	26	26	27	27	27	27
B3. Exportations	18	35	62	60	60	59	58	57	56	55	55
B4. Autres flux 3/	18	24	30	30	30	29	29	29	29	29	28
B5. Dépréciation	18	23	23	23	23	23	23	24	24	24	24
B6. Combinaison de B1-B5	18	31	35	35	35	34	34	34	33	33	33
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	18	20	21	22	22	23	23	23	23	23	23
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	18	23	27	28	28	29	29	29	29	30	30
C4. Financement de marché	18	20	21	21	21	21	21	21	21	22	22
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	40	44	47	48	48	48	48	48	48	49	49
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	40	58	78	98	116	132	147	162	176	190	202
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	40	44	47	48	48	48	48	48	48	49	49
B2. Solde primaire	40	46	59	62	64	66	66	67	67	68	68
B3. Exportations	40	120	334	332	328	323	317	312	308	304	300
B4. Autres flux 3/	40	57	74	74	74	73	72	72	71	71	71
B5. Dépréciation	40	44	46	46	47	47	47	47	47	48	48
B6. Combinaison de B1-B5	40	83	77	121	120	119	118	117	116	116	115
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	40	47	52	55	56	57	57	57	58	58	58
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	40	60	74	75	75	75	74	74	75	76	76
C4. Financement de marché	40	44	47	48	48	48	48	48	48	49	49
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	2	3	3	3	4	4	4	4	4	3	4
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	2	3	4	4	5	6	6	7	7	7	8
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4
B2. Solde primaire	2	3	3	4	4	4	5	4	4	4	5
B3. Exportations	2	5	12	16	16	16	17	16	15	15	16
B4. Autres flux 3/	2	3	4	4	4	4	5	4	4	4	4
B5. Dépréciation	2	3	3	3	3	3	4	4	3	4	4
B6. Combinaison de B1-B5	2	4	6	7	7	7	7	7	7	7	7
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	2	3	4	4	5	5	5	5	4	5	5
C4. Financement de marché	2	3	3	3	4	4	4	4	4	3	4
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	8	10	9	9	9	9	10	10	9	9	10
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	8	10	11	12	13	15	16	17	18	18	20
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	8	10	10	10	10	10	11	11	10	10	11
B2. Solde primaire	8	10	10	11	11	11	12	12	11	11	12
B3. Exportations	8	11	15	20	20	19	20	19	18	17	18
B4. Autres flux 3/	8	10	11	11	12	11	12	12	11	11	11
B5. Dépréciation	8	12	12	11	12	11	13	12	11	11	12
B6. Combinaison de B1-B5	8	11	13	13	14	13	14	13	13	12	13
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	8	10	10	10	10	10	11	10	10	10	11
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	8	12	12	13	13	12	13	12	11	11	12
C4. Financement de marché	8	10	10	9	10	10	11	10	9	9	10
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB (en fonction du dollar), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Transferts officiels et privés et IDE inclus.

Tableau 10. Guinée : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2022–32
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	32	32	33	33	34	34	34	34	34	34	34
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	32	32	32	30	29	27	25	24	22	21	20
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	32	34	38	39	40	41	41	42	43	44	44
B2. Solde primaire	32	40	51	49	48	48	47	46	45	45	44
B3. Exportations	32	45	64	63	63	62	61	60	59	59	58
B4. Autres flux 3/	32	38	45	44	44	44	44	43	43	43	42
B5. Dépréciation	32	35	35	34	33	32	31	30	29	28	27
B6. Combinaison de B1-B5	32	35	40	40	40	40	40	40	40	39	39
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	32	43	43	42	42	41	41	40	40	40	39
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	32	35	39	42	44	46	47	47	48	48	49
C4. Financement de marché	32	32	33	33	34	34	34	34	34	34	34
TOTAL de référence de la dette publique	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes											
Scénario de référence	246	250	239	227	224	220	220	219	218	217	214
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	246	245	228	206	191	176	166	155	145	135	126
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	246	265	272	263	264	265	270	273	276	279	280
B2. Solde primaire	246	311	364	337	324	311	306	299	294	288	282
B3. Exportations	246	345	462	431	417	404	399	391	384	377	369
B4. Autres flux 3/	246	294	321	302	294	287	285	282	279	275	271
B5. Dépréciation	246	272	249	231	220	209	202	195	188	182	175
B6. Combinaison de B1-B5	246	269	285	270	265	260	259	257	255	253	249
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	246	331	309	287	278	269	266	262	258	254	250
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	246	316	321	325	324	318	315	306	308	309	309
C4. Financement de marché	246	250	240	228	224	220	220	219	217	216	214
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	81	68	74	76	77	78	79	75	73	71	71
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2022-2032 2/	81	69	77	78	80	81	81	76	74	72	71
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	81	70	80	82	88	92	96	94	94	94	95
B2. Solde primaire	81	68	104	130	123	114	109	99	93	89	86
B3. Exportations	81	68	77	82	84	84	84	80	78	76	75
B4. Autres flux 3/	81	68	75	78	80	80	81	77	74	73	72
B5. Dépréciation	81	64	71	66	72	74	75	71	69	67	67
B6. Combinaison de B1-B5	81	66	77	80	82	83	84	80	78	76	75
C. Tests sur mesure											
C1. Passifs conditionnels combinés	81	68	114	104	99	95	93	86	82	79	77
C2. Catastrophe naturelle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	81	81	88	90	103	109	112	106	104	102	101
C4. Financement de marché	81	68	74	76	78	79	80	75	73	71	70

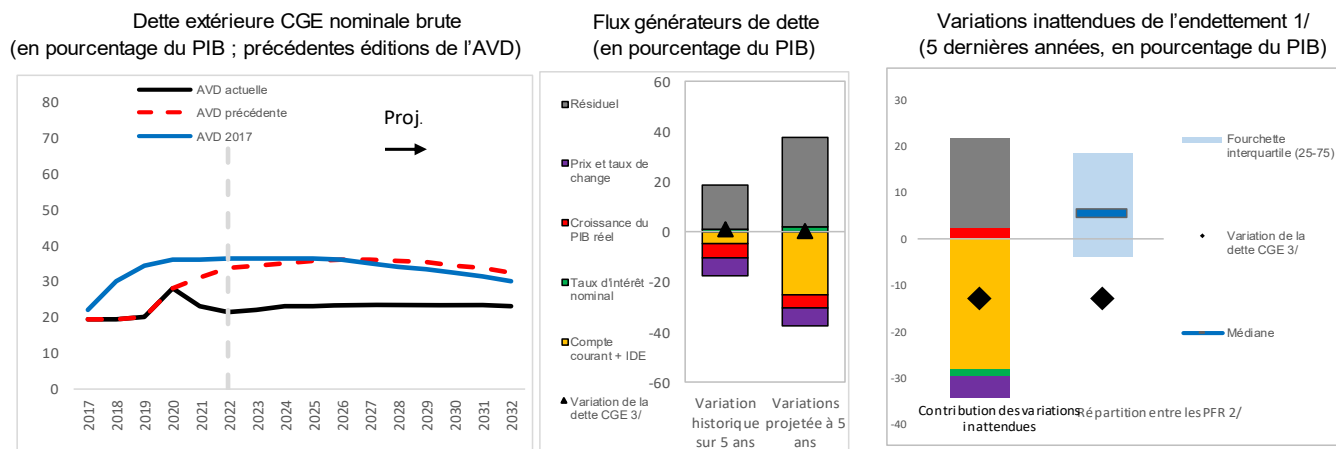
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en gras dénotent un dépassement du niveau de référence.

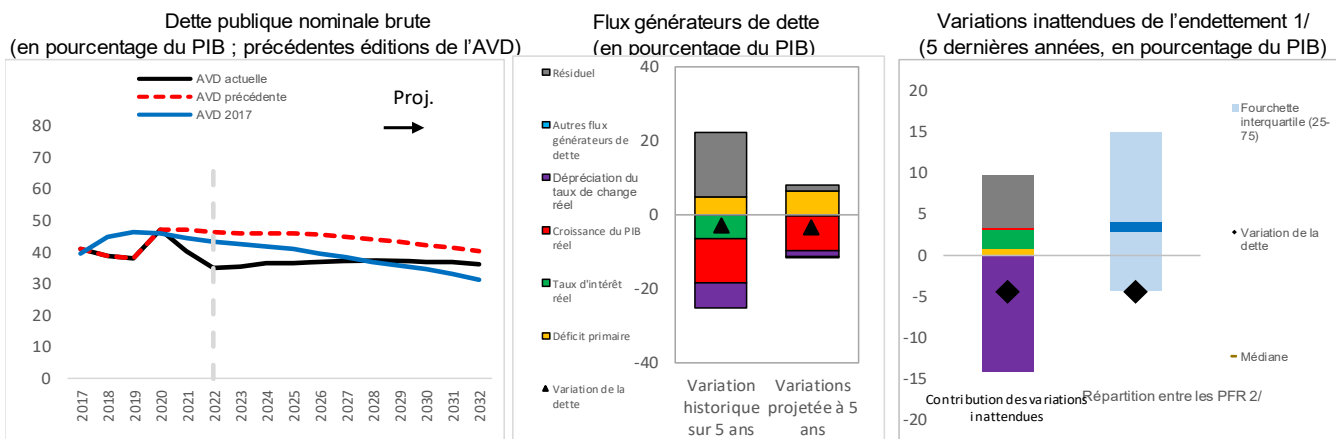
2/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB et le déficit primaire en pourcentage du PIB.

3/ Transferts officiels et privés et IDE inclus.

Graphique 3. Guinée : facteurs déterminants de la dynamique de la dette – scénario de référence – dette extérieure



Dette publique



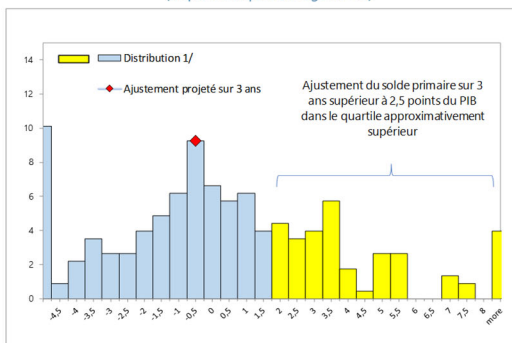
1/ Différence entre les contributions prévues et effectives aux ratios d'endettement.

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVD ont été établies.

3/ Compte tenu du niveau relativement faible de la dette extérieure privée moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État devrait s'expliquer en grande partie par les facteurs de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

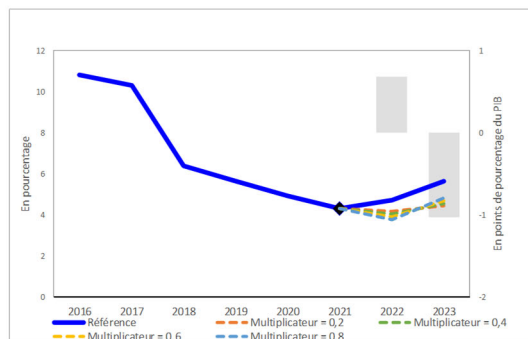
Graphique 4. Guinée : outils de réalisme

Ajustement du solde primaire sur 3 ans
(en points de pourcentage du PIB)



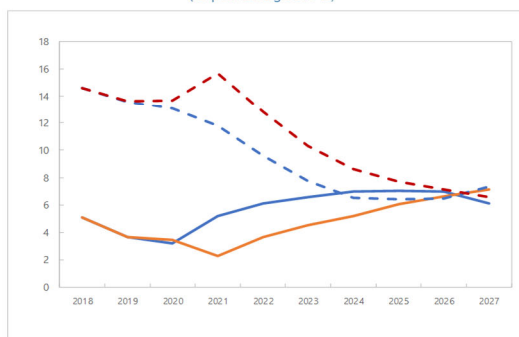
1/ Les données couvrent les programmes appuyés par le FMI pour les PFR (à l'exclusion du financement d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur trois ans pour le lancement du programme est indiquée en abscisse et le pourcentage de l'échantillon en ordonnée.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



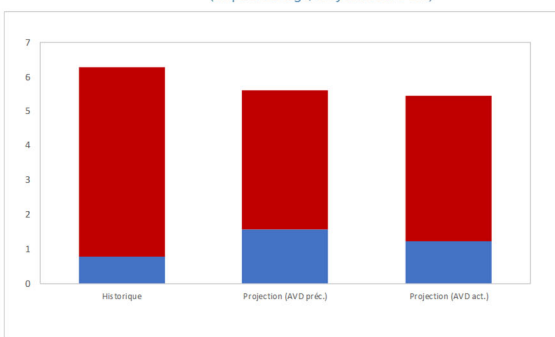
1/ Les barres correspondent au rééquilibrage budgétaire annuel prévu (échelle de droite) et les lignes aux possibles trajectoires de la croissance du PIB réel avec différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

Taux d'investissement public et privé
(en pourcentage du PIB)



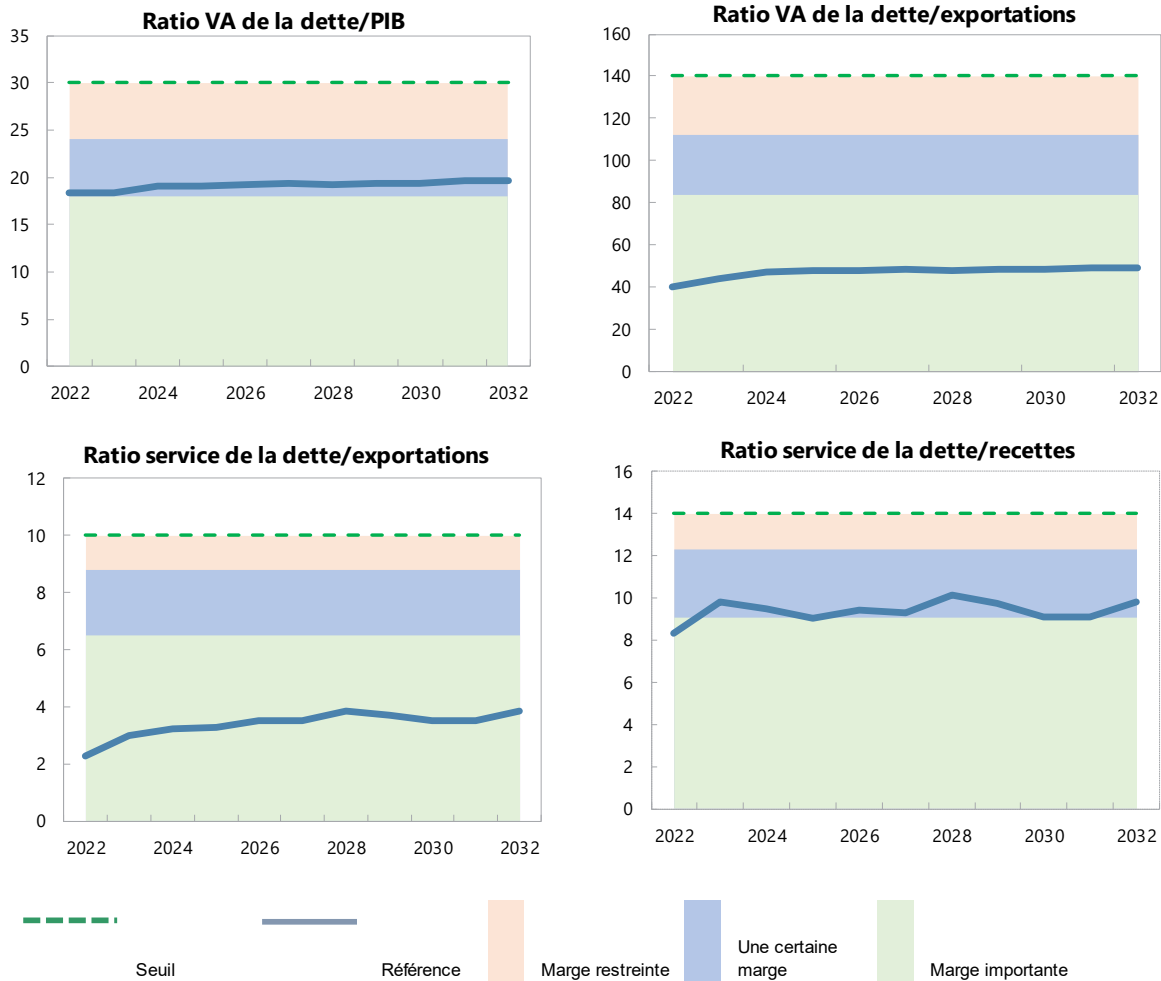
— Investissements publics - Préc. AVD — Investissements publics - Act. AVD
 - - - Investissements privés - Préc. AVD - - - Investissements privés - Act. AVD

Contribution à la croissance du PIB réel
(en pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution des fonds publics

Graphique 5. Guinée : qualification de la catégorie de risque modéré, 2022-32¹



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pour les seuils des ratios VA de la dette/PIB et VA de la dette/exportations, x est fixé à 20 % et y à 40 %. Pour les seuils des ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes, x est égal à 12 % et y à 35 %.



GUINÉE

8 décembre 2022

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE—ANNEXE D'INFORMATION

Préparée par

le département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	5
QUESTIONS STATISTIQUES	6

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 31 octobre 2022)

Date d'adhésion : Date d'admission : 28 septembre 1963

Article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	214,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	187,35	87,47
Position dans la tranche de réserve	26,85	12,54

Département des DTS :	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	307,77	100,00
Avoirs	42,98	13,97

Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Prêts FCR	117,81	55,00
Accords FEC	188,96	88,21

	<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé</u> (en millions de DTS)	<u>Montant tiré</u> (en millions de DTS)
	FEC	11 déc. 2017	10 déc. 2020	120,49	120,49
	FEC	24 févr. 2012	7 nov. 2016	173,66	173,66
	FEC ^{1/}	21 déc. 2007	20 déc. 2010	69,62	24,48

¹ Anciennement FRPC

Prêts directs :

	<u>Type</u>	<u>Date d'engagement</u>	<u>Date de décaissement</u>	<u>Montant approuvé</u> (en millions de DTS)	<u>Montant tiré</u> (en millions de DTS)
	FCR	19 juin 2020	23 juin 2020	107,10	107,10
	FCR	26 sept. 2014	2 oct. 2014	26,78	26,78

Projections des obligations financières envers le FMI ^{1/}

(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoires actuels en DTS) :

	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>À échoir</u> <u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>
Principal	3,67	34,35	37,56	38,06	51,03
Commissions/intérêts	1,21	6,58	6,58	6,58	6,58
Total	4,88	40,93	44,14	44,63	57,6

¹ Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	<u>Cadre</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	<u>Cadre</u>
Date d'arrivée au point de décision	Déc. 2000
Aide engagée	
créanciers (millions de dollars) ^{1/}	639,00
<i>Dont</i> : aide du FMI (en millions de dollars)	36,01
(équivalent en millions de DTS)	27,80
Date d'arrivée au point d'achèvement	Sept. 2012
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	27,80
Aide intérimaire	11,30
Solde au point d'achèvement	16,49
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ^{2/}	7,45
Total des décaissements	35,25

^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{2/} Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : sans objet.**Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) :**

<u>Date de la catastrophe</u>	<u>Date de la décision du conseil d'administration</u>	Montant engagé (<u>en millions de DTS</u>)	Montant décaissé (<u>en millions de DTS</u>)
Sans objet	18 mars 2015	21,42	21,42
Sans objet	24 avril 2020	16,37	16,37
Sans objet	2 oct. 2020	16,37	16,37
Sans objet	1 ^{er} avril 2021	18,21	18,21
Sans objet	06 oct. 2021	1,84	1,84
Sans objet	15 déc. 2021	16,37	16,37

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes

La dernière évaluation des sauvegardes s'est achevée en avril 2021. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations précédentes en matière de sauvegardes ont été lents, en partie à cause des perturbations liées au coup d'État. Seules quatre des 18 recommandations ont été mises en œuvre à ce jour. Les services du FMI continueront d'accompagner la BCRG pour donner suite aux recommandations restantes. Un récent exercice de restructuration à l'échelle de la banque devrait accélérer la mise en œuvre de ces dernières. La priorité devrait également être accordée au règlement du différend avec la société belge Affinor, qui affine une partie des réserves internationales d'or de la BCRG.

Régime de change

Le régime de change *de jure* de la Guinée est le flottement dirigé, mais son régime de change *de facto* est considéré comme un régime de parité mobile car plus d'informations sont nécessaires pour modifier cette classification *de facto*. Le régime de change donne lieu à une pratique de taux de change multiples, car le taux de référence est susceptible de s'écarter de plus de 2 % des taux d'achat et de vente des banques commerciales sur un jour donné. La BCRG organise des adjudications pour acheter (ou vendre) des devises lorsque le taux du marché est inférieur (ou supérieur) à 0,25% de sa moyenne mobile à 5 jours. La BCRG publie régulièrement des données sur les interventions sur le marché des changes.

Consultations au titre de l'article IV

Le conseil d'administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV le 21 juin 2021.

Chef de mission et représentant résident

Mme Clara Mira est cheffe de mission du FMI pour la Guinée depuis août 2020. M. Salifou Issoufou est le représentant résident du FMI depuis juin 2019.

RELATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Banque mondiale :

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/guinea>

Banque Africaine de Développement :

<https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest/guinee>

QUESTIONS STATISTIQUES

(au 9 novembre 2022)

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance
<p>Généralités : les données fournies sont généralement adéquates aux fins de la surveillance ; il convient de signaler qu'il manque certaines données importantes dans le domaine des statistiques des comptes nationaux et du secteur budgétaire.</p>
<p>Comptabilité nationale : les statistiques du secteur réel sont incomplètes et publiées dans des délais qui ne permettent pas de prendre des décisions économiques. Les statistiques sur les activités économiques sont publiées moins fréquemment et moins régulièrement ; les bulletins mensuel et trimestriel de l'économie guinéenne comprennent peu de variables macroéconomiques disponibles. Les enquêtes mensuelles sur la production minière, industrielle et agricole sont réalisées avec un certain retard. Avec l'assistance technique d'AFRITAC Ouest, l'Institut national de la statistique entend mettre en application le SCN 2008 en utilisant 2018 comme nouvelle année de référence. Toutefois, des travaux supplémentaires sont nécessaires pour rapprocher la production d'or artisanale des statistiques d'exportation d'or, notamment en utilisant les résultats de la prochaine enquête sur le secteur. Les statistiques sur l'emploi et la population sont publiées selon une fréquence annuelle. L'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2018-19 a été récemment achevée.</p>
<p>Statistiques des prix : L'indice mensuel des prix à la consommation (IPC), qui ne porte que sur Conakry, a été publié jusqu'à juillet 2022. Avec l'assistance technique d'AFRISTAT, l'Institut national de la statistique a mis au point un nouvel indice avec un périmètre élargi pour couvrir l'ensemble du pays. Le département des statistiques a procédé à l'examen de la nouvelle méthode d'indexation et les autorités sont convenues de mettre progressivement en œuvre les recommandations qui en ont résulté. Le nouvel indice, à compter d'août 2022, a été diffusé en novembre 2022.</p>
<p>Statistiques de finances publiques : le ministère de l'Économie et des Finances établit des données mensuelles budgétaires exhaustives sur l'administration centrale en base caisse pour les recettes et en base engagements et caisse pour les dépenses, à partir d'une présentation nationale qui n'est pas conforme aux normes internationales. La dernière mission d'assistance technique relative aux statistiques de finances publiques (août 2022) a permis d'établir le tableau des opérations financières de l'État (TOFE) concernant l'administration centrale budgétaire, d'examiner et d'affiner des séries conformes à l'édition 2014 du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP 2014), et d'améliorer les procédures d'établissement à utiliser à l'avenir sur la base du modèle élaboré avec l'assistance technique du FMI en 2020. La méthode d'établissement du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) a été mise à niveau et ce dernier est actuellement rapproché avec les données d'exécution budgétaire et de financement. L'établissement du TOFE sur la base du MSFP 2014 suppose le recours à des données extérieures à la comptabilité générale, qui n'est ni suffisamment exhaustive ni à jour. Les données relatives aux unités extrabudgétaires, aux investissements des administrations centrales et locales dans des entreprises publiques et privées sont disponibles, mais devront être évaluées dans une perspective de statistiques des finances publiques.</p>
<p>Statistiques monétaires et financières : Les données monétaires sont établies et transmises au département Afrique tous les mois. En novembre-décembre 2020, le département des statistiques a apporté une assistance technique à la BCRG pour lui permettre de mettre la dernière main à la communication des données monétaires à partir des formulaires standard de déclaration des données. Par la suite, ces formulaires ont été rassemblés et présentés dans l'édition de mai 2021 de la publication du FMI sur les statistiques financières internationales. La BCRG communique des données et indicateurs pour l'enquête sur l'accès aux services financiers, y compris sur l'argent mobile, les services bancaires en ligne, les données ventilées par genre et les deux indicateurs adoptés par l'ONU pour suivre la cible 8.10 des objectifs de développement durable.</p>
<p>Surveillance du secteur financier : les indicateurs de solidité financière (ISF) sont consolidés sur une base trimestrielle par la BCRG et sont communiqués au FMI. Ils sont publiés sur le site Internet du FMI consacré aux ISF. Il s'agit de tous les principaux indicateurs de solidité financière : 8 pour les institutions de dépôts et 2 pour les marchés immobiliers. En novembre-décembre 2020, le département des statistiques a apporté une assistance technique à la BCRG pour revoir l'établissement des ISF. En avril 2021, de nouveaux ensembles de données ont été diffusés après avoir apporté quelques modifications aux ratios d'adéquation des fonds propres et de rentabilité.</p>
<p>Statistiques du secteur extérieur : La Banque centrale établit les statistiques trimestrielles de balance des paiements et de la position extérieure globale conformément à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6). Malgré une amélioration constante de la qualité des statistiques du secteur extérieur, la banque centrale ne dispose toujours pas de données en provenance de certaines sources importantes pour établir ces</p>

statistiques. Les services du FMI encouragent la Banque centrale à améliorer la qualité des statistiques de la balance des paiements, notamment en ce qui concerne les importations, le compte d'opérations financières et le secteur de l'or artisanal. Une mission d'assistance technique menée du 15 au 26 mars 2021 a permis d'examiner la cohérence entre les données sur les importations de biens transmises au département Afrique et celles publiées par les autorités, et de se pencher sur l'augmentation récente des exportations d'or. Elle a également permis d'évaluer l'intégration des données sur les investissements directs dans la balance des paiements et les sources de ces données, en tenant compte des transactions complexes relatives à la construction de la centrale hydroélectrique de Souapiti par une entreprise chinoise. Les données douanières sur les exportations d'or sont fiables, même s'il faudrait s'assurer de l'origine de l'or exporté. En outre, l'Institut national de la statistique (INS) a lancé une enquête sur l'or artisanal afin de mieux évaluer le volume de la production nationale. Les exploitants d'or devraient également fournir des renseignements sur l'utilisation du produit des exportations d'or. Le ministère de l'Économie et des Finances doit mettre à la disposition des statisticiens de la balance des paiements et de la position extérieure globale la chronologie et les détails de toutes les transactions, ainsi que les positions découlant de la mise en œuvre de l'accord de prêt pour la construction du barrage de Souapiti.

II. Qualité des données et normes correspondantes

La Guinée participe au système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) et publie des données sur sa [page nationale récapitulative des données](#) depuis septembre 2019.

Aucune donnée relevant du rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) n'est disponible.

Tableau 1. Guinée : tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (Au 22 novembre 2022)					
	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁶	Fréquence de communication ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	31/10/2022	08/11/2022	D	D	D
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	31/10/2022	08/11/2022	M	M	M
Monnaie centrale	30/09/2022	30/10/2022	M	M	M
Monnaie au sens large	30/09/2022	30/10/2022	M	M	M
Bilan de la banque centrale	30/09/2022	30/10/2022	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	30/09/2022	30/10/2022	M	M	M
Taux d'intérêt ²	30/09/2022	30/10/2022	M	M	M
Indice des prix à la consommation	30/08/2022	30/10/2022	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	N.D.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	31/08/2022	01/11/2022	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	31/12/2021	01/03/2022	A	A	A
Solde du compte courant extérieur	30/06/2022	06/08/2022	T	T	T
Exportations et importations de biens et de services	30/06/2022	06/08/2022	T	T	T
PIB/PNB	31/12/2020	01/06/2022	A	A	A
Dette extérieure brute	31/12/2021	01/03/2022	A	A	A
Position extérieure globale	31/12/2020	30/09/2022	A	A	A

¹ Comprend les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.
² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.
³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.
⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.
⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.
⁶ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A) ; données non disponibles (N.D.).

**Déclaration de M. Sylla, M. Matungulu, M. Alle et M^{me} Bah à l'issue de la réunion
du conseil d'administration du FMI relative à la Guinée**

Le 22 décembre 2022

Introduction

1. Les autorités guinéennes, que nous représentons, souhaitent exprimer leur reconnaissance envers la direction et les services du FMI pour leur collaboration continue en cette période difficile. Elles apprécient grandement les entretiens constructifs qui se sont tenus durant la mission de consultations de 2022 au titre de l'article IV et l'officialisation de la demande présentée par la Guinée en vue d'un financement d'urgence au titre du guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires. Le dialogue productif sur les mesures de politique économique, étayé par des analyses utiles menées par les services du FMI relatives aux secteurs essentiels de l'économie, soutient la dynamique de réformes et ouvre la voie à un programme donnant accès aux tranches supérieures de crédit, programme des plus nécessaires pour le pays. Dans cette conjoncture, les autorités considèrent le financement d'urgence au titre du guichet « chocs alimentaires » comme essentiel à la réussite de leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire. L'évaluation figurant dans les rapports des services du FMI résume bien les entretiens qui ont eu lieu avec ces derniers sur les problèmes socio-économiques de la Guinée et les mesures destinées à engager le pays dans la voie d'une croissance pérenne à long terme.

2. L'économie de la Guinée a fait preuve de résilience dans une conjoncture nationale et mondiale difficile. Parmi les principaux problèmes, notons une plus grande vulnérabilité aux chocs liés aux prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie et aux perturbations de l'offre d'engrais. Par conséquent, la sécurité alimentaire se trouve compromise. La croissance est essentiellement tirée par le secteur minier, le pays affichant une forte production de bauxite et d'or et une faible activité dans le secteur non minier, durement touché par les retombées de la guerre en Ukraine et de la pandémie de COVID-19. Ces circonstances difficiles ont engendré une crise du coût de la vie aux conséquences désastreuses pour les ménages les plus vulnérables.

3. Alors que la marge de manœuvre budgétaire est restreinte, les besoins en financement d'urgence ont considérablement augmenté. Par conséquent, les autorités demandent au FMI un soutien budgétaire au titre du guichet « chocs alimentaires » de la facilité de crédit rapide pour un montant équivalent à 25 % de la quote-part de la Guinée (53,55 millions de DTS). Cette mesure permettrait de catalyser l'aide financière et non financière provenant d'autres partenaires au développement et de renforcer la riposte des

pouvoirs publics à l'insécurité alimentaire et à d'autres difficultés socio-économiques auxquelles le pays est confronté.

Évolutions récentes et perspectives

4. Le 4 décembre 2022, les autorités de transition et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont convenu d'une période de transition de 24 mois menant à des élections présidentielles. La croissance économique devrait s'établir à 4,7 % en 2022, portée principalement par une activité dynamique dans le secteur minier et par une reprise progressive dans le secteur non minier, notamment soutenue par la reprise des exportations de poisson vers l'Union européenne à la suite de la levée d'une interdiction d'exportation imposée il y a 16 ans. L'inflation moyenne devrait baisser en 2022 pour s'établir à 12,2 %, contre 12,6 % en 2021, sur fond de diminution des financements de l'État par la banque centrale et d'appréciation du franc guinéen (GNF) par rapport aux principales devises.

5. **Les perspectives économiques de la Guinée demeurent positives, en dépit des nombreux problèmes auxquels le pays est confronté.** Selon les autorités, la croissance économique devrait demeurer forte, témoignant d'une augmentation de la capacité de production du secteur minier et des investissements en cours dans de nouvelles mines, y compris dans le projet d'exploitation du minerai de fer de Simandou. Le secteur non minier devrait également se redresser progressivement à mesure que les chocs sur les prix internationaux s'atténuent. Quant à l'inflation, les pouvoirs publics se montrent plus optimistes que les services du FMI et s'attendent à une baisse progressive, le taux s'établissant à 10,3 % en 2023, puis à moins de 10 %. Cette position est soutenue par l'appréciation continue du franc guinéen dans une conjoncture de politique budgétaire prudente, d'une baisse de l'inflation mondiale et d'un desserrement des goulets d'étranglement de la chaîne internationale d'approvisionnement.

6. Les risques de détérioration des perspectives découlent notamment de la difficulté à trouver un consensus politique quant à la mise en œuvre du calendrier de transition et aux incertitudes entourant l'évolution des prix internationaux des aliments et du pétrole.

Politique budgétaire

7. **La stratégie budgétaire vise, à juste titre, l'augmentation des recettes intérieures et la rationalisation des dépenses, amortissant les effets négatifs des chocs sur les prix des denrées alimentaires et des combustibles, tout en renforçant le soutien au secteur agricole, au développement rural, à la santé et à l'éducation.**

8. Les résultats fiscaux ont, dans l'ensemble, été satisfaisants tout au long de l'année 2022, en raison d'un fort recouvrement dans le secteur minier. Les autorités sont déterminées à passer en revue les contrats miniers existants, à rationaliser les exonérations fiscales et à veiller à ce que les prix de transfert reflètent équitablement les

prix concurrentiels. Dans cette optique, les autorités ont signé, en juillet 2022, un décret limitant les transferts de bénéfices résultant de prix de transfert erronés dans l'industrie de la bauxite. Elles poursuivent leur travail avec le FMI et d'autres partenaires afin de renforcer leurs capacités sur ces enjeux et de réduire l'écart disproportionné entre la production minière et les recettes recouvrées dans ce secteur. Dans le secteur non minier, l'administration des recettes et le respect des obligations fiscales se sont sensiblement améliorés grâce à la numérisation des déclarations de revenus et la mise en place du numéro d'immatriculation fiscale. De plus, en juin 2022, le prix des produits pétroliers a été augmenté de 20 % pour tenir compte de l'évolution des cours internationaux du pétrole et empêcher une augmentation excessive des coûts liés aux subventions.

9. Les autorités sont parvenues à contenir suffisamment les dépenses courantes. Elles ont considérablement réduit la masse salariale grâce à la consolidation des ministères, à la mise en œuvre de mesures relatives aux retraites et à l'élimination des travailleurs fictifs du registre de la fonction publique. En outre, les autorités ont remboursé une partie importante des arriérés intérieurs accumulés en 2021. Toutefois, compte tenu du lourd fardeau pour les ménages guinéens que constitue l'augmentation du coût de la vie, les subventions pondérées ont été maintenues, notamment sur l'électricité, les combustibles et les denrées de base. Dans ce contexte, des progrès sont réalisés dans l'administration de réformes visant à améliorer la surveillance des entreprises publiques, notamment Électricité de Guinée (EDG), afin de renforcer le contrôle des passifs éventuels et de réduire les subventions.

10. Pour 2022, le déficit budgétaire global devrait s'établir à 1,3 % du PIB, soit un peu moins que celui de 2021. Les autorités s'engagent à maintenir le déficit budgétaire sur une trajectoire viable, tout en tenant compte des besoins en matière de secours d'urgence et de développement.

11. De concert avec l'assistance technique du FMI, les efforts s'intensifient pour renforcer la capacité de gestion des finances publiques et de la dette. Les principaux domaines de réforme comprennent des mesures destinées à améliorer l'efficacité des investissements et à renforcer la gestion de l'émission de dette intérieure ainsi que les pratiques de comptabilisation et d'apurement des arriérés.

12. **Les autorités que nous représentons se félicitent de l'évaluation par les services du FMI dans l'analyse de viabilité de la dette (AVD) selon laquelle la Guinée est exposée à un risque global modéré de surendettement.** Pour l'avenir, elles s'engagent à recourir principalement à des financements concessionnels afin de maintenir la dette sur une trajectoire viable. Néanmoins, elles déplorent la rareté de tels financements, alors que les besoins en matière de développement en Guinée demeurent considérables.

Politiques monétaires et du secteur financier

13. **Les pressions à la hausse sur les prix, imputables à l'augmentation des cours internationaux des denrées alimentaires et du pétrole, ont été contrebalancées par l'appréciation du franc guinéen et l'orientation suffisamment stricte de la politique monétaire.** En 2022, l'inflation est demeurée relativement contenue, s'établissant à 12,2 %. Les autorités ont lancé la première émission de titres de dette intérieure à moyen terme pour élargir la part et allonger les échéances de cette catégorie d'emprunts publics et pour développer les marchés financiers nationaux. Le secteur bancaire maintient sa résilience et sa rentabilité après que la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) a mis fin progressivement à l'assouplissement temporaire des mesures prudentielles liées à la COVID-19. L'inclusion financière s'améliore également dans le pays avec, notamment, la croissance continue de l'ouverture de comptes donnant accès à des services d'argent mobile, à la fois dans les zones rurales et urbaines.

14. L'envolée des dépenses alimentaires et énergétiques obère les finances publiques et les réserves de change de la Guinée, provoquant un creusement du déficit de la balance des paiements en 2022. Selon toute attente, la balance des paiements de 2023 sera également touchée par l'augmentation probable des importations de produits alimentaires destinées à compenser les mauvaises récoltes, la couverture des importations par les réserves devant baisser pour s'établir à 2,5 mois, contre 2,7 mois en 2021. En outre, la BCRG a dû intervenir pour faciliter l'accès aux devises par la Société Nationale des Pétroles (SONAP), seul importateur de combustibles en Guinée, afin d'éviter des ruptures d'approvisionnement en combustibles. Pour constituer des marges de manœuvre externes, la BCRG a, en janvier 2022, pris un arrêté exigeant la vente par les exportateurs d'une part importante de leurs recettes en devises aux banques locales.

Les retombées négatives d'une superposition de chocs sur la sécurité alimentaire

15. **La production alimentaire nationale a été considérablement limitée en raison de la réduction de l'approvisionnement en engrais et de la hausse de leur coût, occasionnant des difficultés à maintenir la production agricole.** Le prix des engrais a augmenté de 300 % en 2022 par rapport à 2021, provoquant une baisse de 57 % de leur utilisation. Ces entraves, conjuguées aux pénuries mondiales de céréales et à la hausse des prix des denrées alimentaires, ont mis à rude épreuve la sécurité alimentaire dans un contexte de détérioration des revenus, notamment pour les ménages les plus vulnérables, déjà touchés de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19. Par conséquent, près de 1,2 million de Guinéens, soit 11 % de la population, sont actuellement confrontés à une insécurité alimentaire aiguë.

Riposte des pouvoirs publics à l'insécurité alimentaire croissante

16. **Malgré une conjoncture difficile, les autorités ont réagi de manière décisive et rapide face à l'insécurité alimentaire croissante.** L'inflation alimentaire accélérant, elles ont adopté des mesures urgentes pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages, notamment en supprimant les droits de douane sur les aliments de base (riz, huile végétale, sucre et farine de blé) et en réduisant la TVA sur les importations de combustibles. De plus, les autorités ont effectué des transferts en espèces aux ménages les plus vulnérables au moyen de programmes ciblés déployés dans tout le pays par l'Agence nationale pour l'inclusion économique et sociale (ANIES) avec l'aide des compagnies de téléphone locales. L'État a également entrepris des mesures supplémentaires destinées à maîtriser la hausse des prix de certains biens et services essentiels, notamment les transports urbains et interurbains.

17. Afin de protéger la production agricole, les autorités ont maintenu les subventions sur les engrais à hauteur de 50 % et ont obtenu un financement supplémentaire de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour renforcer l'appui au secteur. De même, les autorités sont en voie de conclure un accord de prêt avec la Banque africaine de développement pour l'achat d'engrais supplémentaires et d'autres intrants.

18. **Les autorités que nous représentons se félicitent de l'admissibilité de la Guinée au financement d'urgence au titre du guichet « chocs alimentaires », compte tenu de l'insécurité alimentaire qui touche plus de 11 % de la population.** Les ressources émanant de ce guichet permettront à l'État de renforcer la riposte en soutenant les secours d'urgence et la distribution de denrées alimentaires dans les zones urbaines et rurales, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Ces ressources permettront également d'acheter davantage d'engrais et de produits phytosanitaires pour les distribuer aux populations rurales et compenser la baisse des récoltes, avec la participation du Fonds de développement agricole (FODA). Enfin, ces ressources faciliteront les transferts monétaires aux ménages vulnérables, en s'appuyant sur l'expérience acquise par l'ANIES, et la mise en œuvre des programmes sociaux et sanitaires spéciaux pour les ménages les plus défavorisés grâce au Fonds de développement social et de l'indigence (FDSI).

Maintien de la dynamique des réformes

19. **Les autorités que nous représentons continuent de prendre des mesures destinées à favoriser la diversification économique et la transformation socio-économique.** À cet égard, elles renforcent les mesures permettant une mobilisation accrue des recettes issues du secteur minier, y compris celles découlant du projet d'exploitation du minerai de fer de Simandou, et elles exploitent les synergies qui existent entre l'industrie minière et le reste de l'économie. Les pouvoirs publics invitent

instamment les sociétés minières à se positionner plus avantageusement sur la chaîne de valeur et à agir rapidement en faveur de la production d'alumine à grande échelle.

20. Conscientes de l'importance de disposer de données de qualité permettant une prise de décisions éclairée, les autorités ont renforcé les ressources à l'intention de l'Institut national de la statistique (INS), qui a récemment établi un nouvel indice actualisé des prix à la consommation, dont la couverture est élargie et améliorée. Ce projet a été mené avec l'assistance technique d'AFRISTAT, dans le respect des meilleures pratiques et de solides méthodes de compilation de données. Les autorités souhaitent lancer l'indice actualisé dès que suffisamment de données historiques auront été accumulées pour permettre le calcul des variations annuelles. Les autorités apprécient grandement l'accompagnement du FMI pour assurer la réussite de ce projet.

21. En matière de gouvernance, d'importantes mesures de lutte contre la corruption ont été prises. Les autorités ont créé la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). La CRIEF poursuit plusieurs anciens hauts fonctionnaires pour corruption et enrichissement illicite.

Conclusion

22. Les autorités guinéennes ont maintenu leur dynamique de réforme malgré une conjoncture difficile. Elles ont déployé des efforts louables pour atténuer les effets de la hausse des prix de la nourriture et de l'énergie sur la population. Une aide d'urgence du FMI au titre du guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires constituerait un levier supplémentaire de lutte contre l'insécurité alimentaire induite par les prix élevés des aliments et des engrais. Il est en outre important de poursuivre le renforcement de la politique budgétaire, qui contribuerait à la stabilité macroéconomique et donnerait un élan supplémentaire à l'avancement des réformes structurelles. Compte tenu des vastes besoins budgétaires des autorités et de leur engagement sans faille en faveur de la stabilité macroéconomique et des réformes structurelles, nous apprécierions que les administrateurs du FMI appuient la demande présentée par les autorités en vue d'obtenir un soutien au titre du guichet « chocs alimentaires » de la facilité de crédit rapide.